

# Equipements scolaires



**Leur rôle dans l'attractivité  
résidentielle des territoires**



## Table des matières

PREAMBULE .....	3	
PREMIERE PARTIE		
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DYNAMIQUES URBAINES DES TERRITOIRES DU SCOT SUD LOIRE .....		4
Introduction.....	5	
<b>1&gt; Les écoles du Sud Loire .....</b>	<b>7</b>	
1.1. Situation en 2008.....	7	
1.2. Entre 2000 et 2008, des effectifs en légère diminution .....	9	
<b>2&gt; Les collèges du Sud Loire .....</b>	<b>15</b>	
2.1. Situation en 2008.....	15	
2.2. Entre 2000 et 2008, un net recul des effectifs.....	17	
Conclusion.....	20	
DEUXIEME PARTIE		
LA PLACE DE L'OFFRE SCOLAIRE DANS LES PARCOURS RESIDENTIELS DES MENAGES STEPHANOIS.....		21
Introduction.....	22	
<b>1&gt; Déroulement des entretiens et description de l'échantillon .....</b>	<b>24</b>	
1.1. Définition du panel et du type d'enquête.....	24	
1.2. Constitution du panel.....	24	
1.3. Description du panel .....	25	
<b>2&gt; Mobilités résidentielles et attractivité des quartiers .....</b>	<b>30</b>	
2.1. Les raisons du déménagement ou de la stabilité dans le quartier.....	30	
2.2. Le regard des ménages sur leur quartier.....	34	
<b>3&gt; Les stratégies scolaires des ménages .....</b>	<b>38</b>	
3.1. La place de l'école dans les stratégies résidentielles.....	38	
3.2. Les raisons du choix du secteur public ou privé de l'établissement.....	43	
3.3. Regards sur l'école : les critères de valorisation.....	48	
3.4. La proximité de l'établissement au domicile : perceptions et pratiques des ménages.....	58	
Conclusion.....	61	

ANNEXE 1 - PRESENTATION DE TRAVAUX MENES EN  
SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION ..... 62

**1. « Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales » .....62**

**2. « Fragmentations territoriales et inégalités scolaires : des relations complexes entre la distribution spatiale, les conditions de scolarisation et la réussite des élèves » .....64**

**3. « Do Better Schools Raise Housing Prices? Evidence from Paris School Zoning » .....66**

ANNEXE 2 - GRILLES D'ENTRETIENS UTILISEES AVEC LES  
MENAGES..... 67

**1. Ménages récemment installés à Saint-Étienne ou ménages stéphanois ayant récemment changé de quartier .....67**

**2. Ménages récemment partis de Saint-Étienne .....71**

**3. Ménages installés depuis longtemps dans le quartier .....74**

## Préambule

Le projet du Scot Sud-Loire est fondé sur un objectif ambitieux de développement démographique (50 000 nouveaux habitants à l'horizon 2030) : comment les établissements scolaires accompagnent-ils ces mutations ?

Plus particulièrement, la Ville de Saint-Etienne, en vue de renforcer son attractivité, a lancé de nombreux projets urbains, dont la construction de grands équipements d'agglomération. Quel rôle les équipements de proximité, notamment les établissements scolaires, ont-ils dans l'attractivité des quartiers stéphanois ?

Cette étude, définie en 2008, s'est donné comme objectifs de mettre en évidence les dynamiques scolaires sur les différents territoires du Scot et de comprendre les stratégies résidentielles et scolaires des ménages stéphanois.

L'étude se présente en deux parties.

Tout d'abord, une approche statistique est proposée. A partir des données sur l'évolution des effectifs scolaires, les dynamiques scolaires des territoires du Scot sont mises en évidence et comparées aux évolutions démographiques et immobilières et aux projections et aux objectifs définis dans les documents de planification.

Une deuxième approche est mise en œuvre pour mieux appréhender les stratégies des ménages vis-à-vis de l'offre scolaire. Cette partie, basée sur une série d'entretiens qualitatifs, propose :

- d'analyser le rôle des équipements de proximité, dont les équipements scolaires, dans les stratégies résidentielles des ménages
- de montrer quelles sont les logiques de scolarisation des familles, contraintes et choisies
- d'évaluer dans quelle mesure l'offre scolaire stéphanoise satisfait les attentes des ménages stéphanois.

Cette deuxième partie a été enrichie par la contribution de Choukri Ben Ayed, professeur à l'Université de Limoges<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Anciennement maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Jean Monnet

## **Première partie**

### **Etablissements scolaires et dynamiques urbaines des territoires du Scot Sud Loire**

## Introduction

L'évolution des effectifs scolaires est directement liée aux **mouvements démographiques** des jeunes classes d'âges, mais elle est aussi impactée par **l'attractivité** des établissements, en particulier du privé. Le rôle de l'attractivité est aussi plus fort pour les établissements du second degré : l'entrée au collège représente un enjeu fort pour les familles, et depuis 2008 les collèges publics sont soumis à l'assouplissement de la carte scolaire<sup>2</sup>. Ces évolutions ont des répercussions lourdes sur la gestion des établissements :

- ouverture de classes, voire d'établissements, au sein des communes en essor démographique
- fermeture de classes et nouveaux modes de gestion des établissements en perte d'effectifs
- fermeture d'établissements dans les communes en déclin démographique, posant la question de la réaffectation de ces équipements.

En 2008, le Sud Loire comptabilise **78 301** élèves entre la maternelle et la fin de la troisième, dont 53 326 écoliers et 24 975 collégiens. Ce nombre est en diminution de 4,3% depuis 2000, soit **une perte de 3 476 élèves** en huit ans. **Cette baisse, qui se vérifie pour les années 1999-2006 (tableau ci-dessous), est plus forte que celle de la population âgée de 0 à 14 ans sur le territoire.** Un élément explicatif est que la population des 0-14 ans bénéficie d'une reprise de la natalité depuis le début des années 2000, dont les effets se font encore peu ressentir sur les classes d'âges scolarisées.

	Evolution (en taux)	Evolution (en nombre)
Evolution des effectifs des écoles et des collèges entre 1999 et 2006	-5,6%	-4655
Evolution des 0-14 ans entre 1999 et 2006	-2,6%	-2417

Sources : INSEE, 2006 ; IA de la Loire, 1999, 2000, 2006, 2008

## Méthodologie : échelles d'analyse

Le traitement et l'analyse des données ont été réalisés à l'échelle du Scot Sud Loire et de ses secteurs géographiques. Pour Saint-Étienne Métropole, sont distinguées la Ville de Saint-Étienne, les communes de la couronne stéphanoise, celles de la Vallée du Gier et celles de l'Ondaine. De même pour le Forez, nous séparons le secteur Nord du secteur Sud (voir tableau ci-après).

---

### <sup>2</sup> **La réforme de l'assouplissement de la carte scolaire : quelles règles de fonctionnement depuis 2008 ?**

**La règle générale n'a pas changé** : les enfants sont inscrits dans l'établissement le plus proche de leur domicile. Dans le cas où les parents souhaitent inscrire leur enfant dans un autre collège ou lycée, ceux-ci sont toujours soumis à une demande de dérogation. Cependant, ces demandes de dérogation sont désormais **satisfaites dans la seule limite de la capacité d'accueil des établissements.**

Si les capacités d'accueil sont atteintes, l'inspecteur d'académie attribue, après avis de la commission d'affectation, les dérogations selon certains critères (élèves handicapés, élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement, boursiers au mérite, boursiers sociaux, élèves ayant un parcours scolaire particulier, élèves ayant un frère ou une sœur scolarisé(e) dans l'établissement, élèves domiciliés en limite de zone de desserte de l'établissement).

Source : <http://www.education.gouv.fr> « Assouplissement de la carte scolaire ».

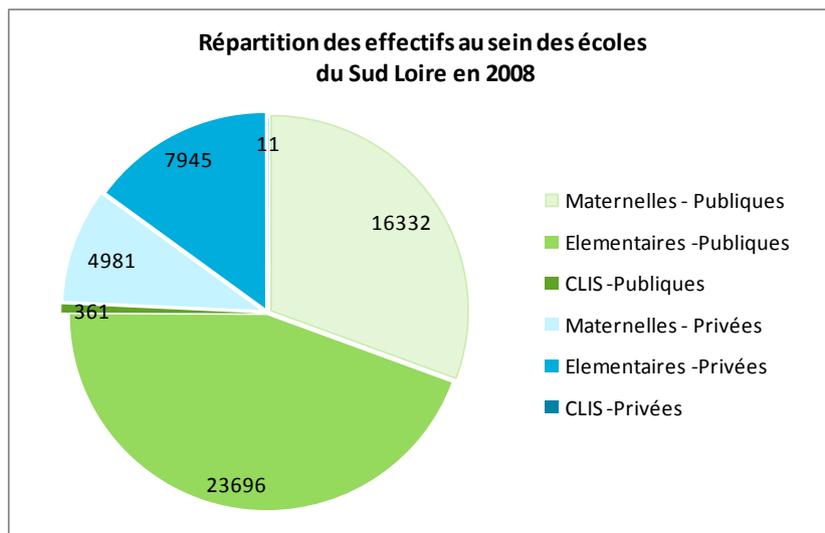
<b>Intercommunalités</b>	<b>Secteurs</b>	<b>Communes possédant un collège</b>
CC Monts du Pilat	Monts du Pilat	Bourg-Argental
CC Pays Saint-Galmier	Pays de Saint-Galmier	Andrézieux-Bouthéon, Saint-Galmier
CC Forez-en-Lyonnais	Chazelles Ville	Chazelles-sur-Lyon
CA Loire-Forez	Loire Forez Sud	Saint-Just-Saint-Rambert
	Loire Forez Nord	Montbrison, Chalmazel, Saint-Romain-le-Puy
CA Saint-Étienne Métropole	Saint-Étienne	Saint-Étienne
	Couronne	La Talaudière
	Vallée du Gier	Saint-Chamond, La Grand-croix, Rive-de-Gier
	Ondaine	Firminy, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles, Roche-la-Molière, Unieux

(CC : Communauté de communes. CA : Communauté d'agglomération)

## 1 > Les écoles du Sud Loire

### 1.1. Situation en 2008

L'ensemble des écoles du Scot Sud Loire totalisent 53 326 élèves en 2008, dont 21 313 en maternelle, 31 641 en élémentaire et 372 en classes d'intégration scolaire (CLIS)<sup>3</sup>. Le graphique suivant montre que les écoles publiques (couleurs vertes) concentrent les trois-quarts des effectifs du Sud Loire (76%).

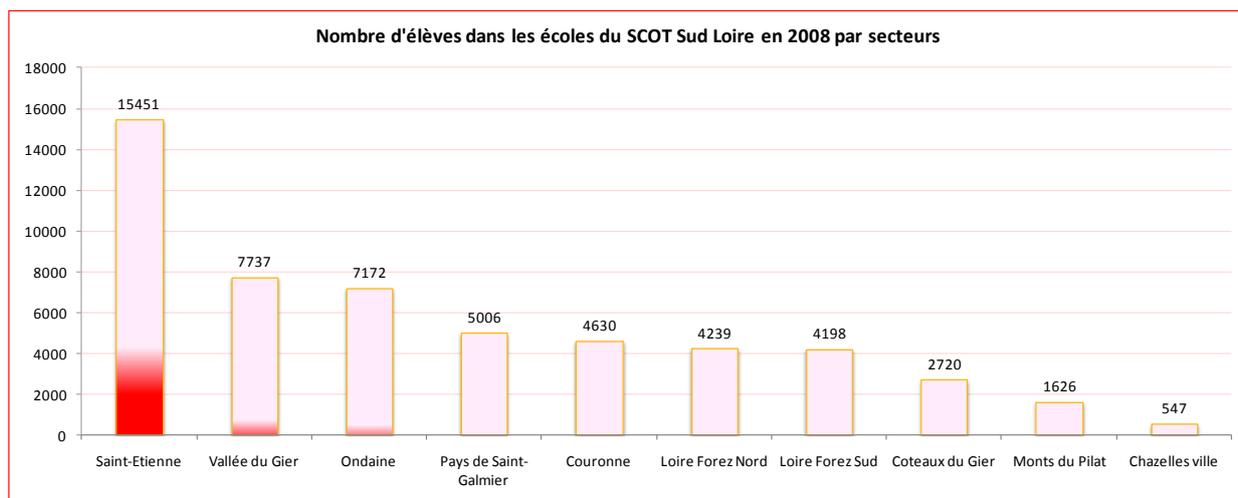


#### Répartition par secteur géographique

Les secteurs regroupant le plus grand nombre d'enfants correspondent aux secteurs les plus peuplés. Ainsi, **le secteur de Saint-Étienne se retrouve en première position, avec 15 450 élèves scolarisés en maternelle et en élémentaire, soit 29% de l'effectif total du Scot.** La Vallée du Gier suit, avec 7 737 enfants, puis l'Ondaine : 7 172. Les secteurs qui présentent les effectifs les plus faibles sont la ville de Chazelles-sur-Lyon (547 élèves), et la Communauté de Communes des Monts du Pilat (1 626).

<sup>3</sup> La classe d'intégration scolaire (CLIS) est une classe de l'école et son projet est inscrit dans le projet d'école. Elle a pour mission d'accueillir de façon différenciée dans certaines écoles élémentaires ou exceptionnellement maternelles, des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

## Répartition par commune



Parmi les 117 communes du Scot Sud-Loire, 10 ne possèdent pas d'école (ni en 2000, ni en 2008). La plupart de ces communes se situent dans le secteur Loire Forez Nord et dans les Monts du Pilat. A l'exception de Châteauneuf et Ecotay-l'Olme, ce sont des communes de petite taille (moins de 1000 habitants).

NOM	Intercommunalité	Secteur	Population (RP 2006)
PALOGNEUX	CA Loire-Forez	Loire Forez Nord	52
LAVIEU	CA Loire-Forez	Loire Forez Nord	89
SAINT-PAUL-D'UZORE	CA Loire-Forez	Loire Forez Nord	121
GRAIX	CC des Monts du Pilat	Monts du Pilat	144
THELIS-LA-COMBE	CC des Monts du Pilat	Monts du Pilat	174
CHAZELLES-SUR-LAVIEU	CA Loire-Forez	Loire Forez Nord	228
CALOIRE	CA Saint-Etienne Métropole	Ondaine	320
LA VERSANNE	CC des Monts du Pilat	Monts du Pilat	324
ECOTAY-L'OLME	CA Loire-Forez	Loire Forez Nord	1115
CHATEAUNEUF	CA Saint-Etienne Métropole	Coteaux du Gier	1463

Sources : Inspection Académique de la Loire, 2008, INSEE, RP 2006.

A l'inverse, les communes comportant le plus grand nombre d'élèves, exception faite de Saint-Étienne, sont : Saint-Chamond (plus de 4 100), Rive-de-Gier (2 000) et Montbrison (près de 1 800). Les effectifs scolaires sont concentrés dans les centres urbains.

## 1.2. Entre 2000 et 2008, des effectifs en légère diminution

### Au sein du Scot, une baisse de 1,9%

Les écoles du Scot Sud Loire ont connu une **baisse générale de leurs effectifs** entre 2000 et 2008 : -1,9%, ce qui représente une perte de **1 006 élèves**.

Les écoles maternelles du Scot ont perdu **3,5%** de leurs effectifs soit une perte de près de 780 élèves. Les écoles élémentaires ont perdu légèrement moins d'élèves : -544, soit une baisse de **1,7%** de leurs effectifs sur ce même laps de temps. **Ces différences d'évolution entre les effectifs maternels et élémentaires s'expliquent par une diminution de l'accueil des enfants de 2 ans pendant cette période, beaucoup d'écoles ayant relevé l'âge minimum de 2 à 3 ans.**

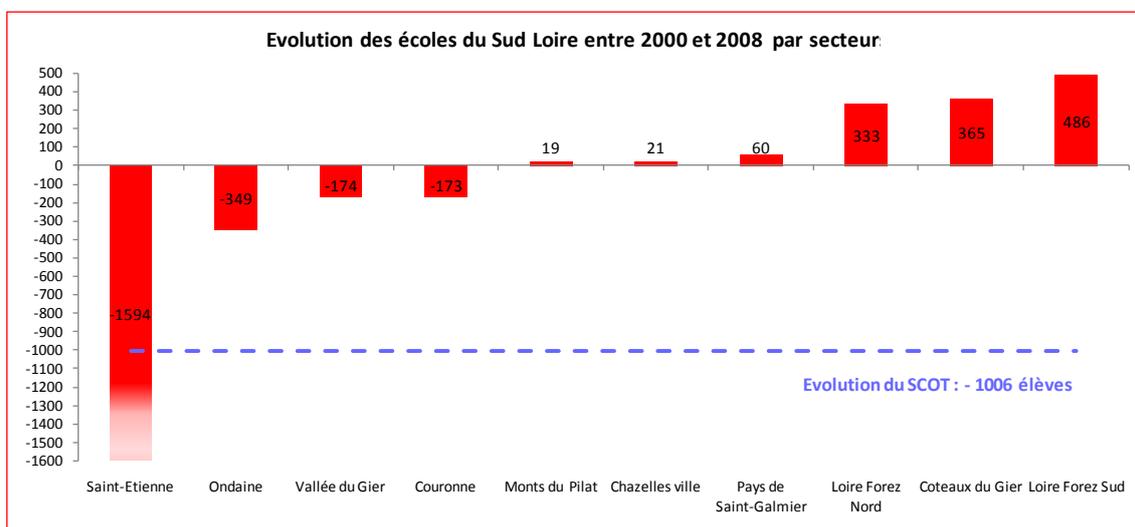
En 2000, le Sud Loire ne comptait que 56 élèves en classes d'intégration scolaire. En 2008, le dispositif s'est largement développé. 7 secteurs proposent désormais ce type de classe, accueillant 372 enfants.

### Les écoles privées plus touchées que les écoles publiques

En taux comme en valeur, les écoles privées ont perdu davantage d'effectifs que les écoles publiques.

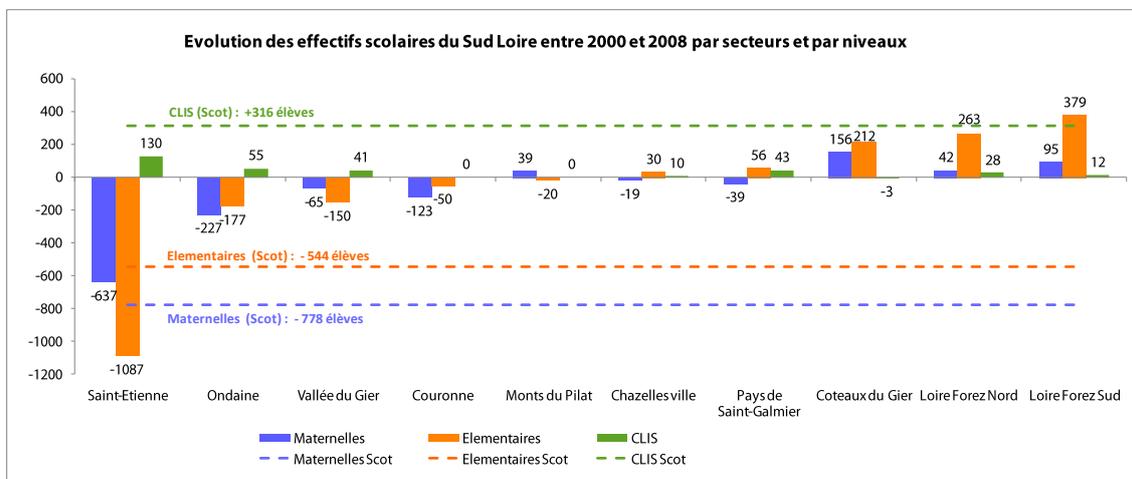
	Evolution en taux	Evolution en nombre
Ecoles Privées	-5,2%	-707
Ecoles Publiques	-0,7%	-299

### De fortes variations entre les secteurs



**Ce sont les secteurs caractérisés par les plus grands effectifs qui ont subi les plus fortes baisses : Saint-Étienne (-1594 élèves, soit une perte de 9,4%), Ondaine (-349, soit une perte de 4,6%), Vallée du Gier (-174, soit une perte de 2,2%) et Couronne (-173, soit une perte de 3,6%).** A l'inverse, les secteurs de faible importance connaissent de fortes hausses : **Loire Forez Sud (+486 élèves, soit une hausse de 13,1%), Coteaux du Gier (+365, soit une hausse de 15,5%), et Loire-Forez Nord (+333 élèves, soit une hausse de 8,5%).**

Par ailleurs, on peut noter que **les variations d'effectifs, en nombre, sont plus fortes pour les effectifs élémentaires que pour les effectifs maternels** (au-delà de la différence du nombre de classes d'âge entre l'école maternelle et l'école élémentaire<sup>4</sup>), en particulier pour Saint-Etienne, la Vallée du Gier, Loire-Forez Nord et Loire-Forez Sud (graphique suivant). Cet écart tend à confirmer que les mouvements résidentiels de la ville-centre vers la plaine et les coteaux sont en grande partie le fait de familles ayant des enfants scolarisés.



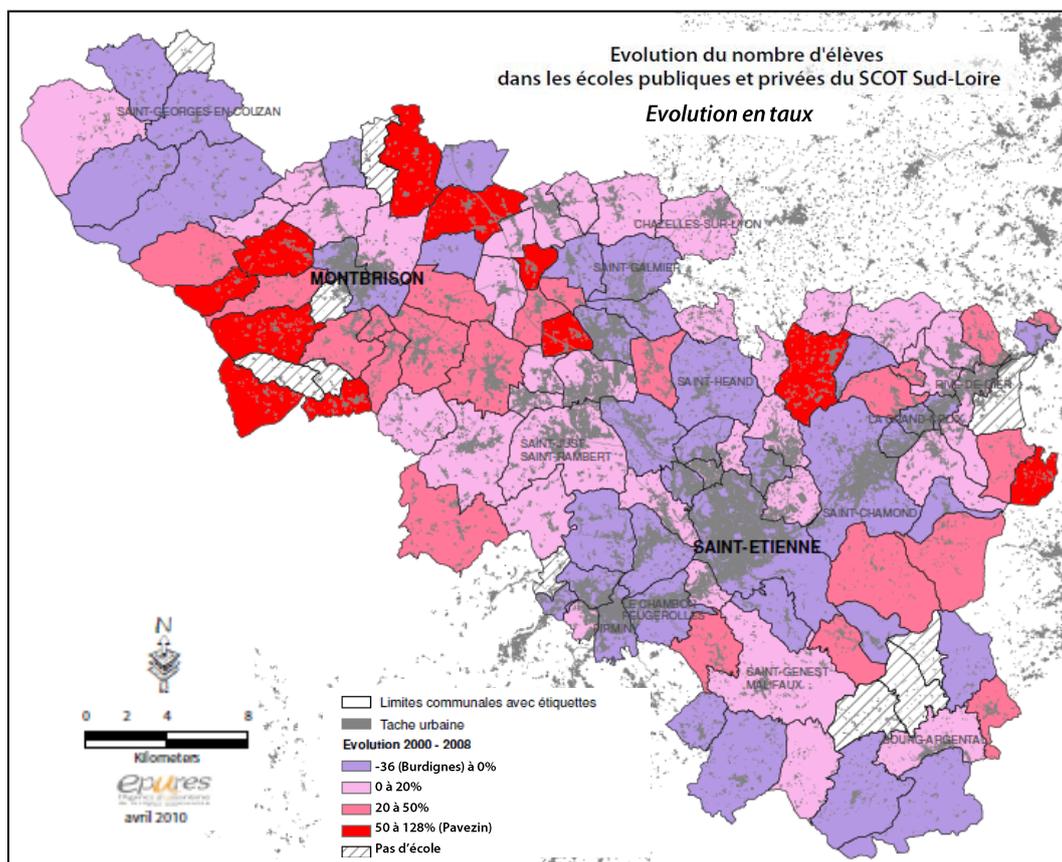
#### Au niveau communal (carte suivante)

Les quatre communes ayant perdu le plus grand nombre d'élèves sont Saint-Étienne, Firminy (-240), La Talaudière (-180) et Saint-Chamond (-160). La baisse de **Saint-Etienne** en nombre (-1594 élèves), considérable au regard de celle des autres communes, est **à relativiser** au regard de la taille globale de la ville. Elle correspond à une baisse de 9,4%, qui reste modérée au regard des pertes (en taux) de certaines communes rurales -Burdignes, Le Bessat, Colombier, Marlihes, Valfleury, Sauvain (de 36% à 23% des effectifs en moins)- et de la commune périurbaine de **La Talaudière** (perte de 23%).

**Cellieu (+70 élèves), Saint-Romain-le-Puy (+88), Saint-Christo-en-Jarez (+103) et Sury-le-Comtal (+143)** se trouvent parmi les communes ayant reçu le plus grand nombre d'élèves supplémentaires, qui correspondent à une augmentation d'un quart à un tiers, à l'exception de **Saint-Christo-en-Jarez** qui enregistre une hausse de 85%.

**Sur l'ensemble du territoire, les hausses des communes périurbaines ne suffisent cependant pas à compenser les pertes des communes fortement déficitaires**, d'où une évolution globalement négative. L'analyse communale révèle de fortes disparités au sein de certains secteurs. Ainsi, au sein du secteur de la Couronne, La Talaudière (3<sup>e</sup> commune la plus déficitaire en valeur absolue) et Saint-Christo-en-Jarez (2<sup>e</sup> commune la plus excédentaire) ont connu des évolutions très contrastées entre 2000 et 2008. Ces évolutions inversées révèlent d'une part **un essoufflement démographique des secteurs de la proche périphérie stéphanoise** (peu de constructions neuves, vieillissement des ménages résidant au sein des zones pavillonnaires) et d'autre part **la poursuite du desserrement** urbain de la ville centre vers des secteurs plus éloignés et plus abordables pour les classes moyennes.

<sup>4</sup> En effet cet écart de variation reste important même si on applique ces évolutions à un effectif 2000 égal pour les maternels et les élémentaires.



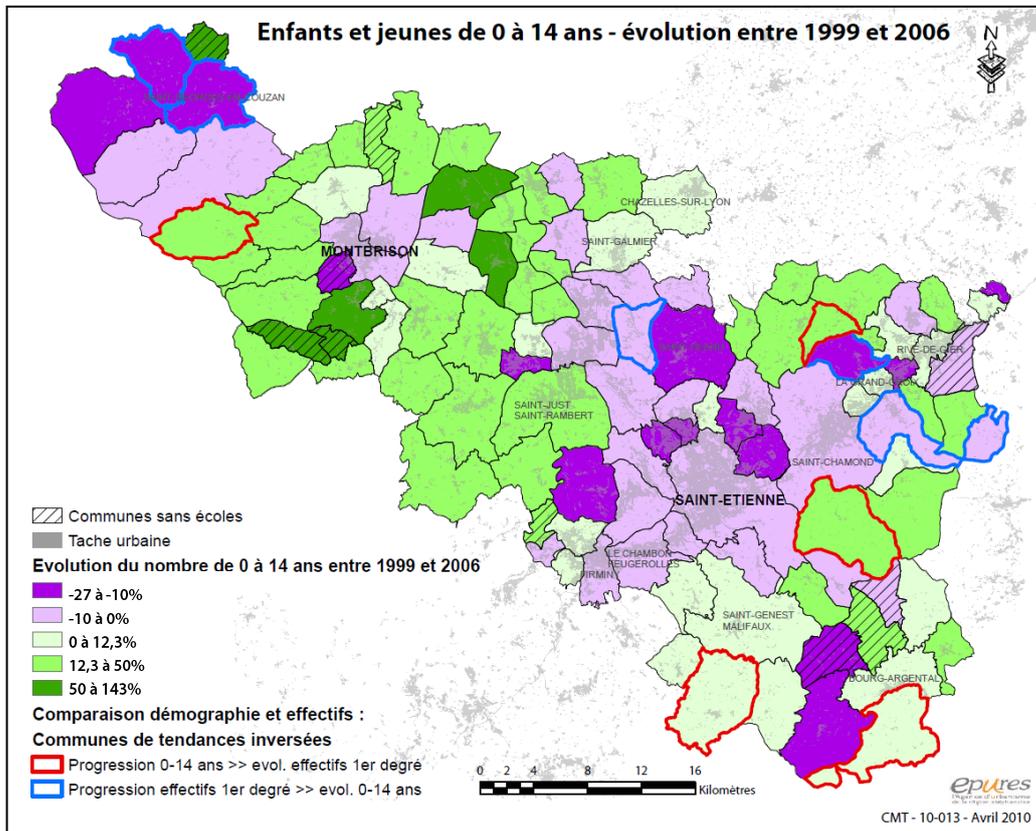
### Comparaison entre les évolutions démographiques et scolaires (1999 – 2006)

Comment expliquer ces évolutions? Logiquement, **les variations d'effectifs scolaires correspondent à celles du nombre d'enfants résidant dans la commune**. Les données issues du recensement millésimé de l'INSEE nous permettent de comparer l'évolution du nombre d'enfants de 0 à 14 ans avec l'évolution des effectifs du premier degré (entre 1999 et 2006 dans les deux cas). **On retrouve les communes de Saint-Etienne, des deux vallées, de Montbrison et du nord de la CA de Loire-Foréz dans les évolutions négatives, ainsi que certaines communes du Pays de Saint-Galmier, de la proche couronne et des Monts du Pilat. On retrouve Loire-Foréz Sud, les Coteaux du Gier et les autres communes du Pays de Saint-Galmier dans les évolutions positives.**

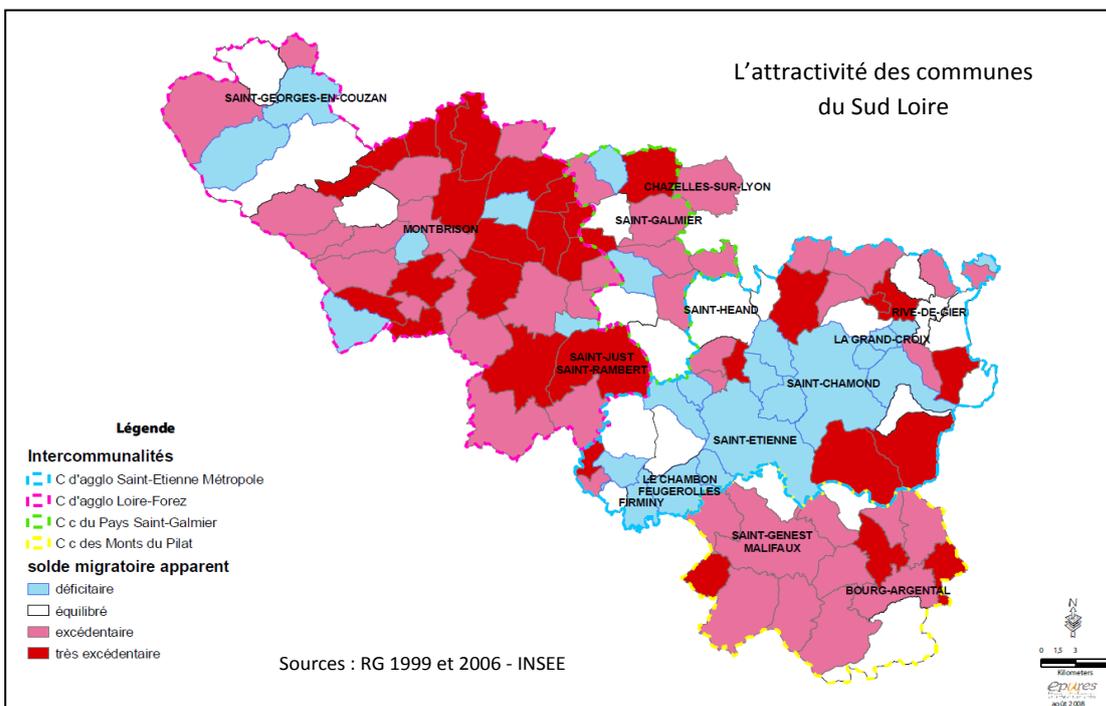
Lorsque les deux évolutions sont inversées cela correspond à des écarts faibles (inférieurs à 20 points), hormis une dizaine d'exceptions (entourées de rouge ou bleu sur la carte précédente ; regroupées dans le tableau suivant). Toutes ces communes comptent moins de 1 500 habitants, à l'exception de Saint-Paul-en-Jarez. **Les communes où l'évolution des effectifs du premier degré est nettement supérieure à celle des 0-14 ans** hébergent des écoles qui présentent une situation atypique :

- le secteur scolaire de ces écoles est plus large que le territoire communal
- ces écoles ont bénéficié d'un regroupement de plusieurs classes / écoles d'autres communes sur la période 1999 - 2006
- ces écoles bénéficient d'une forte attractivité (au-delà de leur secteur scolaire pour les écoles publiques)
- l'évolution des 0-3 ans et des 11-14 ans est opposée à celle des 3-11 ans (tranche d'âge qui correspond à la scolarité du premier degré).

De même, le cas des communes où l'évolution des 0-14 ans est nettement supérieure à celle des effectifs scolaires trouve le même type d'explications: rattachement à un autre secteur, perte d'attractivité des écoles, évolution des 3-11 ans non représentative de l'ensemble de la tranche d'âge. A noter que plusieurs communes ne possédant pas d'écoles enregistrent de fortes hausses d'enfants de 0 à 14 ans. En particulier, la commune de **Chazelles-sur-Lavieu** compte, en 2006, 34 enfants et jeunes (0-14ans) de plus qu'en 1999, soit une augmentation de 143%.



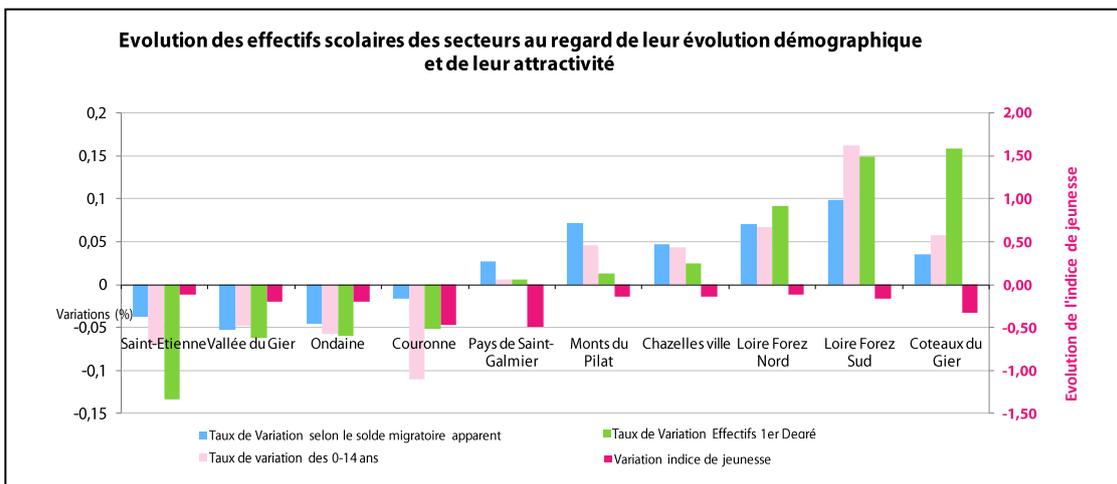
Par ailleurs, si on compare les évolutions des effectifs du premier degré au solde migratoire<sup>5</sup>, on constate une corrélation fréquente à l'échelle communale (carte ci-dessous), et toujours vérifiée à l'échelle des secteurs (graphique suivant, séries verte pour les effectifs scolaires, bleue pour le solde migratoire). **Les territoires qui connaissent des croissances d'effectifs scolaires se caractérisent par une attractivité résidentielle, forte (Loire-Foréz Sud), moyenne (Loire-Foréz Nord, Monts du Pilat, Chazelles) ou plus faible (Coteaux du Gier, Pays de Saint-Galmier).** A l'inverse, tous les territoires dont le solde migratoire est négatif connaissent des pertes d'effectifs. **Ces constats montrent l'importance des familles avec enfants scolarisés dans les mouvements résidentiels du Sud Loire.**



<sup>5</sup> Il s'agit du solde migratoire apparent, égal à la variation totale de la population entre 1999 et 2006, à laquelle on soustrait la différence des naissances et des décès.

En revanche, l'indice de jeunesse<sup>6</sup> n'est pas un indicateur corrélé à l'évolution des effectifs scolaires; il a baissé dans tous les territoires en raison de la progression (nationale) de la population de 60 ans et plus. Hormis la Couronne, les territoires les plus marqués par ce vieillissement ne sont pas en perte d'attractivité (cas des Coteaux du Gier et du Pays de Saint-Galmier dont le solde migratoire est excédentaire) ni ne connaissent de pertes d'effectifs scolaires. A l'inverse, pour les territoires où le rapport de la population jeune à la population âgée reste stable, les profils sont très variés :

- perte d'attractivité résidentielle et d'effectifs scolaires (Saint-Etienne, Vallée du Gier, Couronne)
- forte attractivité (Monts-du-Pilat, Chazelles, Loire-Forez) et croissance des effectifs.



### Des écoles en situation de fragilité

Les communes en perte d'effectifs sont amenées à ajuster ou réorganiser leurs équipements. Les écoles de petite taille et en diminution d'effectifs sont les plus menacées à court terme. Plusieurs communes de Saint-Etienne Métropole (la ville centre et ses vallées), de Loire-Forez (secteur nord) et des Monts-du-Pilat accueillent des écoles dans cette situation. On comptabilise 27 écoles maternelles et 23 écoles élémentaires en situation de fragilité<sup>7</sup>, dont un tiers sont privées. On peut citer, dans les communes qui ont perdu plus de 20 élèves entre 2000 et 2008 :

- à Saint-Etienne (-1 594 élèves depuis 2000), les écoles Rochetaillée (seulement 23 élèves en maternelle et 35 en élémentaire), Sainte-Blandine (seulement 37 en maternelle et 44 en élémentaire) et Rouget-de-Lisle (38 en maternelle)
- à Firminy (-239 élèves depuis 2000), l'école Chazeau (35 en maternelle et 50 en élémentaire)
- à Saint-Chamond (-159 élèves depuis 2000), les écoles Pilat (31 élèves en maternelle et 44 en élémentaire), Chabure (40 en maternelle) et Sainte-Thérèse (40 en maternelle)
- à Unieux (-118 élèves depuis 2000), l'école Sainte-Lucie (39 en maternelle)
- à Roche-la-Molière (-47 élèves depuis 2000), l'école Piotière (34 en maternelle)
- à Saint-Sauveur-en-Rue (-27 élèves depuis 2000), les deux écoles (15 et 22 en maternelle, 24 et 38 en élémentaire)

On peut également citer :

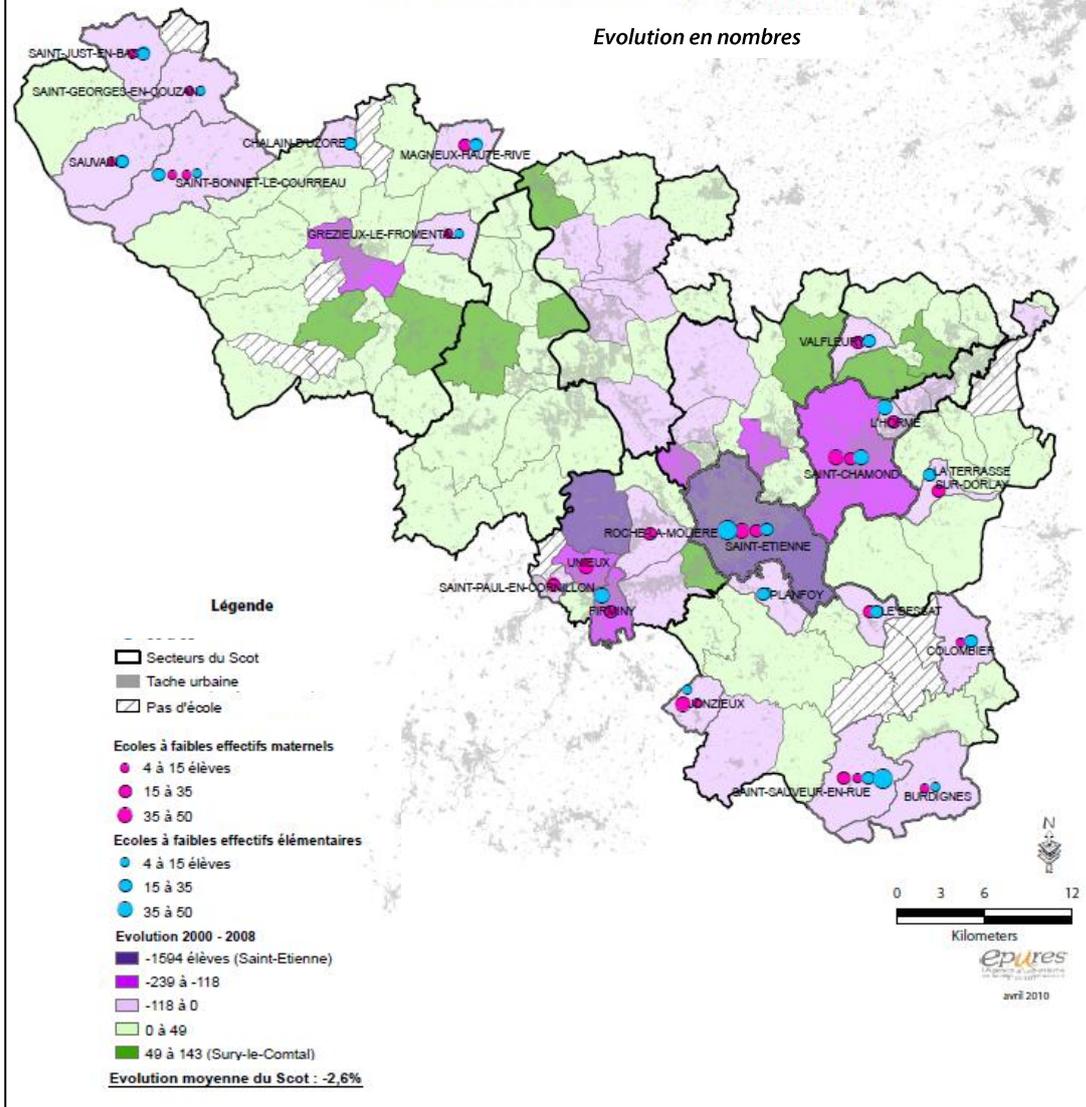
- l'école de Burdigines : -8 élèves sur l'ensemble de la commune entre 2000 et 2008, mais en 2008, seulement 4 élèves en maternelle et 10 en élémentaire
- l'école de Planfoy : -8 élèves sur la commune, mais seulement 7 en élémentaire.

<sup>6</sup> Egal au nombre des personnes de moins de 30 ans sur le nombre des personnes de plus de 60 ans.

<sup>7</sup> On a retenu, au sein des communes en perte d'effectif, les écoles maternelles de moins de 40 élèves et les écoles élémentaires de moins de 50 élèves (en 2008).

## Les petits établissements du premier degré situés dans les communes en baisse d'effectifs

Evolution en nombres



## 2> Les collèges du Sud Loire

### 2.1. Situation en 2008

A la rentrée 2008, les 69 collèges du Sud Loire totalisent 24 975 élèves, dont **39%** scolarisés sur la Ville de Saint-Étienne, part nettement supérieure à celle des 0-14 ans stéphanois au sein du territoire du Scot (30,2%). **La ville centre bénéficie d'une concentration des établissements du second degré (sectorisation allant sur les communes des Monts du Pilat et de la couronne) et de l'attractivité d'une partie d'entre eux.**

<i>Ville de Saint-Etienne : poids au sein des effectifs du Sud Loire.</i>	Effectif / pop 2006	Poids au sein des effectifs du Sud Loire (2006)
premier degré	15472	28,9%
collèges	9816	<b>38,8%</b>
Pop 0-14 ans	27827	<b>30,2%</b>

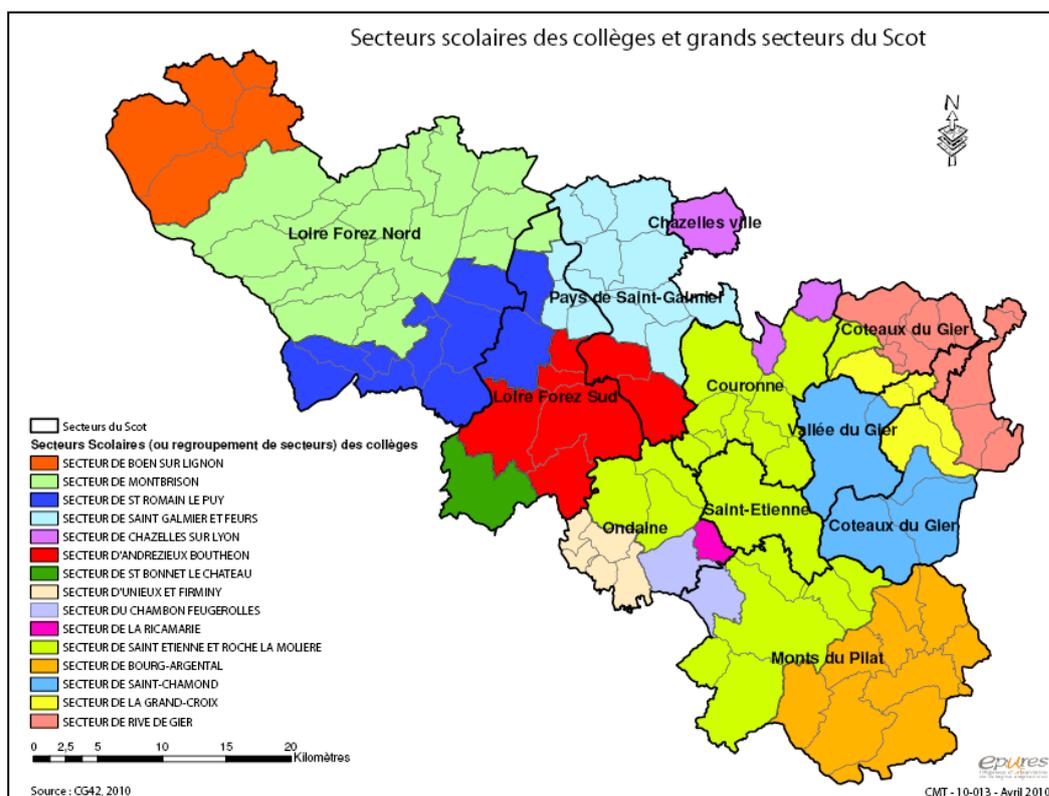
Source : Inspection Académique de la Loire, INSEE

La ville de **Chazelles-sur-Lyon**, attire des élèves issus de communes extérieures au Scot. Le secteur des **coteaux du Gier** ne dispose pas de collège, les élèves sont scolarisés dans la vallée du Gier. **Loire-Forez Sud** est découpé en 3 secteurs :

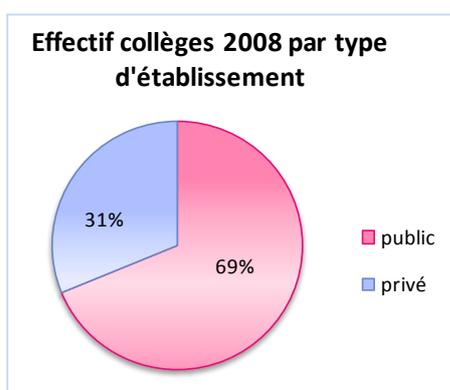
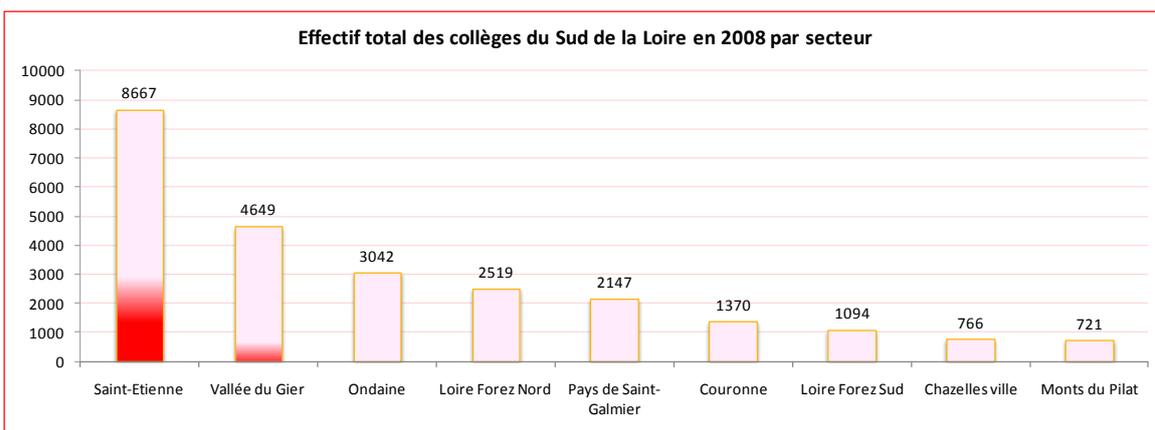
- Loire-Forez Nord
- le secteur de Saint-Bonnet-le-Château, extérieur au Scot
- le secteur du Pays de Saint-Galmier.

Loire-Forez Sud ne compte ainsi que les élèves scolarisés au sein des collèges Anne Franck et Saint-Joseph (Saint-Just-Saint-Rambert).

Les collèges de la Vallée de l'Ondaine et du Pays de Saint-Galmier ne recrutent pas au-delà de ces territoires.

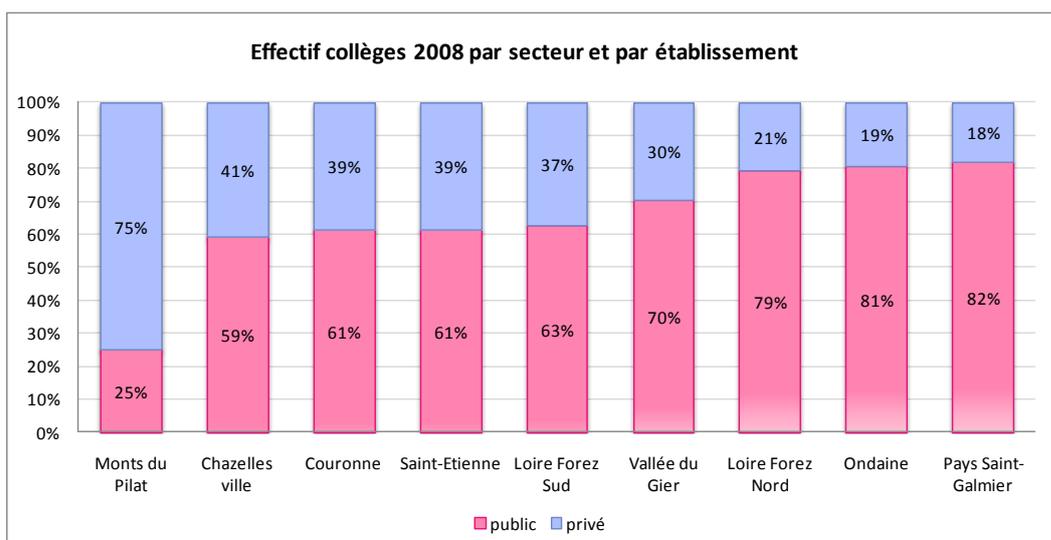


De même que pour les effectifs du premier degré, Saint-Etienne et les deux vallées concentrent l'essentiel des collégiens.



En 2008, près de 70% des collégiens du Sud Loire sont scolarisés dans des établissements publics.

Tous les secteurs ne connaissent pas la même répartition des élèves. Ainsi, les Monts du Pilat se composent majoritairement de collégiens issus du privé (75%), tandis que l'Ondaine et le Pays de Saint-Galmier regroupent surtout des élèves dans le public (plus de 80%). Entre ces deux extrêmes, les autres secteurs du Scot Sud Loire se répartissent entre 60% et 80% d'élèves inscrits dans le public.



## 2.2. Entre 2000 et 2008, un net recul des effectifs

Les effectifs des collèges du Sud Loire, sont passés de 27 445 à 24 975 élèves entre 2000 et 2008, évolution qui correspond à une baisse de -9% (-2 470 élèves) en 8 ans. **Globalement, les établissements privés connaissent une plus forte désaffection que les établissements publics.**

<i>Sud Loire – Evolution des effectifs (2000-08)</i>	Collèges publics	Collèges privés
Evolution en taux	-7%	-14%
Evolution en nombre	-1 194	-1 276

**Cette tendance à la baisse se constate au niveau national** : la structure de la pyramide des âges de la population française amène un déséquilibre entre les classes d'âges : entre 2000 et 2008, les générations qui entrent au collège sont moins nombreuses que celles qui en sortent.

<i>France métropolitaine + DOM</i>	2000	2008	Evolution 2000-08
Total Premier degré (en milliers)	6 571,8	6 643,6	+1,1%
Second degré - premier cycle (en milliers)	3 289,50	3 088,5	-6,1%

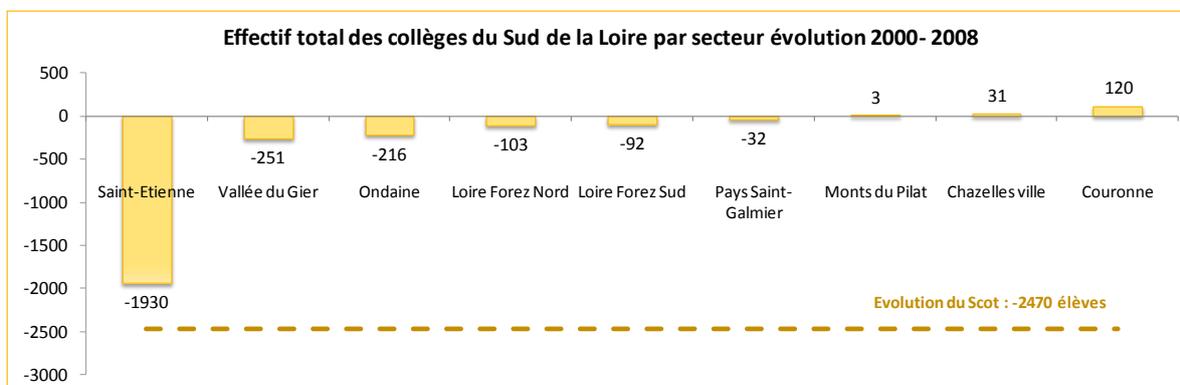
De même que dans le cas des effectifs du premier degré, les secteurs qui comptent le plus d'élèves accusent les plus fortes baisses. **La ville de Saint-Étienne** reste le secteur le plus touché : -18%, soit une perte de **1 930 élèves**. **On constate, comme à l'échelle nationale, un écart important entre le premier degré et les collèges**, puisque ce chiffre est nettement supérieur aux 1594 élèves du premier degré qui ont disparu pendant la même période alors que le nombre de classes d'âge est deux fois moins important (4 classes d'âge sont présentes au collège, 8 dans les écoles maternelles et élémentaires). Les secteurs public (-976 élèves) et privé (-954 élèves) connaissent des pertes équivalentes.

Les **vallées du Gier et de l'Ondaine** ont perdu respectivement **251 (-5%) et 216 (-6%) élèves**. Pour la vallée du Gier, cette baisse s'est opérée essentiellement sur le secteur public (-201 élèves) alors que dans la vallée de l'Ondaine, le secteur privé est davantage touché (-122).

**Loire-Forez Nord et Loire-Forez Sud** connaissent également une baisse, de l'ordre d'une centaine d'élèves dans chaque secteur, qui s'oppose à la croissance des effectifs du premier degré. Par ailleurs, il est intéressant de constater que les évolutions entre le public et le privé sont inversées sur ces deux secteurs : au sein de Loire-Forez Nord, le secteur privé enregistre une forte baisse alors que le public progresse nettement ; au sein de Loire-Forez Sud, le public diminue alors que le privé stagne. Cela est notamment dû à l'ouverture d'un établissement à Saint-Romain-le-Puy, qui a accueilli 544 nouveaux élèves dès sa première rentrée (en 1998) et a connu une augmentation soutenue depuis lors (+24%). La fermeture en 2002 du collège public de Chalmazel a eu peu de conséquence sur l'évolution des effectifs du secteur, car il ne comptait plus qu'une quinzaine d'élèves en 2000-2001. Enfin les collèges privés de Loire Forez Nord ont perdu près de 40% de leurs effectifs, baisse marquée par le rattachement des élèves du collège Antoine de Saint-Exupéry au collège Victor de Laprade.

<i>Evolution des effectifs - 2000-08</i>	Public	Privé
Victor de Laprade (Montbrison)		-70
A. de Saint-Exupéry (Montbrison)		-280
Mario Meunier (Montbrison)	+170	
Léonard de Vinci (Saint-Romain-le-Puy)	+92	
Chalmazel	-15	
Loire Forez Nord	+247	-350
Saint Joseph (Saint-Just-Saint-Rambert)		+3
Anne Frank (Saint-Just-Saint-Rambert)	-95	
Loire Forez Sud	-95	+3

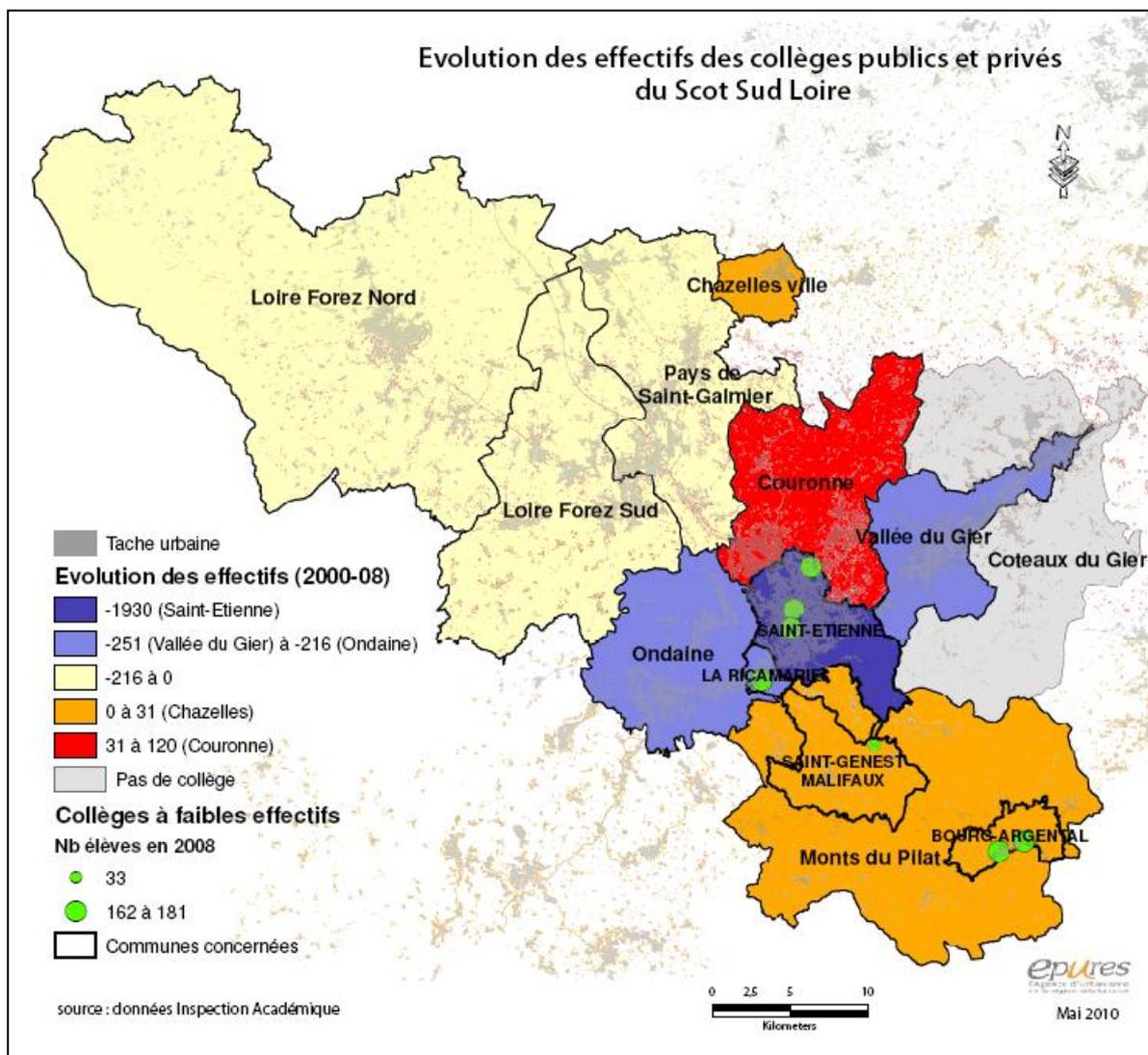
Les secteurs du Pays-de-Saint-Galmier, des Monts-du-Pilat et de Chazelles-sur-Lyon connaissent des variations mineures (toujours inférieures à 35 élèves). **Seul le secteur de la Couronne affiche une hausse marquée : +120 collégiens.** Là encore, cette évolution est inversée à celle observée pour le 1<sup>er</sup> degré (-173 écoliers). Elle est due à la très forte croissance du collège Joseph Collard à Saint-Héand, qui a gagné 200 élèves en huit ans. L'attractivité de cet établissement pourrait expliquer cette évolution, de même que l'arrivée sur ce secteur, dans les années 1990, de vagues de nombreux ménages ayant des enfants en bas âge qui ont aujourd'hui grandi.



### Un faible nombre de collèges fragiles

Le Sud Loire compte sept collèges de moins de 200 élèves (représentés en vert sur la carte ci-après). Le collège Riocreux accueille peu d'élèves en raison de sa spécificité sanitaire et sociale ; le collège Saint-Joseph de Bourg-Argental est de petite taille, mais en légère progression depuis 2000. **En revanche, trois collèges connaissent des diminutions importantes d'effectifs.** Ainsi, **Jules Vallès** (la Ricamarie) a perdu 57 élèves depuis 2000 et **Sainte-Marie** (Saint-Etienne) 79 ; pour le collège **Marc Seguin** (Saint-Etienne), cette baisse se chiffre à 193 élèves (soit plus de la moitié de l'effectif de 2000). Ces situations ne s'expliquent pas par les évolutions démographiques du secteur sur lesquels ces établissements sont implantés. Ainsi, la diminution des effectifs du collège Marc Séguin, implanté au sein du quartier de Montreynaud s'oppose à la croissance du collège des Champs, implanté à la Terrasse. Dans la mesure où Montreynaud n'est pas marqué par une forte déprise démographique (la population a diminué de 2,8% mais reste très jeune puisque l'indice de jeunesse est de 2,8), cette baisse s'explique essentiellement par **une faible attractivité** de l'établissement et un évitement des familles. Les politiques de renouvellement urbain déployées sur ce quartier travaillent à inverser ces tendances.

Nom du collège	Commune	Statut	2008	Evolution 2000-08
Maison de Riocreux	ST-GENEST MALIFAUX	Prive	33	15
Saint Joseph	BOURG ARGENTAL	Prive	162	8
Sainte Famille	SAINT-ETIENNE	Prive	176	-10
Jules Vallès	LA RICAMARIE	Public	178	-57
Le Pilat	BOURG ARGENTAL	Public	180	-16
Marc Seguin	SAINT-ETIENNE	Public	180	-193
Sainte Marie	SAINT-ETIENNE	Prive	181	-79



## Conclusion

Globalement, si on se réfère à la période 2000-2008, les effectifs des premier et second degrés (premier cycle) sont en baisse (-4,3%) **dans un contexte d'évolution démographique qui reste défavorable à la croissance de la population jeune** : -2,6% de 0-14 ans entre 1999 et 2006, qui s'explique à la fois par la structure de la population vieillissante et un solde migratoire négatif, impacté par le départ de familles avec enfants.

**Les baisses sont très marquées au sein des secteurs les plus urbanisés, à savoir la ville centre et les vallées du Gier et de l'Ondaine.** Elles sont moins importantes en nombre mais notables en taux dans les communes du nord de l'agglomération de Loire-Forez et dans certaines communes du Pilat. **Les évolutions positives** des communes de Loire-Forez sud, de certaines communes de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier et des coteaux du Gier concernent des territoires ruraux ou périurbains. **Elles se font ressentir localement de manière forte** (construction d'écoles, ouverture du collège de Saint-Romain-le-Puy en 1998 et du collège de Veauche prévue pour 2012), **mais ne suffisent pas à inverser la tendance générale, qui reste négative.**

**Pour tous les secteurs, on constate de fortes différences d'évolution entre les niveaux scolaires. Les effectifs collégiens du Scot Sud Loire affichent un recul nettement plus fort que les effectifs du premier degré** : -9,0% pour les collèges contre -1,9% pour les écoles, soit une différence de 7,1 points. Au sein du premier degré, les effectifs maternels ont une évolution moins favorable que les effectifs élémentaires. **Ces écarts s'observent au niveau national.** Ainsi, entre 2000 et 2008, les effectifs des collèges français sont en baisse de 6,1% alors que ceux des écoles accusent une hausse de 1,1%, soit une différence de 7,2 points. La stagnation des effectifs maternels s'explique d'une part par la reprise de la natalité, qui se fait ressentir jusqu'en 2005, et d'autre part par la diminution de la scolarisation des 2 ans. La croissance des effectifs élémentaires est due à l'arrivée de classes d'âges plus nombreuses pendant cette période. A l'inverse, depuis la rentrée 1995, les effectifs du second degré (premier cycle) n'ont cessé de diminuer du fait de l'entrée au collège de générations moins nombreuses.

### Quelques constats en matière de démographie et d'effectifs pour le territoire

- Les communes des secteurs périurbains lointains (Loire-Forez, communes nord de la Couronne et du Pays de Saint-Galmier, certaines communes des Coteaux du Gier et des Monts du Pilat) ont connu une forte croissance entre 1999 et 2006 avec l'accueil de jeunes ménages. Cette croissance amène de nouveaux besoins en équipements scolaires, mais n'est pas de nature à se pérenniser (diminution des espaces disponibles, évolution du cadre légal avec la mise en œuvre du Scot, augmentation des prix immobiliers). D'où **une baisse des effectifs du premier puis du second degré possible d'ici 10 à 15 ans.**
- Les communes périurbaines situées à proximité des centralités (communes sud de la Couronne et du Pays de Saint-Galmier, communes nord de l'Ondaine<sup>8</sup>) sont marquées par le vieillissement des ménages au sein des zones pavillonnaires : **les baisses constatées aujourd'hui devraient se poursuivre.**
- Les centralités (Saint-Etienne, les communes urbaines des deux vallées, les centralités de Loire-Forez et du Pays de Saint-Galmier) devraient connaître **des pertes moins importantes de population et d'effectifs scolaires.**

Ainsi la mise en place du cadre réglementaire du Scot devrait contribuer à inverser ou au moins adoucir ces évolutions, en assurant un renouvellement démographique pour les centralités, lieux ciblés pour le développement et l'accueil de nouveaux arrivants, et une croissance modérée pour les secteurs ruraux et périurbains.

<sup>8</sup> Saint-Genest-Lerpt et Roche-la-Molière

## **Deuxième partie**

### **La place de l'offre scolaire dans les parcours résidentiels des ménages stéphanois**

*Les motivations des choix résidentiels*

*La place accordée au quartier et aux équipements de proximité*

*Les choix et les contraintes de scolarisation*

*Le regard des ménages sur les établissements scolaires stéphanois*

## Introduction

Connaître et comprendre les choix des ménages en matière de parcours résidentiel, de scolarisation, d'utilisation de tel ou tel équipement sportif, social ou culturel, de recours à tel ou tel mode de transport, représente un enjeu fort pour les politiques publiques. Saint-Etienne et son agglomération ont peu fait l'objet d'études qualitatives sur le thème des mobilités résidentielles, à la différence d'autres agglomérations<sup>9</sup>.

Le premier objectif de l'approche qualitative développée dans cette deuxième partie est donc de **mieux comprendre les motifs des mobilités résidentielles des ménages stéphanois**, et plus précisément, **le rôle des équipements de proximité, dont les équipements scolaires, dans ces mobilités**. En effet, si les grands équipements (tramway, salles de spectacles de grande capacité, stades...) sont largement reconnus comme un facteur d'attractivité des grandes villes, le rôle des équipements de proximité (crèches, écoles, centres sociaux...) paraît moins visible. L'enjeu est donc de connaître de manière plus fine les motivations des choix résidentiels des familles stéphanoises, et parmi les critères pris en compte, la place accordée aux équipements de proximité.

Le deuxième objectif est centré sur **les choix (ou contraintes) de scolarisation** : quelles sont les raisons qui poussent les familles à scolariser leurs enfants dans tel ou tel établissement, quel est leur regard sur ces équipements, quel est leur niveau de satisfaction ?

### L'établissement scolaire, un choix des familles ?

Choisir est un acte non seulement individuel mais aussi social. Selon Agnès Van Zanten<sup>10</sup>, « le caractère social des choix s'exprime par le fait qu'ils dépendent en partie d'opportunités et de contraintes extérieures qui échappent en partie à notre contrôle. Nous choisissons **par rapport à une offre** qui ouvre un champ de possibles plus ou moins vaste en fonction de sa diversité et de son accessibilité. [...] Les choix scolaires en particulier font l'objet d'un cadrage fort par la puissance publique. » L'auteur évoque ici la carte scolaire, l'organisation des transports scolaires en milieu rural... autant de mesures publiques qui limitent les choix possibles des ménages.

En préalable de cette enquête sur les choix résidentiels et scolaires des ménages, il est important de rappeler que les différentes catégories sociales n'ont pas la même « **propension à choisir** ». « [Elles] n'ont, au même degré, ni les compétences nécessaires pour opérer des discriminations au sein d'une offre qui peut apparaître tantôt générique tantôt foisonnante, ni les ressources économiques, culturelles et sociales qu'il faut mobiliser pour obtenir les produits ou les services diversifiés. »

Choukri Ben Ayed<sup>11</sup>, qui a apporté à cette partie de l'étude son point de vue et ses contributions, insiste fortement sur les contraintes qui s'imposent aux ménages qui souhaiteraient « choisir » entre différents établissements :

- contraintes liées à la faiblesse de l'offre (notamment en milieu rural)
- contraintes liées à la desserte en transports en communs
- contraintes financières (scolariser son enfant dans un établissement éloigné du domicile amène un coût engendré par le recours aux transports et à la cantine)

---

<sup>9</sup>Nous nous appuyons notamment sur un article qui traite de ces questions au sein de l'agglomération du Mans : *L'espace dans les stratégies résidentielles des ménages*, Rodolphe Dodier (GRÉGUM - UNIVERSITÉ DU MAINE), ESO, n°21, 2004.

<sup>10</sup>Van Zanten A., *Ségrégation urbaine et ségrégation scolaire*, Les annales de la recherche urbaine, n° 93, mars 2003.

<sup>11</sup> Professeur à l'Université de Limoges, anciennement maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Jean Monnet.

- contraintes liées au marché immobilier pour les parents qui souhaiteraient déménager pour se rapprocher d'un établissement particulier.<sup>12</sup>

Face à ces contraintes, les ménages recherchent avant tout la proximité et la stabilité pour leurs enfants, tant que les conditions de leur scolarisation sont reconnues comme satisfaisantes.

Cette partie qualitative de l'étude se présente en trois temps, la description des conditions de l'enquête et du panel obtenu, l'étude des motivations des choix résidentiels des ménages interrogés et du regard porté sur leur quartier d'habitation et enfin l'analyse de leurs stratégies scolaires : la place de l'école dans les choix résidentiels, les motivations des scolarisations faites dans le privé ou dans un établissement d'un autre secteur, le regard porté sur les établissements, le rapport des ménages à la proximité.

Afin d'apporter des éclairages complémentaires sur les résultats de l'enquête, différents travaux universitaires sont mobilisés :

- une étude des mobilités résidentielles des ménages au sein de l'agglomération du Mans : *L'espace dans les stratégies résidentielles des ménages*, Rodolphe Dodier, 2004
- une étude des liens entre les territoires, les conditions de scolarisation et la réussite scolaire : *Fragmentations territoriales et inégalités scolaires : des relations complexes entre la distribution spatiale, les conditions de scolarisation et la réussite des élèves*, Sylvain Broccolichi, Choukri Ben-Ayed, Catherine Mathey-Pierre, Danièle Trancart, 2000
- une étude des choix scolaires des ménages relatée notamment dans : *Ségrégation urbaine et ségrégation scolaire*, Agnès Van Zanten, Les annales de la recherche urbaine, mars 2003
- Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Agnès Van Zanten, 2009.

---

<sup>12</sup> A ce titre, les écarts sociaux se conjuguent à des écarts territoriaux, les contraintes liées au choix étant plus fortes en milieu rural qu'en milieu urbain, et en périphérie qu'en centre-ville.

## 1 > Déroutement des entretiens et description de l'échantillon

### 1.1. Définition du panel et du type d'enquête

Dans la mesure où cette partie de l'étude vise à analyser les stratégies et le positionnement des acteurs, elle privilégie la qualité et la diversité de l'information recueillie auprès de chaque personne ; des **entretiens en face-à-face** ont été menés pour permettre une analyse des discours. Le panel se constitue de **55 ménages**, un nombre volontairement limité pour faire apparaître la diversité et la richesse des parcours résidentiels, des regards des personnes sur leur quartier, leurs établissements, et de leur stratégie<sup>13</sup>. Les résultats des entretiens mettent en évidence certaines tendances, qui seront cependant à considérer avec précaution lorsqu'elles sont avancées par catégorie de ménages.

### 1.2. Constitution du panel

#### 1.2.1. Critères de sélection

Plusieurs critères ont été définis pour orienter le choix des ménages à solliciter pour un entretien :

- les ménages interrogés doivent se répartir en 3 catégories égales, à savoir les ménages nouvellement arrivés sur un quartier de Saint-Etienne (depuis moins de 5 ans si possible), les ménages présents depuis longtemps dans leur quartier (depuis plus de 5 ans) et les ménages ayant quitté Saint-Etienne (depuis moins de 5 ans si possible)
- les ménages interrogés doivent avoir au moins un enfant scolarisé (ou ayant été scolarisé au moment où ils habitaient Saint-Etienne), si possible en école élémentaire ou au collège.

Par ailleurs, deux secteurs de résidence ont été privilégiés :

- le secteur Chavanelle / Saint-Roch / Centre-Deux
- le secteur Métare / Portail Rouge / Terrenoire.

Enfin, nous n'avons pas cherché à construire un panel **représentatif** du point de vue du revenu, de la catégorie socioprofessionnelle, de l'âge des parents. En effet, l'approche est d'abord qualitative et l'échantillon est trop faible pour être représentatif d'une ville ou même d'un quartier. Cependant, nous avons veillé à ce qu'il soit **diversifié** du point de vue de ces critères, pour que les réponses ne soient pas dépendantes d'un seul type de situation sociale ou démographique.

---

<sup>13</sup> On considère généralement en sociologie qu'un panel de 20 à 30 individus est suffisant pour rendre compte de la diversité possible des situations.

### 1.2.2. Méthode de «recrutement» des ménages

Les ménages ont été repérés puis sélectionnés via les critères exposés ci-dessus. Le repérage s'est fait par plusieurs biais :

- prise de contact par téléphone à partir des fichiers de changement d'adresse de la poste (pour les ménages nouvellement arrivés) et des fichiers des listes électorales (pour repérer dans les communes voisines des ménages en provenance de Saint-Etienne)
- prise de contact dans les espaces publics des quartiers ciblés (parcs...), à la sortie des écoles
- prise de contact par réseau de relation des «personnes ressources» du quartier (directeur du centre social, commerçants) ou des enquêteurs eux-mêmes.

### 1.3. Description du panel

Les 55 ménages ont été interrogés entre mai et juin 2009. Ils se répartissent ainsi :

- 19 ayant récemment emménagé dans un quartier de Saint-Etienne (depuis 1 an en moyenne)
- 18 présents depuis longtemps dans leur quartier (depuis 7 ans en moyenne)
- 18 ayant quitté Saint-Etienne (depuis 5 ans en moyenne).

Par commodité, nous désignerons ainsi ces trois catégories: les «ménages arrivés», les «ménages stables» et les «ménages partis».

#### 1.3.1. Lieu de résidence des ménages interrogés

De fait, les personnes interrogées résident ou résidaient en majorité dans les deux quartiers ciblés (Badouillère / Saint-Roch / Centre-Deux et La Métare / Terrenoire / Portail Rouge).

Quartier (passé ou actuel)	Nombre de ménages
Badouillère / Centre-Deux	33
La Métare / Terrenoire / P Rouge	12
Beaulieu	2
Crêt de Roc	2
Bel Air	1
Bellevue	1
Hyper Centre	1
La Cotonne	1
Montplaisir	1
Villeboeuf	1
Total	55

### 1.3.2. Mobilités : origines des ménages arrivés et destinations des ménages partis

Ménages arrivés	
Avant, où habitiez-vous ?	Nombre
<b>A Saint-Étienne</b>	<b>5</b>
Hypercentre	2
Fauriel	1
Le Soleil	1
Montreynaud	1
<b>Dans l'agglomération stéphanoise</b>	<b>4</b>
La Talaudière	1
Saint-Chamond	2
Saint-Priest-en-Jarez	1
<b>Ailleurs</b>	<b>10</b>
Saint-Galmier	1
Lyon	2
Roanne	1
Saint-Just-Malmont	1
Dôle (39)	1
Douai (59)	1
Clermont-Ferrand	2
Tarbes (65)	1
<b>Total général</b>	<b>19</b>

Les ménages récemment installés dans un quartier de Saint-Etienne ont des origines variées. 5 d'entre eux sont issus d'un autre quartier stéphanois. Pour les autres, seulement 4 sont issus de l'agglomération stéphanoise (communes contigües à Saint-Etienne), 5 du département de la Loire ou de communes proches (RUL, Haute-Loire).

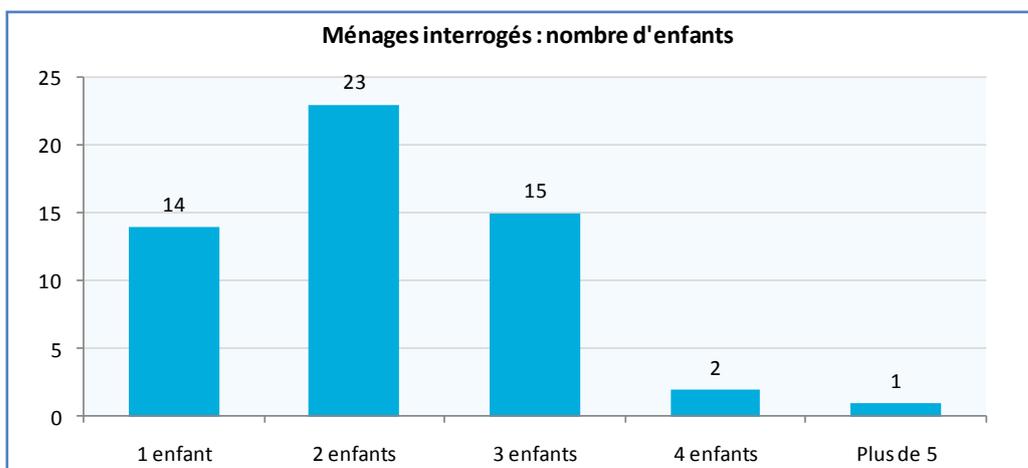
Ménages partis	
Dans quelle commune habitez-vous aujourd'hui ?	Nombre
<b>Dans un autre département</b>	<b>4</b>
Lyon	1
Nantes	1
Paimpol (Côtes-d'Armor)	1
Valence	1
<b>Dans la Loire (hors Scot Sud Loire)</b>	<b>3</b>
Chazelles-sur-Lyon	2
Saint-Maurice-en-Gourgois	1
<b>Dans le Scot Sud Loire</b>	<b>8</b>
Saint-Just-Saint-Rambert	1
Sury-le-Comtal	1
Chambœuf	1
Saint-Bonnet-les-Oules	1
Saint-Galmier	1
Veauche	3
<b>Dans Saint-Etienne Métropole</b>	<b>3</b>
Sorbiers	1
Terrenoire	1
Villars	1
<b>Total général</b>	<b>18</b>

Les ménages interrogés ayant quitté Saint-Etienne sont allés s'installer :

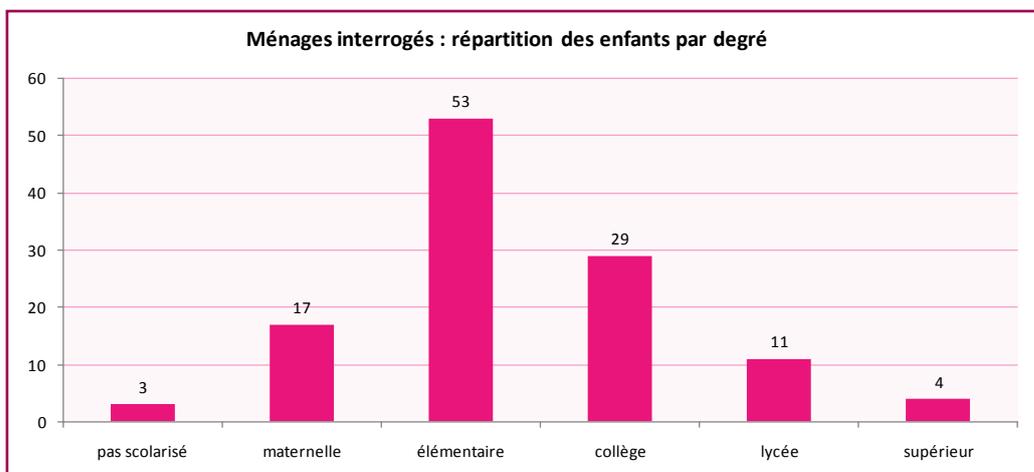
- dans l'agglomération stéphanoise (3)
- dans la Loire (10)
- dans la Région Rhône-Alpes (1)
- ailleurs en France (3).

### 1.3.3. Les enfants : caractéristiques scolaires

Les ménages interrogés ont en moyenne 2 enfants. La très grande majorité a entre 1 et 3 enfants (graphique suivant).



Les enfants des personnes interrogées sont essentiellement à l'école élémentaire (53 enfants) et au collège (29 enfants). 17 enfants sont scolarisés en maternelle et 11 au lycée. 3 enfants ne sont pas encore scolarisés du fait de leur âge, 4 sont en études supérieures et un se trouve sur le marché du travail. Les échanges lors des entretiens se sont centrés sur les enfants scolarisés en maternelle, en élémentaire et au collège.



Enfin, le tableau suivant montre que la répartition entre les ménages ayant leurs enfants dans le public et ceux ayant leurs enfants dans le privé est relativement homogène.

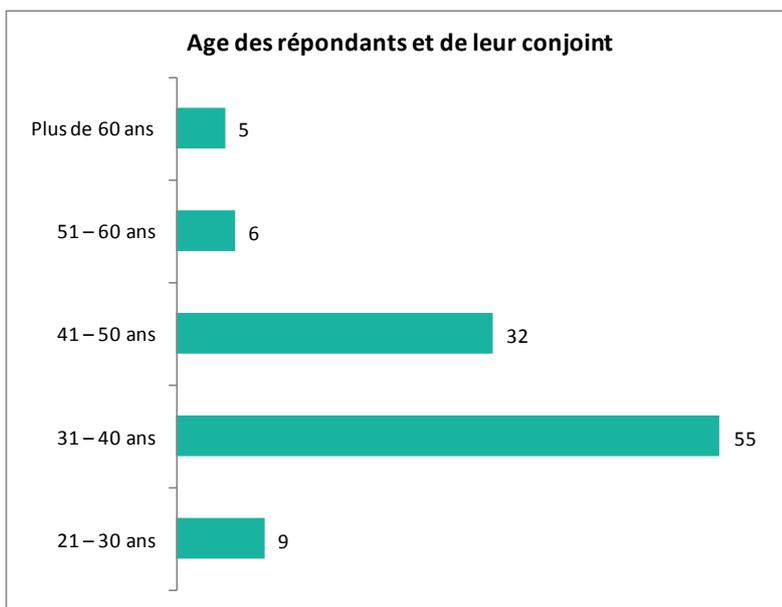
Secteur	Nombre de ménages
Public	23
Privé	23
Public mais autre secteur	6
Public / privé <sup>14</sup>	3
Total	55

<sup>14</sup> Cette catégorie correspond aux familles ayant mis un (ou plusieurs) enfant(s) dans le public et un (ou plusieurs) enfant(s) dans le privé.

### 1.3.4. Les parents : caractéristiques sociales

#### Type de familles et âge des parents

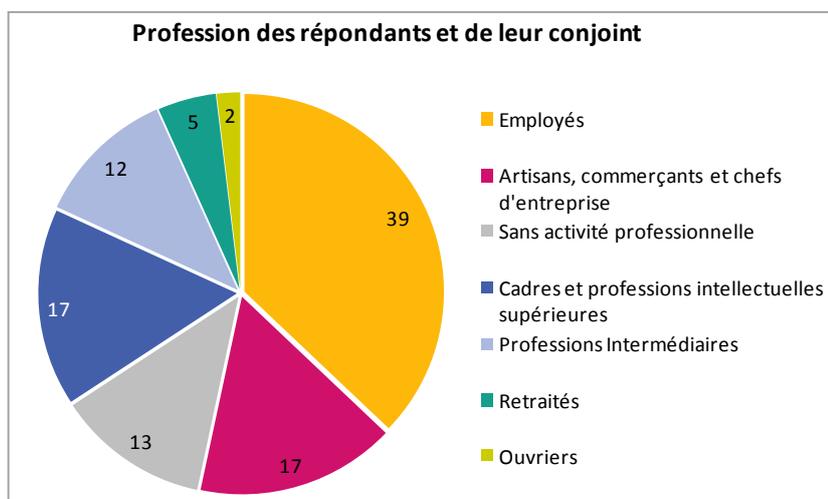
Parmi les ménages interrogés, on compte trois familles monoparentales. La plupart des parents ont entre 31 et 40 ans (55 personnes) ; la tranche des 41 – 50 ans est également bien représentée (32 personnes). Cette répartition explique que la plupart des enfants soient scolarisés en élémentaire. L'échantillon se compose essentiellement de jeunes familles.



#### La situation sociale des parents : catégories socioprofessionnelles et ressources

Les personnes interrogées et leur conjoint sont majoritairement **employés** (37%). Les catégories « artisans et commerçants », et « cadres et professions intellectuelles supérieures » représentent chacune 16% des personnes. 12% appartiennent aux professions intermédiaires. Les retraités (5%) et ouvriers (2%) sont très minoritaires. Enfin, 12% des personnes ont déclaré ne pas avoir d'activité professionnelle.

Le panel se caractérise donc par une forte sous-représentation des PCS<sup>15</sup> « défavorisées » ; il se compose essentiellement de catégories moyennes et, dans une moindre mesure, supérieures.



<sup>15</sup> Professions et Catégories Socioprofessionnelles.

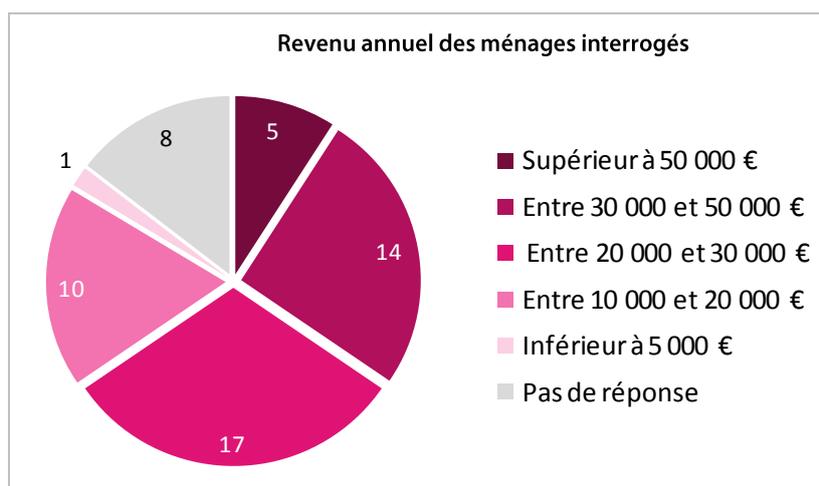
En ce qui concerne les revenus, les ménages se répartissent en cinq classes.

**20%** des ménages interrogés ont un revenu annuel inférieur à 20 000€. Ces ménages se situent en grande majorité en dessous du seuil de pauvreté défini par l'INSEE<sup>16</sup>. **31%** des ménages ont un revenu compris entre 20 et 30 000€ : ce sont des ménages au revenu modeste ; la plupart se situent en dessous du revenu médian de la Ville de Saint-Etienne. Enfin **36%** ont un revenu annuel cumulé supérieur à 20 000€, dont **9%** supérieur à 50 000€.

On peut répartir les ménages de la Ville de Saint-Etienne en quatre catégories :

- les ménages précaires,
- les ménages modestes,
- les ménages aisés,
- et les ménages très aisés.

La répartition des ménages interrogés dans cette étude n'est pas le reflet de celle de Saint-Etienne, puisqu'elle présente une sur-représentation des ménages modestes et une sous-représentation des ménages très aisés. En revanche, la composition en matière de ménages précaires et de ménages aisés est proche de celle observée pour le panel interrogé. Ces chiffres sont à nuancer dans la mesure où ils correspondent aux déclarations des ménages lors des entretiens (risques d'imprécision, et de sous- ou sur-évaluation face à l'enquêteur).



<sup>16</sup> Le seuil de pauvreté défini par l'INSEE pour l'année 2006 est de 10 512€ par unité de consommation, soit 22075€ pour une famille de quatre personnes dont deux enfants de moins de 14 ans. Or la plupart de ces ménages ont au moins deux enfants.

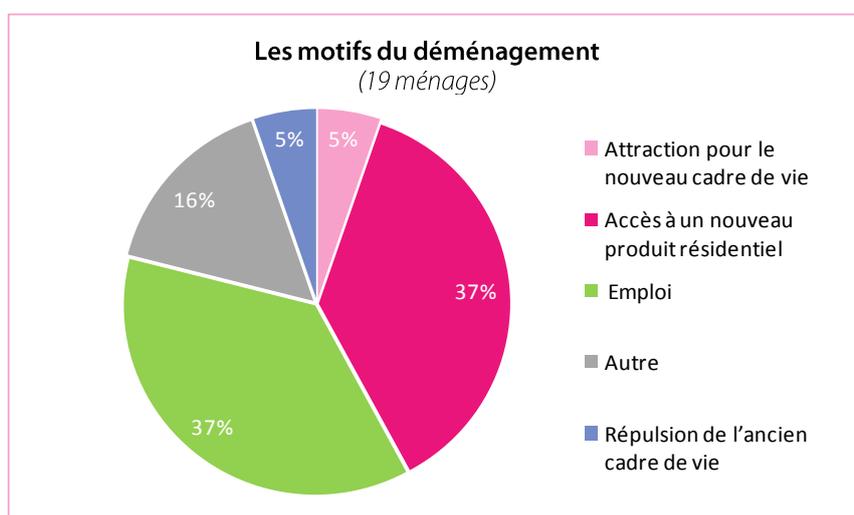
## 2> Mobilités résidentielles et attractivité des quartiers

### 2.1. Les raisons du déménagement ou de la stabilité dans le quartier

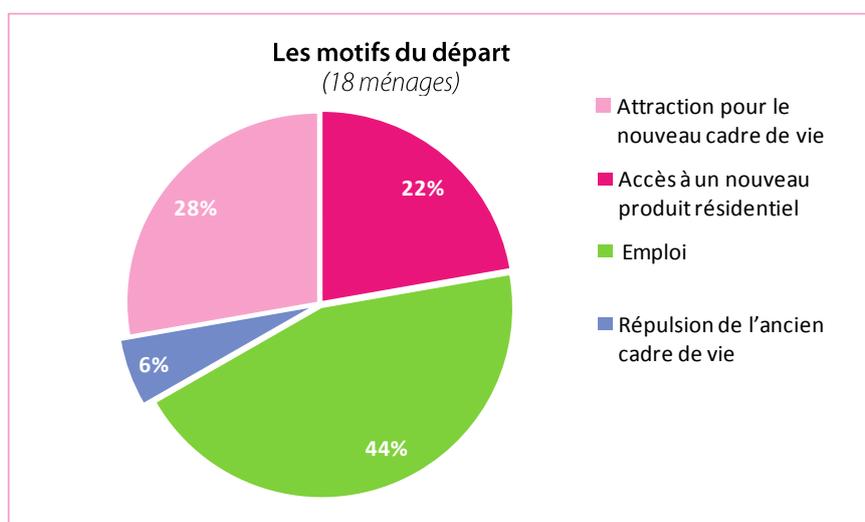
#### 2.1.1. Pour les ménages nouvellement arrivés à Saint-Etienne

Le graphique ci-dessous présente les réponses qui ont été spontanément données par les interrogés à la question « pourquoi avez-vous déménagé » ? Les deux grands motifs avancés par les ménages sont d'une part **l'accès à un nouveau produit résidentiel** et d'autre part **l'emploi**. Ces deux motifs concernent chacun un tiers des ménages.

Les autres raisons sont très peu évoquées : l'attraction du nouveau cadre de vie (une personne), la répulsion de l'ancien cadre de vie (une personne également), et une série d'autres raisons isolées (toujours familiales) : une personne a divorcé, une autre s'est remariée, une troisième a hérité d'une maison de famille.



#### 2.1.2. Pour les ménages ayant quitté Saint-Etienne

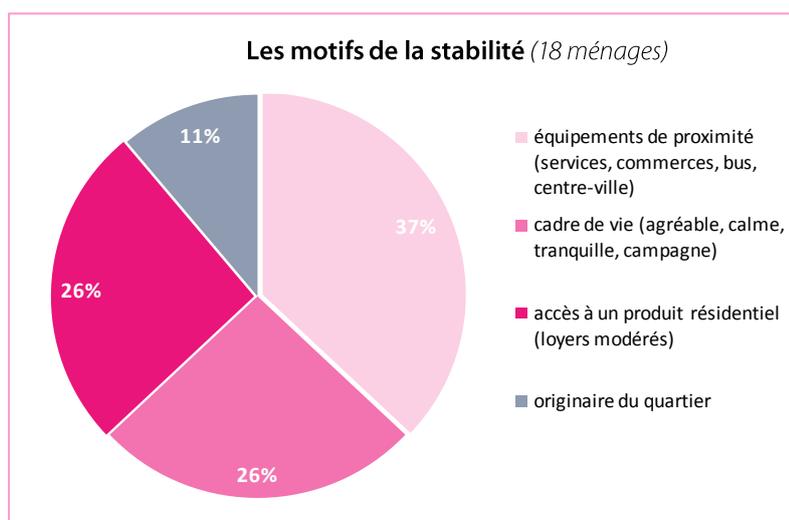


A la question : « pourquoi êtes-vous parti de Saint-Etienne ? », l'emploi est la première cause annoncée : près de la moitié des ménages l'ont évoqué. Parmi eux, 3 ont annoncé comme seconde raison la possibilité de vivre en-dehors de la ville tout en restant à proximité du lieu de travail. Le nouveau cadre de vie est un facteur ayant attiré 5 ménages. L'accès à un nouveau produit résidentiel a été décisif pour 4 d'entre eux. Enfin, l'ancien cadre de vie a poussé un ménage à quitter le quartier et par là-même la ville.

Cette répartition diffère de celle des ménages arrivés ; **l'emploi joue un rôle plus important, et l'attraction pour le nouveau cadre de vie prend une place nouvelle** : les ménages évoquent leur souhait de « vivre à la campagne », de « rechercher un environnement sain pour les enfants ». Ce motif revient plus souvent que l'accès à un nouveau produit résidentiel, même si ces deux aspects sont généralement liés, les ménages évoquant rapidement la volonté d'avoir une maison et un jardin. **Pour finir, la répulsion de l'ancien cadre de vie joue un rôle très faible dans la mobilité résidentielle des ménages partis comme des ménages arrivés.**

Il est à noter que dans la plupart des cas, **le départ est déclenché par un évènement familial** : une naissance ou la perspective d'une naissance, une nouvelle étape de croissance des enfants dont les besoins évoluent... Les familles sont amenées à chercher un nouveau logement, plus grand que le précédent, et reconsidèrent leur cadre de vie.

### 2.1.3. Pour les ménages installés depuis longtemps dans le quartier



Les ménages stéphanois installés depuis longtemps dans leur quartier sont nombreux à évoquer les **services de proximité** (7 sur 18) lorsqu'on leur demande : « pourquoi êtes-vous resté ? ». Ils se montrent attachés à la proximité du centre-ville, aux commerces de proximité, aux équipements de proximité, à la présence des transports en commun. Un quart des ménages évoque **l'ambiance et le cadre de vie** : « un quartier agréable »... « c'est tranquille ici »... « on est à la fois à côté de la ville et de la campagne ». Un quart également explique leur durée dans le quartier par le type de logement qu'ils occupent ; le loyer modéré est alors évoqué. Enfin, quelques personnes ont affirmé être restées dans leur quartier par attachement : elles en sont originaires et y ont souvent des attaches familiales ou amicales.<sup>17</sup>

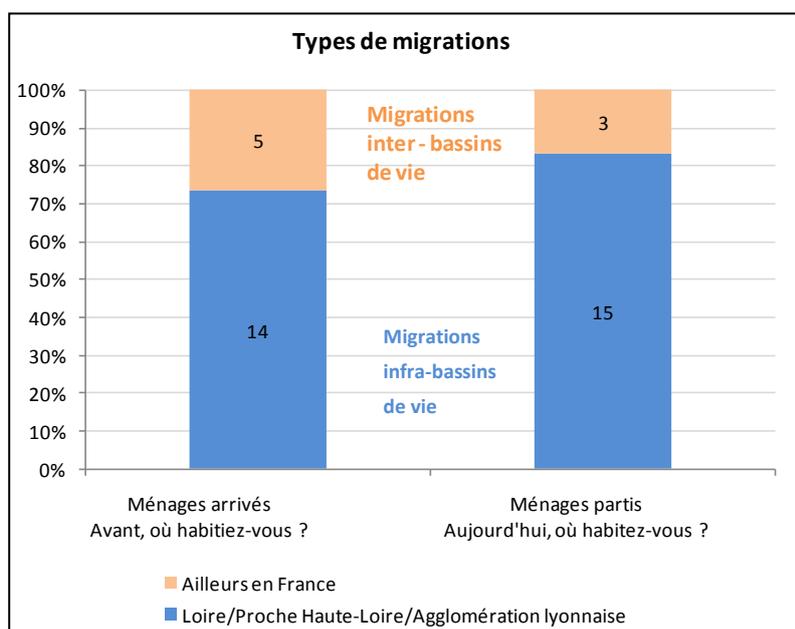
Ainsi, **les ménages stables ne se considèrent généralement pas comme « captifs »** puisque seulement quatre d'entre eux ont évoqué des raisons financières (loyers modérés) pour

<sup>17</sup> Il est à noter que les ménages n'étaient pas limités dans leurs réponses, la plupart ont donc donné plusieurs motifs.

expliquer leur durée dans ce quartier. Par ailleurs il est intéressant de constater que **l'emploi n'a pas été évoqué** comme une raison de stabilité. **Les services de proximité, l'ambiance et le cadre de vie jouent à l'inverse un rôle décisif dans l'attachement des habitants à un quartier.**

### 2.1.4. Conclusion

L'emploi est le premier facteur de départ pour les ménages partis et est très important pour les ménages arrivés. Mais dans les deux cas, il est moins important **que l'attraction pour le cadre de vie et l'accès à un nouveau produit résidentiel** additionnés<sup>18</sup>. Cette observation est à relier à l'échelle des migrations observées: comme le fait remarquer Rodolphe Dodier<sup>19</sup>, les dimensions prises en compte par les ménages jouent de manière très différente « selon l'échelle de la migration intra – ou inter – bassin de vie ». Le panel de l'étude est caractérisé par une forte proportion de ménages ayant déménagé au sein du bassin de vie stéphanois (graphique ci-dessous).



**Pour renforcer l'attractivité des territoires, les politiques publiques visant à améliorer la diversité de l'offre résidentielle et la qualité du cadre de vie sont donc essentielles.** De plus, à l'échelle infra communale, il semble que **la capacité d'un quartier à retenir ses habitants va d'abord être liée au cadre de vie qu'il propose**, avant les contraintes imposées par l'offre résidentielle ou la localisation de l'emploi.

<sup>18</sup> 37% contre 42% des cas pour les ménages arrivés; 50% contre 44% des cas pour les ménages partis (voir les graphiques précédents).

<sup>19</sup> L'espace dans les stratégies résidentielles des ménages, R. Dodier, GRÉGUM - UNIVERSITÉ DU MAINE, ESO, mars 2004.

L'approche de Rodolphe Dodier<sup>20</sup> sur la dimension spatiale au sein des stratégies résidentielles des ménages amène à enrichir et nuancer ces résultats.

**Tout d'abord, il n'est pas possible d'isoler une raison pour expliquer un déménagement.**

Non seulement les raisons sont multiples (par exemple, la recherche d'un nouveau cadre de vie se combine à la nécessité de trouver un logement plus grand en raison de la naissance d'un nouvel enfant), mais les ménages ne les hiérarchisent pas de manière rationnelle lorsqu'ils sont amenés à prendre leur décision. Rodolphe Dodier insiste sur la notion d'**arbitrage**.

« Les ménages ne hiérarchisent pas, mais fonctionnent plutôt sous la forme **d'arbitrages, de recherche de compromis**, entre différentes variables et variantes possibles, avec, parmi ces variables, des variables spatiales. Un ménage peut chercher une maison individuelle dans le périurbain, donc pas trop chère et avec un bout de terrain mais pas trop loin pour limiter les transports, tout autant qu'un appartement en milieu urbain très proche des infrastructures scolaires, des activités des enfants, très proche aussi des possibilités de consommation culturelle. [...] Cet arbitrage se fait en fonction de divers éléments, en premier lieu les capacités financières du ménage, en fonction aussi des besoins du ménage en termes de logement (taille, confort, etc.), mais aussi en fonction de valeurs d'usage affectées à différents types d'espace et en fonction de proximités [proximité au travail, aux équipements, à la famille]. »

Ensuite, l'orientation d'un ménage vers telle commune, tel quartier, tel produit résidentiel dépend naturellement de sa **catégorie socio-professionnelle**. En effet, la catégorie du ménage conditionne ses capacités financières et les valeurs d'usages qu'il associe à tel ou tel lieu. Par exemple, pour les catégories moyennes, l'accession à la propriété (et à la maison individuelle) « reste un objectif à long terme dans la vie ». D'où une migration vers les espaces périurbains, plus ou moins proches des centralités selon les conditions financières des ménages et la valeur d'usage accordée aux équipements culturels et scolaires. A l'inverse, « ce qui est spécifique des cadres, c'est la valorisation de la centralité urbaine, même dans le cas de lieu de travail excentré, qui s'accompagne d'une minimisation des nuisances (environnementales, sociales) ».

**Dans le Sud Loire cependant, la géographie sociale est sensiblement différente du schéma classique des agglomérations françaises: présence forte des catégories défavorisées au sein de la ville centre (dont le centre-ville) et des communes de vallée, migration d'une partie des catégories aisées vers les territoires de la plaine (Pays-de-Saint-Galmier, Loire-Forez) et des coteaux (Coteaux du Gier, pentes du Pilat).**

---

<sup>20</sup> *L'espace dans les stratégies résidentielles des ménages*, Rodolphe Dodier (GRÉGUM - UNIVERSITÉ DU MAINE), ESO, n°21, 2004.



## **Les ménages présents depuis longtemps sur le quartier et nouveaux arrivants**

---

Les ménages installés (depuis longtemps ou récemment) à **Badouillère-Chavanelle-Centre-Deux** ont un regard positif sur leur quartier. Les qualificatifs utilisés sont : « agréable, pratique, sympa ». Une personne a affirmé que le quartier « dégage un sentiment de sécurité ».

**La présence du tram** apparaît comme très importante : le tram simplifie les déplacements domicile - travail et domicile - école/collège, il renforce la proximité au centre-ville (« on a la proximité du centre-ville sans y être »). Au-delà de ses aspects pratiques, il bénéficie d'une très bonne image.

**Les commerces** constituent l'autre atout mis en avant par les familles. Ce sont plutôt les commerces de proximité qui sont évoqués : « les commerçants sont sympas »

**Les crèches, les associations sportives et culturelles ne retiennent pas l'attention prioritaire des ménages.** Quand on les interroge au sujet des crèches, les personnes se montrent satisfaites de leur qualité mais trouvent qu'il n'y en a pas assez. Les associations sportives et culturelles ont peu été évoquées ; certains ménages fréquentent des structures à l'extérieur du quartier : « je ne connais que Tardy, mes enfants vont là-bas et c'est agréable... aussi un peu Villars et Dame Blanche. Mais c'est bien, on arrive à trouver des choses pas trop chères. Je trouve qu'il y a le choix, on arrive à trouver ce qu'on veut. »

Comment expliquer ces tendances ?

La faible fréquentation des centres de loisirs, centres musicaux, centres sociaux, amicales laïques, associations sportives... n'est pas caractéristique de ce seul secteur. Elle reflète en partie les difficultés que traversent actuellement ce type de structures en France, en raison du manque de subventions et de l'évolution des pratiques de loisir. **En revanche, les établissements scolaires ont retenu l'attention des personnes.** Beaucoup estiment qu'ils offrent un large choix.

Quelques ménages affichent leur intention de déménager pour avoir un logement « à la campagne », en périphérie de Saint-Etienne. La volonté est de changer de cadre de vie, et parfois d'accéder à un nouveau produit résidentiel. D'autres affirment qu'ils souhaitent rester sur le secteur Badouillère-Saint-Roch-Centre-Deux : « Mon lieu de travail est à côté, j'aime bien ce quartier... et puis je n'ai pas envie de changer mes enfants d'école. Ils y ont tous leurs copains. »

## **Les ménages ayant quitté Saint-Etienne**

---

Les ménages qui ont quitté la ville ont été interrogés sur les crèches, associations sportives et culturelles de leur ancien quartier, ainsi que sur les établissements scolaires que fréquentaient leurs enfants. 12 d'entre eux habitaient dans le secteur Chavanelle-Badouillère-Saint-Roch-Centre-Deux.

Au sujet des crèches, la plupart des interrogés n'ont pas d'avis, car leurs enfants n'étaient pas en bas-âge. Pour 3 ménages (Badouillère et Chavanelle) « c'est très bien ». Pour un autre (Bizillon) « il y a très peu de crèches ».

Les ménages interrogés ne fréquentaient pas davantage les associations sportives et culturelles lorsqu'ils habitaient Saint-Etienne, à l'exception d'un ménage, dont l'un des enfants prend des cours au conservatoire Massenet. L'opinion sur ce conservatoire est très bonne.

Au sujet des établissements scolaires que fréquentaient leurs enfants, la plupart des ménages en étaient très satisfaits, que leurs enfants soient scolarisés dans des établissements publics ou des établissements privés. Lorsqu'on leur demande pourquoi, deux éléments reviennent constamment : **la qualité du suivi de l'élève** d'une part, **la proximité de l'école** (ou du collège) par rapport au domicile familial d'autre part.

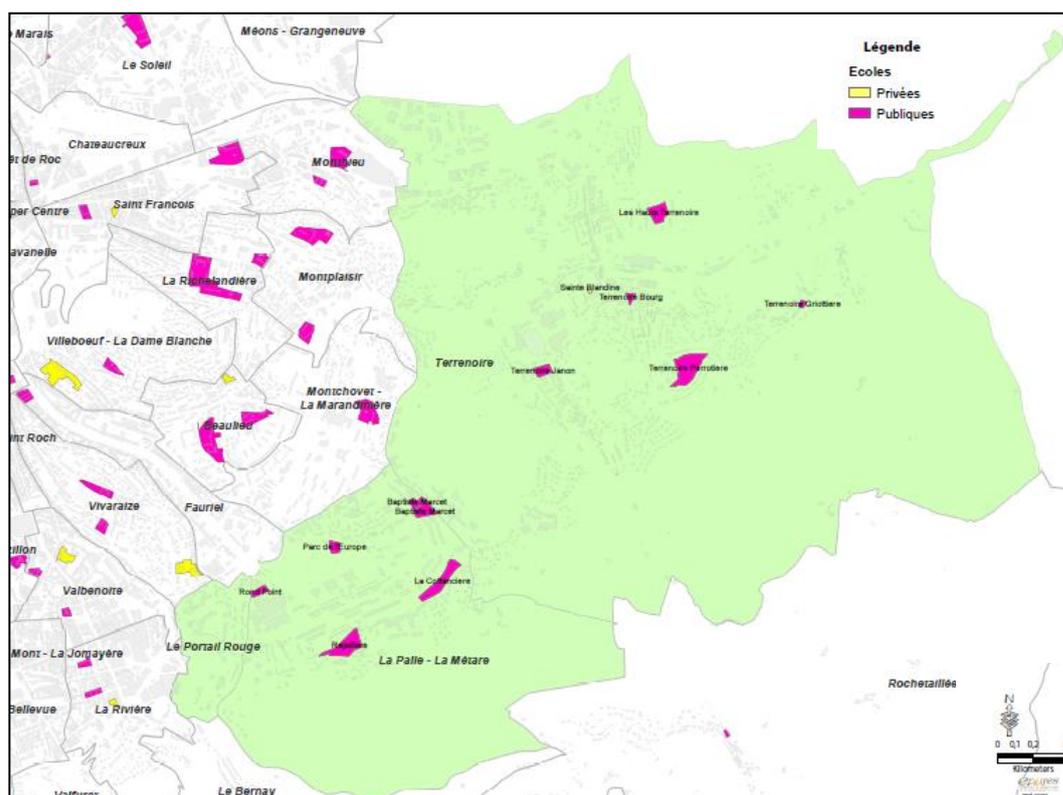
« Les établissements scolaires fréquentés par les enfants disposaient d'une bonne équipe pédagogique, d'un bon encadrement et d'un suivi scolaire régulier. La réussite de l'enfant était assurée. Le cadre était positif pour l'épanouissement des enfants » (au sujet du groupe scolaire Saint-Michel).

La proximité de l'établissement n'a pas seulement des avantages pratiques ; **elle est gage de convivialité, de réseaux de relations entre familles.** « L'école Fauriel était proche du domicile. Les enfants avaient plein de copains ».

Pour les ménages qui avaient fait le choix du privé, l'image, « la réputation » importent également : « l'établissement avait une très bonne réputation et était de haut niveau » ; le terme « bon standing » a également été employé.

Trois ménages affirment qu'ils n'étaient pas satisfaits de l'école (publique) de leurs enfants (quartiers Saint-Roch et Centre-Deux).

## 2.2.2. Le secteur Métare / Terrenoire / Portail Rouge



Les quartiers Portail Rouge, Métare et Terrenoire sont représentés en vert.

### Les ménages présents depuis longtemps sur le quartier et nouveaux arrivants

Beaucoup de personnes ont affirmé avoir d'emblée orienté leurs recherches au niveau du secteur Métare / Terrenoire / Montplaisir, parfois jusqu'à Saint-Jean-Bonnefonds et Sorbiers (un autre secteur, mais le même type de situation vis-à-vis de Saint-Etienne). Parmi ces personnes, la plupart avaient déjà habité dans l'un de ces quartiers / communes limitrophes. **La proximité des axes autoroutiers rapproche les personnes de leur lieu de travail. La proximité de la campagne, alors que le centre-ville reste accessible, est très souvent évoquée comme un atout fort de ce secteur géographique.**

« Il y a tout à proximité... les commerces... Sans les inconvénients de la ville. » « On n'est pas loin de la campagne. On peut monter à Rochetaillée le week-end pour se promener. »

**Habiter dans ces quartiers périphériques, c'est aussi choisir un certain mode de vie.**

**A Terrenoire**, les avis des ménages sont très contrastés. Un des trois ménages concernés a fait part d'une vision très négative du quartier. La personne interrogée, père de 4 enfants, est un ancien du quartier de Montplaisir, il est revenu à Saint-Etienne après plusieurs années à Saint-Chamond (La Chabure). C'est le « coup de cœur pour l'appartement » qui a été décisif, il ne trouvait pas en centre-ville ni à Montplaisir de logement suffisamment grand pour sa famille. On

peut donc parler de «captivité» pour ce ménage. La personne se plaint du manque d'accessibilité du quartier, de son entretien, de son ambiance. «...Surtout que j'avais dit : jamais Terrenoire. Il est triste ce quartier, mais c'est désolant ! Y'a pas de trottoir, les routes n'en parlons pas. C'est inaccessible.»

Les deux autres ménages interrogés se montrent satisfaits de leur lieu de vie qualifié de «calme, tranquille». Une des personnes évoque le centre commercial de Monthieu à proximité. L'autre affirme : «ça fait un peu campagne. En même temps, on est à côté de tout». Les écoles et les associations sportives et culturelles dans le quartier offrent un choix suffisant selon ces personnes.

**A la Métare**, c'est le «tout à proximité» qui est récurrent. Les personnes affirment être proches de leur travail, de l'école, des commerces de proximité, de la campagne, et des centres de loisirs. L'aspect calme et verdoyant du quartier est également mis en avant.

Certains ont aussi expliqué qu'ils sont venus dans ce quartier en raison de l'offre importante de logements en copropriété ou en HLM.

En termes de fréquentation, deux remarques péjoratives ont été faites, l'une sur les jeunes, l'autre sur les personnes âgées :

- «C'est un quartier qui vieillit»
- «Peut-être y'a un peu trop de jeunes qui traînent le soir...».

Au sujet des crèches, les avis sont positifs ; aucun ménage ne s'est plaint de devoir mettre son enfant dans une crèche éloignée, et la qualité des crèches du quartier est jugée élevée.

La Métare est le quartier où les commentaires sur les associations culturelles et sportives sont les plus nombreux ; les ménages interrogés les fréquentent. La plupart affirment qu'il y a assez de choix en termes d'offre.

Selon les personnes interrogées, les équipements scolaires sont suffisamment proches de leur domicile (à l'exception d'un ménage, mais qui habite au Portail Rouge). Certains affirment «je fais tout à pied», d'autres «mon fils peut rentrer seul de l'école».

En termes de qualité de l'établissement, les personnes ont des regards très différents :

- «la qualité a drôlement baissé»
- «Je suis institutrice et j'aimerais bien revenir travailler à la Rejaillère. Mais pour l'instant c'est très demandé, très réputé... donc j'attendrai. Je trouve que c'est une très bonne école et de bonne fréquentation aussi, contrairement à... Plus on s'éloigne de la Métare et plus c'est difficile... [certaines écoles] ont des cas lourds».
- «l'école aurait besoin d'un coup de peinture».

## **Les ménages ayant quitté le quartier**

---

Parmi les ménages interrogés, seulement deux familles ayant quitté Saint-Etienne sont issues du secteur Terrenoire / Portail Rouge / La Métare. La première personne interrogée, qui habitait à La Métare, se montre satisfaite des équipements de proximité présents sur le quartier : «les associations sportives et culturelles ? Si c'est bien. Y'a un centre de loisirs, le FJEP. C'est pas mal. Y'a toutes les activités à proximité». Le regard sur les écoles est également positif. Ce déménagement est lié à un divorce ; les enfants restent donc avec leur mère dans le quartier. L'autre personne interrogée a également un avis favorable sur les équipements de proximité, mais estime que l'offre n'est pas suffisante en nombre : «c'est très varié. Mon fils, là, a fait du foot, de la lutte... Mais c'est qu'il n'y en a peut-être pas assez... Je me rappelle, une fois ils ne pouvaient pas le prendre au foot parce qu'il n'y avait plus de place». Le regard sur les établissements est très positif ; là encore les enfants n'ont pas changé d'établissement car le nouveau logement n'est pas trop éloigné, l'équipe pédagogique satisfaisante et l'ambiance bonne pour les enfants : «ils y avaient tous leur copains et leurs habitudes».

### 3> Les stratégies scolaires des ménages

Dans une étude menée entre 2000 et 2003<sup>21</sup>, Agnès Van Zanten distingue **quatre types de stratégies** qui sont développées par les familles vis-à-vis de l'école : « le déménagement, le choix du privé, le choix par dérogation d'un établissement public, et la "colonisation"<sup>22</sup>. »

Ces stratégies diffèrent fortement selon les catégories socio-professionnelles. « Il existe une rupture entre les cadres et les professionnels du privé et ceux du secteur public qui n'habitent pas les mêmes quartiers et n'adoptent pas les mêmes stratégies. Les cadres du privé ont un capital financier et économique plus important, c'est par la stratégie résidentielle qu'ils contrôlent en partie l'accès de leurs enfants dans l'école de leur choix surtout au niveau du primaire et du collège. En revanche, les professionnels du public et en premier lieu les enseignants vont cohabiter beaucoup plus avec les classes populaires dans certains types de quartiers. Ils n'ont pas les moyens financiers d'habiter dans d'autres types de logements ou même ne le souhaitent pas par conviction idéologique [...et] vont développer d'autres stratégies qui sont plutôt des choix à l'intérieur du secteur public ou [...] "une colonisation" interne des établissements d'un quartier ».

Le territoire oriente également avec force ces stratégies. « Paris, la banlieue parisienne, et un certain nombre de contextes urbains (Lyon, Marseille...) présentent une relative mixité sociale, ce qui fait que les pratiques éducatives des classes moyennes ont un impact sur l'ensemble du système. Et elles possèdent une offre scolaire diversifiée et, surtout, hiérarchisée, qui favorise la mise en place de stratégies scolaires. Dans les villes plus petites, [...] l'offre scolaire est moins riche ». Qu'en est-il à Saint-Etienne ?

#### 3.1. La place de l'école dans les stratégies résidentielles

Plusieurs questions ouvertes ont été posées lors des entretiens pour comprendre la place qu'a occupée l'école dans le déménagement des ménages qui ont changé de quartier ou de commune. Nous avons travaillé sur les réponses aux questions générales portant sur les motifs du déménagement, en regardant si l'offre scolaire ressortait dans les raisons données, puis sur les questions plus directes :

- « Avez-vous accordé de l'importance à la distance de votre logement aux établissements scolaires ? »
- « Avez-vous accordé de l'importance à la qualité de ces établissements scolaires ? Si oui, pourquoi ? »
- « Vous êtes-vous renseigné sur les établissements scolaires de votre secteur avant de vous installer dans ce quartier ? Si oui, comment ? »<sup>23</sup>

<sup>21</sup> Van Zanten A., *Ségrégation urbaine et ségrégation scolaire*, Les annales de la recherche urbaine, n° 93, mars 2003.

<sup>22</sup> « La colonisation relève de la volonté de groupes de parents, très actifs dans les établissements de leur secteur, de peser sur l'organisation et les contenus de l'enseignement », pour recréer de bonnes conditions de scolarisation.

<sup>23</sup> Questions posées aux ménages récemment arrivés sur un quartier stéphanois. »,

### 3.1.1. Pour les ménages nouvellement arrivés à Saint-Etienne

*L'offre scolaire a-t-elle compté dans le choix du quartier ?*

*Quels moyens le ménage s'est-il donné pour choisir le ou les établissements de ses enfants ?*

#### **Type 1 : les « fidèles »**

Il s'agit de ménages attachés à un établissement, voire à un groupe scolaire, qui souhaitent déménager pour accéder à un nouveau produit résidentiel sans que les enfants n'aient à changer d'école. Dans ce cas, **la dimension scolaire** est prise en compte puisqu'elle **oriente les recherches du logement dans un certain périmètre, ou dans des lieux bien connectés au réseau de TC**. C'est la proximité à l'établissement d'origine qui est recherchée, en raison de la valeur que lui accordent les parents, et de l'intérêt à éviter une rupture scolaire pour les enfants. A l'inverse, ceux-ci n'ont prêté aucune attention aux établissements scolaires du nouveau quartier où ils choisissent d'emménager. Ces ménages ne se sont pas renseignés sur les établissements de leur nouveau quartier, puisqu'ils savaient déjà où ils souhaitaient inscrire leurs enfants.

Sont évoqués des **groupes scolaires privés** présents en centre-ville : Saint-Paul, la Sainte Famille, Saint-Michel... Pour l'un des ménages, le temps de parcours domicile – école a été allongé suite au déménagement, mais les enfants n'ont pas changé d'établissement.

Un autre cas de figure est celui d'une famille dont les enfants étaient scolarisés à l'école Fauriel et à l'école Berkeley. Elle a déménagé de Fauriel à Saint-Roch pour se rapprocher de ces lieux de scolarisation (exprimé comme l'élément décisif du déménagement).

Parfois les parents ont une idée très arrêtée sur les établissements de leur nouveau quartier. Certains nouveaux habitants de Badouillère, qui fréquentent des établissements privés ou publics d'un autre secteur, regardent avec distance les établissements scolaires de ce quartier, en évoquant « la fréquentation », les « problèmes de délinquance »... De même, un père de famille (déjà évoqué) a emménagé à Terrenoire suite à un divorce. Les trois aînés sont restés scolarisés à Saint-Chamond pour des raisons pratiques (leur mère y vit toujours) et pour que les enfants puissent garder leurs amis et leurs habitudes. Par ailleurs, le père a gardé une mauvaise image du collège du quartier, qu'il fréquentait quand il était enfant. Dans tous ces cas de familles « critiques », l'image négative des établissements du quartier n'est pas d'abord ce qui les a conduits à laisser leurs enfants dans leur ancien établissement. C'est toujours l'attachement à l'ancien établissement qui a été décisif.

**Cet attachement montre le rôle que joue l'école ou le collège dans la vie sociale d'une personne, d'une famille.** Comme l'explique Choukri Ben-Ayed<sup>24</sup> « l'établissement scolaire n'est pas un produit comme un autre, il accompagne et structure les normes de sociabilités, les relations entre les familles. » Il insiste sur le fait qu'on ne peut substituer facilement un lieu de scolarisation à un autre. Le changement d'établissement est généralement destructurant pour l'enfant et sa famille ; il ne se fait qu'en dernier recours. Ce que l'on constate, c'est que « **les ménages sont soucieux de stabiliser les choses lorsqu'ils se sentent bien dans un établissement** », a fortiori s'il est proche du domicile. Agnès Van Zanten parle, dans le même sens, de « **choix engageants** ». « La défection est coûteuse non seulement à cause d'engagements formels dont il faut se soustraire comme dans d'autres relations d'échange ou des liens de nature affective qui se tissent avec d'autres personnes [...], mais parce que le recours fréquent au choix affecte la qualité d'un service coproduit par le prestataire et l'utilisateur sur la base d'une relation dans la durée. »

<sup>24</sup> Maître de conférences en Sciences de l'Éducation à l'Université Jean Monnet.

### **Type 2 : les « attentifs »**

Le type 2 caractérise les ménages arrivant dans un secteur géographique inconnu avec le souci de se renseigner sur les établissements à proximité. C'est généralement la qualité des établissements qui compte (davantage que leur proximité, même s'ils doivent rester faciles d'accès).

« J'accorde une grande importance à la qualité de l'établissement scolaire, je recherchais une bonne école avec la primaire et la maternelle, je souhaitais que les enfants soient inscrits dans le même groupe scolaire ».

Deux ménages interrogés ont affirmé avoir choisi tel quartier en ayant une répulsion pour certains quartiers : « on a évité les quartiers dits chauds ». Un des parents interrogés a affirmé avoir eu une mauvaise expérience scolaire dans son ancien quartier (à Saint-Etienne) : des enfants « qui ne sont pas très disciplinés ». Ayant choisi le Crêt de Roc, il s'est renseigné sur le collège dont ce quartier dépendait : « Quand j'ai appelé et qu'on m'a dit que c'était Fauriel, j'étais content ».

Les parents disent rechercher « une bonne éducation » dans ces établissements.

Ont été évoqués des établissements privés (quartiers Saint-Roch, Badouillère, Villeboeuf) comme publics (quartiers Centre-Deux, Fauriel, Métare).

Ces ménages sont ceux qui ont pris les moyens les plus importants pour obtenir des renseignements sur la qualité de l'établissement : recherches sur Internet, déplacements en mairie, discussions avec les voisins, « bouche-à-oreille », visite de l'établissement, rencontre du directeur.

### **Type 3 : les « indifférents »**

Le type 3 rassemble les parents qui, devant inscrire leurs enfants dans un secteur complètement nouveau, accordent peu d'importance à la qualité des établissements.

Ils se renseignent tout simplement sur la proximité du ou des établissement(s) dont les enfants ont besoin.

### **Type 4 : les « spontanés ».**

Il s'agit des parents qui ne s'intéressent pas aux écoles en amont du déménagement mais qui y accordent une importance après coup, au moment de l'inscription des enfants.

Ils se renseignent alors sur la qualité des différents établissements (publics ou privés) qui leur sont accessibles.

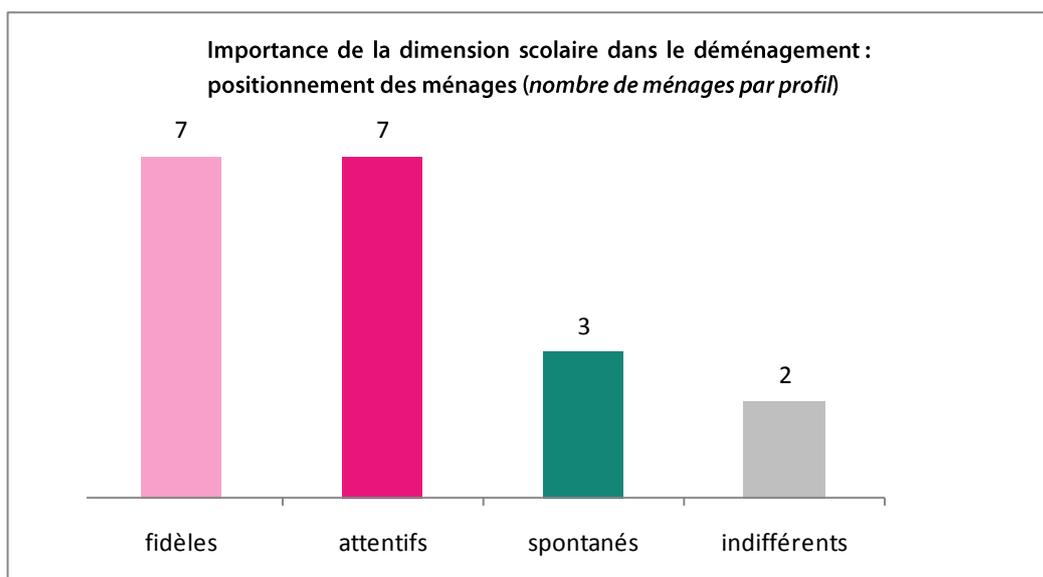
### **Synthèse**

Il est important de noter que certains ménages peuvent être classés dans plusieurs types : ainsi les parents qui ont déménagé de Montreynaud au Crêt de Roc se sont renseignés en amont par rapport au collège et au lycée, mais ne se sont pas posés de questions pour les enfants à inscrire en maternelle et à l'école élémentaire : « Des amis, des gens qui habitaient de ce côté... J'ai demandé si j'habitais Crêt de Roc... ils m'ont parlé pour les tous petits... une école en bas, une autre quelque part ».

**De manière générale, les positionnements et les stratégies des parents changent profondément au moment de l'entrée de leur enfant au collège.** Comme l'exprime Agnès Van Zanten, « le lien entre les stratégies résidentielles et scolaires des familles se renforce au fur et à mesure de la scolarité des enfants. [...] Les stratégies résidentielles se développent à l'entrée au collège ou au lycée. Le déménagement résulte souvent de la nécessité de s'agrandir, et les parents redéfinissent leur cadre de vie. Les préoccupations scolaires deviennent très présentes et les parents se rapprochent des établissements publics les plus réputés, en demandant avant d'acheter ou de louer un appartement quel est le secteur de rattachement. »<sup>25</sup>

<sup>25</sup> Van Zanten A., *Ségrégation urbaine et ségrégation scolaire*, Les annales de la recherche urbaine, n° 93, mars 2003.

Le graphique suivant montre la répartition des différents types de ménages interrogés. Les ménages « fidèles » et « attentifs » sont les plus nombreux (7 pour chaque catégorie), ce qui montre le rôle important que tient la question scolaire lors d'un déménagement pour les familles de catégories moyennes et supérieures. Elle est **très rarement décisive dans le choix d'un quartier, à la différence des situations présentes dans des contextes urbains spécifiques comme la ville de Paris et sa proche banlieue, mais elle oriente et influence ce choix**. Les « spontanés » (qui s'intéressent à l'école mais en aval du déménagement) et les « indifférents » ne sont pas majoritaires. **On peut néanmoins supposer qu'un échantillon plus représentatif des PCS défavorisées amènerait à d'autres résultats, avec la présence de ménages « captifs »** : ces ménages ne sont ni « indifférents » ni « spontanés » mais ils ne disposent pas des ressources suffisantes pour orienter le choix d'un nouveau quartier (dépendance des prix des loyers privés ou des attributions du secteur locatif public) et a fortiori pour prendre se rapprocher de tel ou tel établissement.



Le faible nombre de ménages interrogés et leur inégale répartition en termes de revenus et de PCS ne permettent pas d'établir un lien entre le revenu ou la PCS des ménages et l'importance qu'ils accordent à la question scolaire. On peut simplement constater que **les revenus des ménages « fidèles » et « attentifs » sont diversifiés (de moins de 20 000€ à plus de 50 000 € annuels)**. Les divers travaux de recherche en sociologie de l'éducation ont par ailleurs montré qu'en matière de scolarisation, c'est l'origine sociale et culturelle et non le revenu qui oriente les points de vue, les positionnements et les choix.

### **3.1.2. Pour les ménages ayant quitté Saint-Etienne**

#### ***L'offre scolaire a-t-elle compté dans la décision de quitter la Ville ?***

Pour la très grande majorité des ménages interrogés, **la qualité de l'offre scolaire n'a pas influencé la décision de quitter Saint-Etienne**. Comme cela a été dit, les raisons avancées sont essentiellement l'emploi (obtention d'un poste dans une autre commune ou un autre département), la volonté d'accéder à un nouveau produit résidentiel (maison), et la volonté de changer de cadre de vie. Les établissements scolaires ne sont pas cités, et d'ailleurs la majorité des personnes affirment leur satisfaction vis-à-vis des établissements que fréquentaient leurs enfants. On trouve, parmi ce panel, des ménages du type « **fidèles** », qui ont laissé leurs enfants dans leur ancienne école ou leur ancien collège. Soit une personne de la famille continue d'habiter dans le quartier (les grands-parents, ou encore l'ancien conjoint dans le cas d'un

divorce); soit le ménage a déménagé dans une commune voisine de Saint-Etienne, peu éloignée de l'ancien établissement scolaire.

Pour un ménage cependant, le manque de satisfaction vis-à-vis de l'école a joué dans la décision de déménager. L'un des parents a obtenu un poste relativement éloigné du domicile familial. Alors qu'ils hésitaient à partir, ils ont été « conquis » par l'école située à proximité du nouveau lieu de travail, qui leur est apparue d'une meilleure qualité que celle que leurs enfants fréquentaient (école publique, quartier Centre-Deux).

Un autre ménage a évoqué, plutôt que l'offre scolaire, **l'offre universitaire**. Si la première raison de déménager était l'emploi, la deuxième était la répulsion de l'ancien cadre de vie. La personne interrogée évoque une « mauvaise image de Saint Etienne », l'absence « d'offre universitaire intéressante », l'absence « d'avenir pour les enfants ». Ce ménage, qui s'est installé à Lyon, s'estime néanmoins satisfait de son ancien établissement (groupe scolaire privé, quartier Saint-Roch).

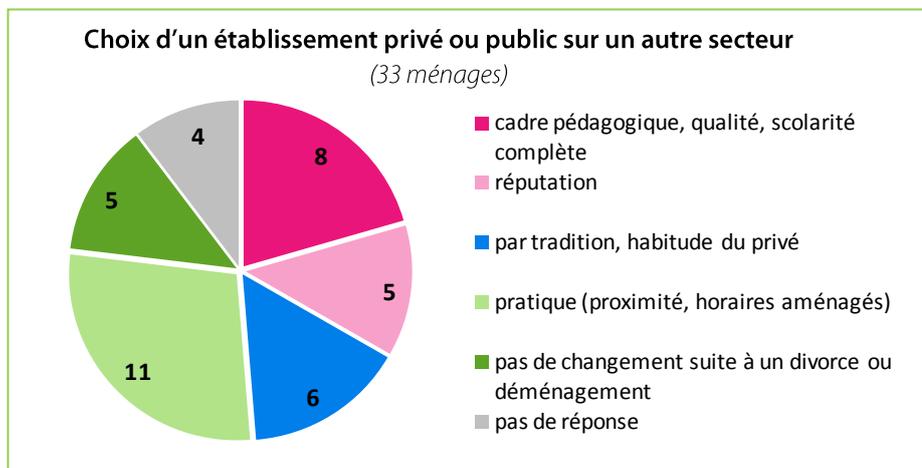
### **3.1.3. Pour les ménages installés depuis longtemps dans un quartier stéphanois**

#### ***L'offre scolaire a-t-elle compté dans la « stabilité » du ménage dans le quartier ?***

**L'offre scolaire n'est pas évoquée en premier lieu dans les raisons qui ont conduit les ménages à s'installer dans leur quartier et à y rester.** Quel que soit le quartier concerné, c'est plutôt le produit résidentiel, l'accessibilité du quartier et son ambiance qui sont cités. Cependant, pour le quartier de Badouillère – Centre-Deux, les ménages sont sensibles à la présence de l'ensemble des commerces, services et équipements de proximité (dont scolaires). Ainsi, **la proximité et la variété des établissements scolaires** ont été citées quatre fois parmi les raisons qui ont conduit les personnes à s'installer dans ce secteur (une fois pour le quartier de La Métare).

## 3.2. Les raisons du choix du secteur public ou privé de l'établissement

### 3.2.1. Les motivations avancées par les ménages ayant fait le choix d'un établissement privé ou public sur un autre secteur



33 ménages sur les 55 interrogés ont fait le choix d'inscrire leur(s) enfant(s) dans un établissement privé ou un établissement public d'un autre secteur. Les raisons avancées par les ménages sont très diversifiées. Cinq motifs, évoqués au moins 5 fois chacun, ont été donnés :

- le côté pratique (proximité de l'établissement, horaires aménagés, possibilité de mener une scolarité complète de la maternelle au lycée (28%)

« J'ai mis mes enfants à cette école parce qu'elle est à côté de chez nous. Ce n'est pas une question de privé ou de public. Si l'école la plus proche avait été publique, on les aurait mis dans le public ».

- le cadre et l'équipe pédagogique (21%)
- la réputation (13%)
- la tradition et les valeurs familiales (15%)
- la volonté de ne pas changer l'enfant d'établissement suite à un déménagement (13%).

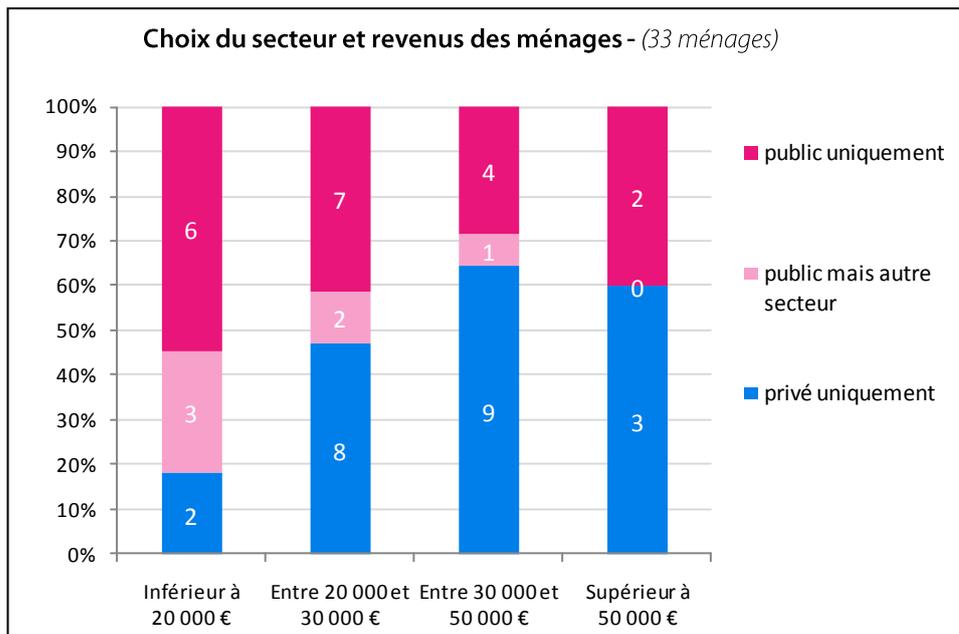
Comme pour les autres questions, certains ménages ont évoqué plusieurs raisons. Ainsi, cette mère de famille relate l'histoire familiale, les aspects pratiques et les relations conviviales qui ont amené au choix du privé : « nous-mêmes, on était dans le privé. J'étais au Rond-Point et mon mari à Saint Michel. On a des bons souvenirs. Au départ, en fait, quand j'ai eu les enfants, j'ai été nommée à Lorette. Donc ils n'ont pas été scolarisés mais il me fallait une garderie le matin avant de partir et l'école du Rond-Point en proposait une à partir de 7H30. Donc je les avais inscrits là-bas. Et puis ben après ils y sont restés. Ils auraient pu continuer à la Cottencière mais bon une fois qu'ils ont leurs copains... Voilà, c'était un choix personnel. Mais je pense que l'école de la Rejaillère est aussi bien. Ce n'est pas du tout une question de qualité. »

Il est étonnant de constater que **les aspects pratiques** réunis concernent 42% des réponses. Ils sont toujours évoqués dans les cas de scolarisation dans d'autres secteurs scolaires. Ces motifs devançant de loin la qualité constatée ou réputée de l'établissement (cadre pédagogique et réputation) (34%). Ce dernier chiffre nous indique cependant que **les phénomènes d'évitement de certains établissements publics existent** : si un établissement est choisi pour sa qualité, c'est que les autres établissements proches et publics sont considérés comme moins satisfaisants. Enfin, peu de personnes affirment que le choix du privé a été fait par tradition. **Les ménages qui scolarisent leurs enfants dans le privé ne prennent pas cette décision de manière passive ou systématique : ils étudient de près la proximité et la qualité des établissements.**

### Les demandes de dérogation en France

Jusqu'en 2008, au niveau national, les enfants qui bénéficiaient d'une dérogation représentaient **10%** des effectifs scolarisés dans les collèges publics. [...] L'essentiel des demandes se fondait sur des choix d'options propres à l'offre scolaire des établissements souhaités. Les élèves bénéficiaires étaient majoritairement issus des couches les plus favorisées. Comme le précise Agnès Van Zanten, cette option était minoritaire par rapport aux autres stratégies (choix résidentiel, choix du privé, action au sein des établissements). L'impact de la réforme de l'assouplissement de la carte scolaire, mise en œuvre depuis la rentrée 2008, est encore peu connu mais doit faire l'objet d'une évaluation. A ce jour, seule une enquête menée par le syndicat des chefs d'établissement (SNPDEN), menée auprès de 2 758 collèges et lycées, a été publiée.<sup>26</sup> Elle montre **une forte fragilisation des établissements scolaires déjà en difficulté à la veille de la réforme mais aussi d'une part des établissements moyens.** « En trois années, 10 % [des établissements en ZEP interrogés] ont perdu un quart de leurs effectifs et 40 % ont connu une baisse. [...] Cette situation ne concerne toutefois qu'une frange de collèges. En revanche, la grande leçon de l'enquête réside dans le basculement des collèges moyens. Un millier d'établissements seraient en train de glisser d'un équilibre précaire vers le camp des "difficiles". [...] Un mouvement d'autant plus dangereux que l'avenir de la mixité sociale et scolaire se joue là, dans ces établissements "moyens mélangés". »

### 3.2.2. Lieu de scolarisation et revenu du ménage



**Le graphique ci-dessus montre que la tendance à choisir le privé augmente avec le revenu, mais jusqu'à un certain seuil :** la part des ménages gagnant plus de 50 000€ par an qui ont scolarisé leurs enfants dans le privé est inférieure à celle constatée pour les ménages dont les revenus se situent entre 30 000 et 50 000€ par an. On peut faire l'hypothèse que les ménages très favorisés attachés au principe de l'école unique ont les ressources culturelles et intellectuelles suffisantes pour accepter le principe de la carte scolaire. Cependant cette différence entre les deux catégories de revenus est à considérer avec prudence dans la mesure où elle représente un petit nombre de ménages.

<sup>26</sup> Article de Maryline Baumard, paru dans l'édition du 08.05.10.

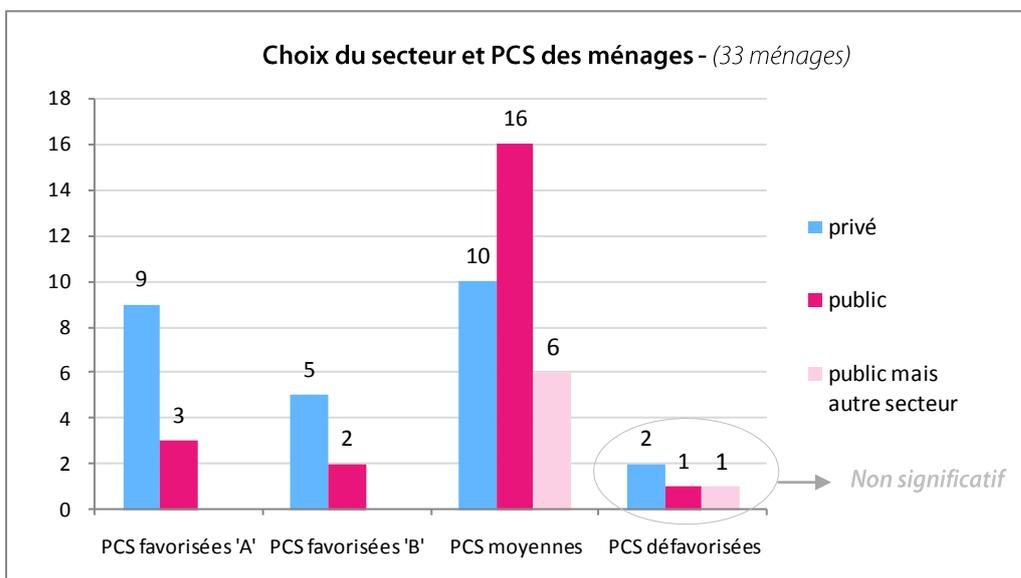
Les ménages à revenus modestes scolarisent plutôt leurs enfants dans le secteur public : 6 ont choisi le **public** sur les 11 ménages gagnant moins de 20 000€. Parmi les 3 ménages de cette tranche de revenus ayant choisi un établissement public dans un autre secteur, l'un a anticipé un déménagement dans un autre quartier : « ils auront déjà leurs copains, on n'aura pas besoin de les changer d'école » ; l'autre a laissé l'enfant là où il se trouvait avant le divorce ; le dernier ménage est dans une situation spécifique (déménagement imposé dans un logement prioritaire car difficultés trop grandes à payer le loyer ; l'enfant n'a pas été changé d'école, qui se situe désormais dans un secteur scolaire différent de celui du ménage).

Les ménages situés dans la tranche de revenus 20 000€ - 30 000€ sont les plus nombreux (17). 41% ont choisi le public, 47% le privé. Pour les 3 ménages restants, l'un est parti de la ville en laissant les enfants dans leur établissement d'origine. Le second n'a pas donné d'explications quant à son choix. Le troisième a choisi une école maternelle sur un autre secteur pour sa proximité avec le domicile.

64% des ménages favorisés (de 30 000 à 50 000€) ont privilégié le **privé**. Seulement 29% des ménages de cette tranche de revenus ont laissé leurs enfants dans le public. L'un des ménages attache une grande importance aux établissements privés et y a scolarisé son benjamin (maternelle). Mais concernant le cadet, il a choisi un établissement public (en hypercentre) pour sa « bonne réputation ».

Enfin, parmi les 5 ménages très aisés (plus de 50 000€), 40% ont choisi le public. Chez les autres, 1 a privilégié la proximité de l'école privée (mais l'enfant était dans le public avant que le ménage s'installe à Saint-Etienne). Les 2 autres ménages sont partisans du privé, qui offre pour l'un « un cadre pédagogique sain », pour le second « une sécurité et l'assurance d'être correctement encadré ».

### 3.2.3. Lieu de scolarisation et catégorie socioprofessionnelle des parents

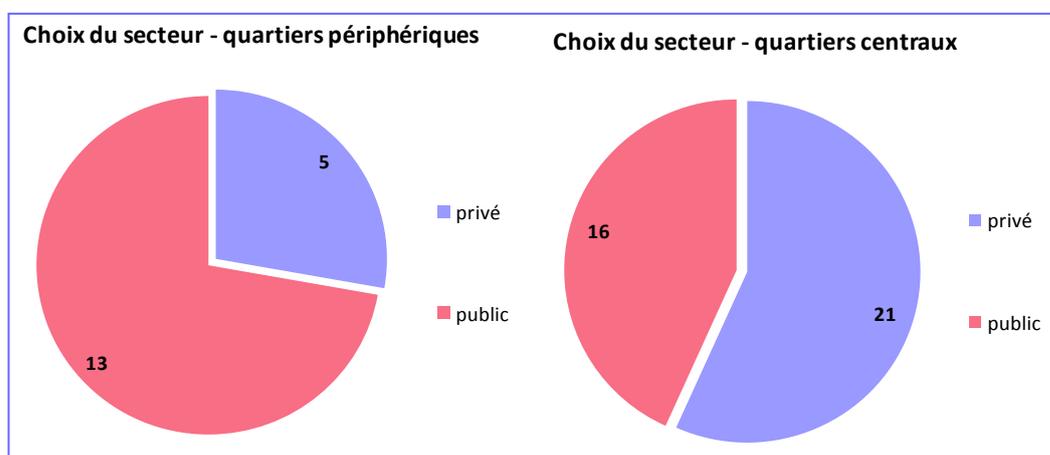


Au cours de ses analyses de la réussite scolaire, l'INSEE regroupe les PCS (professions et catégories socio-professionnelles) en 4 groupes. Le premier, intitulé PCS favorisées A, comprend les cadres et professions intellectuelles supérieures. Le second (PCS favorisées B) se compose des professions intermédiaires. Le troisième (PCS moyennes) rassemble les artisans, commerçants et employés. Enfin, les ouvriers et les personnes sans activité professionnelle constituent le groupe des PCS défavorisées. Lorsque les deux personnes d'un même ménage appartiennent à des catégories socioprofessionnelles différentes, nous leur avons attribué le groupe le plus élevé, partant du principe que cela influençait plus les comportements et les stratégies du ménage.

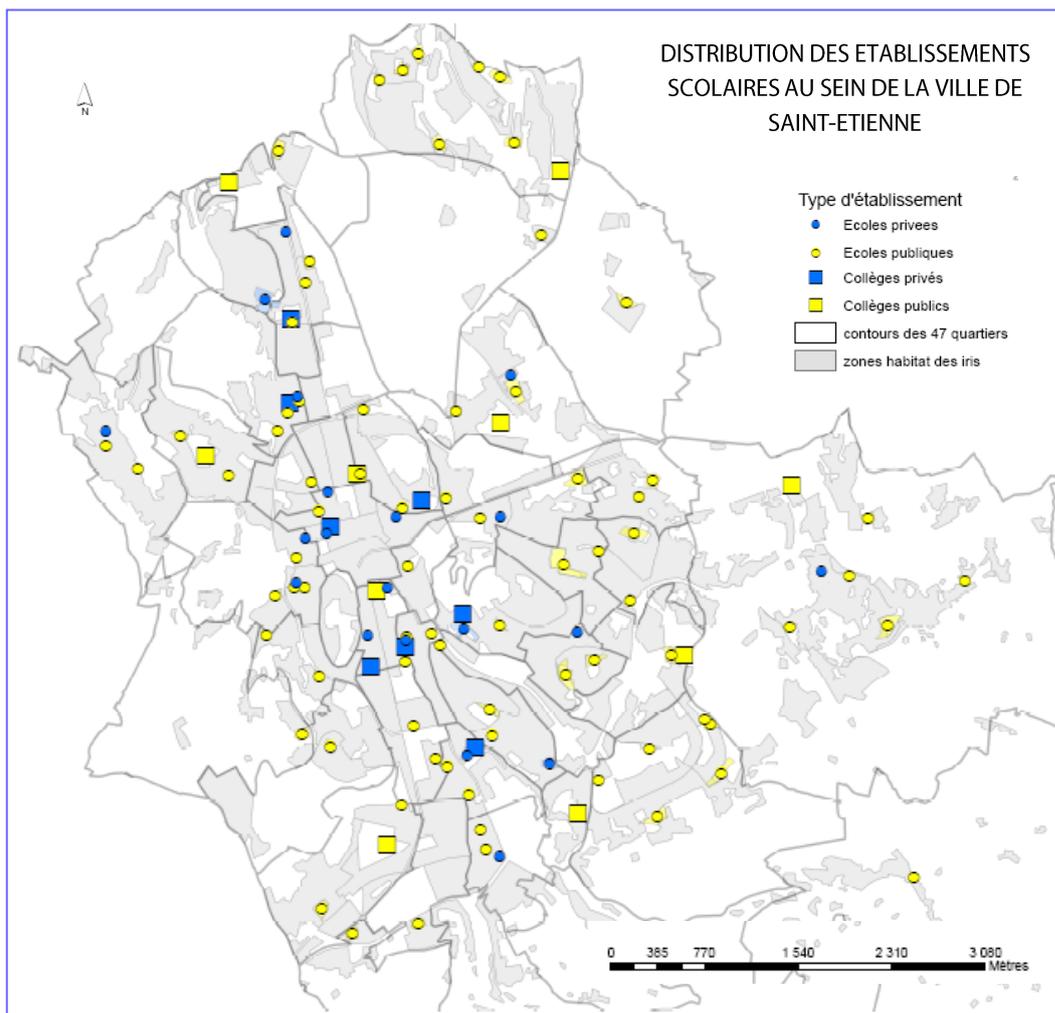
Les **PCS moyennes** sont les plus représentées dans notre échantillon. C'est aussi au sein de ce groupe que la part des ménages ayant choisi le **public** est la plus forte (70%). Ce secteur atteint seulement un quart des ménages pour **les PCS favorisées, qui sont plus attirées par le privé que par le public**, pour les cadres (A), comme pour les professions intermédiaires (B). Enfin, la moitié des PCS défavorisées ont choisi le privé, mais ces résultats, ne sont pas significatifs : la taille de l'échantillon est limitée et les PCS défavorisées sous-représentées. Ils s'agit de ménages partis de Saint-Etienne, qui avaient étudié la proximité de l'établissement au moment de scolariser leur enfant. L'un des ménages avait aussi jugé important que l'établissement fasse partie d'un groupe scolaire permettant à l'enfant de rester de la maternelle au collège.

### 3.2.4. Dans les quartiers centraux, une préférence plus forte pour le privé

L'analyse des entretiens a révélé que les ménages interrogés dans les quartiers centraux (essentiellement le secteur Badouillère – Centre-Deux, mais aussi les quartiers Crêt de Roc, Hyper Centre, Bellevue) ont davantage fait le choix du privé (57%) que du public (43%). A l'inverse, les ménages interrogés dans les quartiers périphériques (La Métare, Terrenoire, Beaulieu, Portail Rouge, La Cotonne, Montplaisir) ont davantage tendance à faire le choix du public (72% contre 54% pour le privé).



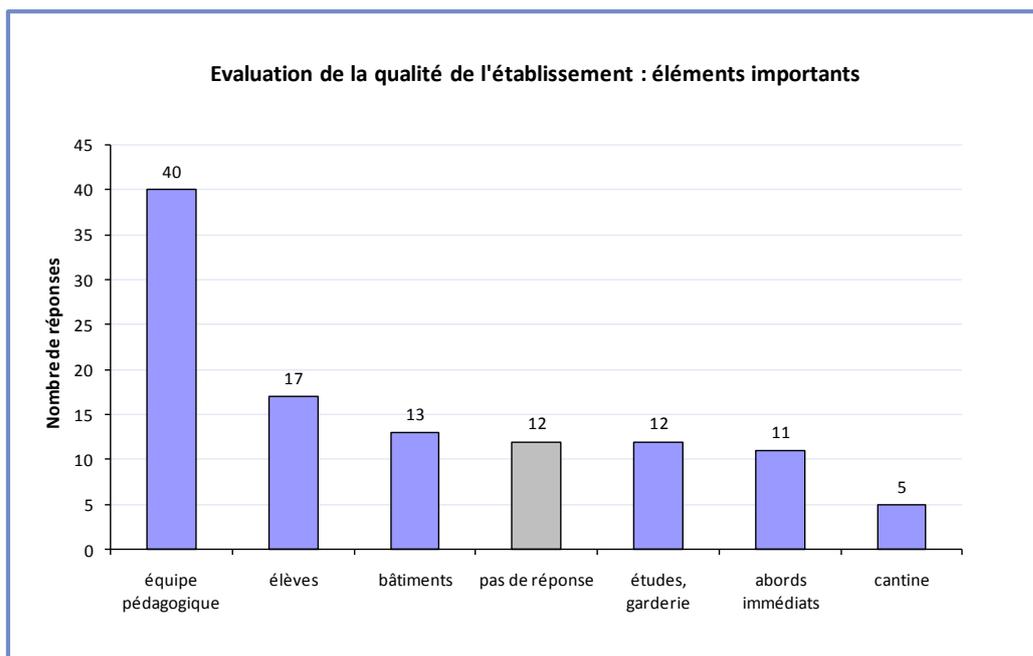
Ces écarts peuvent s'expliquer par les **différences de revenus et de catégorie socioprofessionnelle** entre les deux catégories de ménages (les ménages interrogés dans les quartiers périphériques étant plus modestes), mais aussi par la **localisation des établissements scolaires dans la ville** (carte suivante). Les écoles privées se concentrent en grande majorité sur l'axe de la Grand'rue, alors que les écoles publiques se répartissent de manière homogène sur l'ensemble de la ville, y compris dans les quartiers périphériques.



Ces chiffres révèlent l'importance donnée par les ménages à la proximité des établissements scolaires, notamment du premier degré. Plus le choix d'établissements à proximité du domicile est grand et les réseaux de transport sont denses, plus les parents auront tendance à considérer l'alternative public / privé, plus la concurrence entre les établissements est forte.

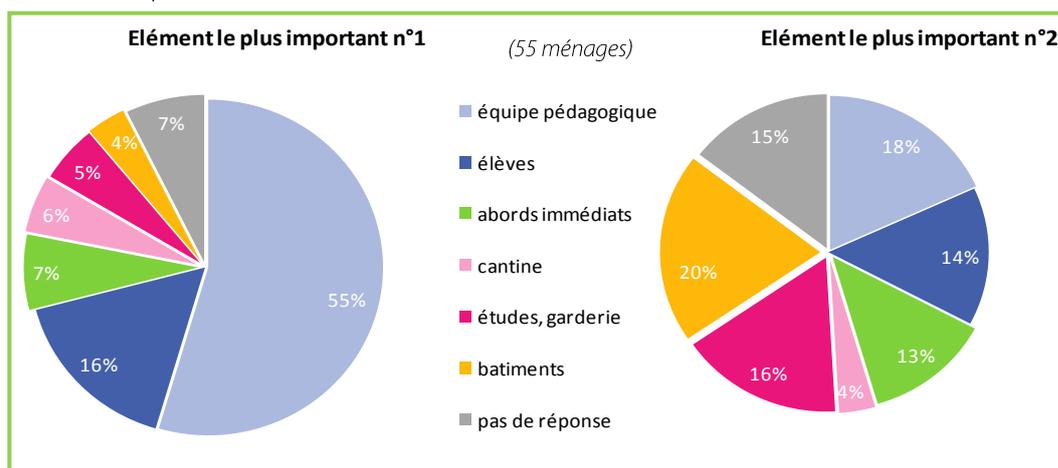
### 3.3. Regards sur l'école : les critères de valorisation

#### 3.3.1. Les critères jugés importants par les ménages



Ce graphique représente les réponses à la question : « Parmi la qualité des bâtiments, la qualité de l'équipe pédagogique, les autres élèves qui fréquentent l'établissement, la cantine, les études, les garderies et les activités périscolaires, les abords immédiats de l'établissement, quel élément est vraiment important pour vous ? ». Les personnes interrogées avaient droit à deux réponses hiérarchisées.

**La qualité de l'équipe pédagogique** ressort comme un élément essentiel de la qualité de l'offre scolaire pour les parents. Il a été cité 40 fois, soit par plus des deux tiers des personnes interrogées. Les graphiques ci-dessous montrent que cet élément est surtout cité comme le premier élément important, alors que pour le deuxième élément, les ménages ont évoqué toutes les réponses.



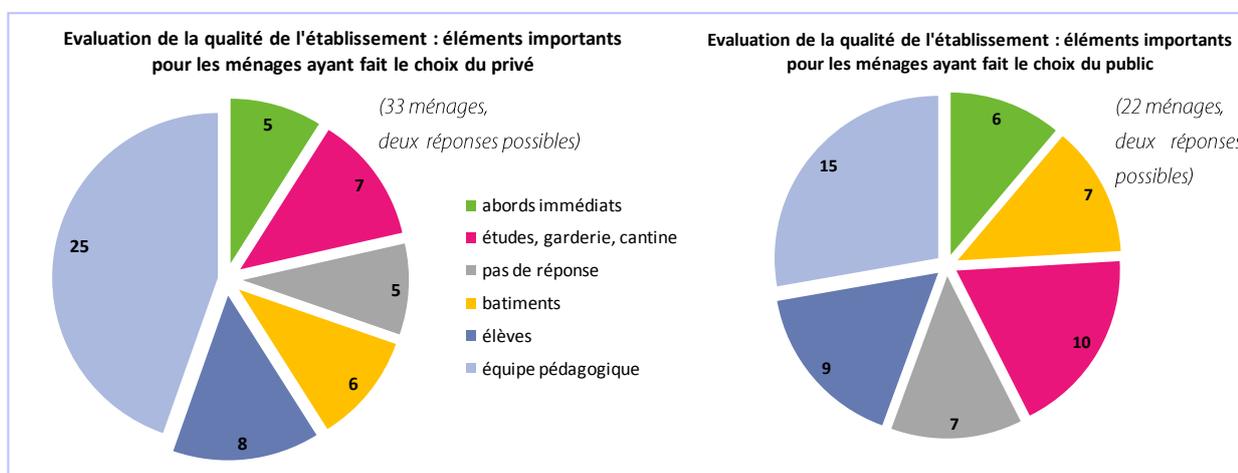
**La fréquentation de l'établissement** (« les autres élèves ») a été évoquée 17 fois. Cet élément apparaît donc comme important pour presque un tiers des ménages. 16% des personnes interrogées considèrent même que cet élément est le plus important. La qualité des bâtiments, la qualité des études et de la garderie, et les abords immédiats de l'établissement ont été cités un peu plus d'une dizaine de fois. Enfin la qualité de la cantine ressort comme un aspect peu

essentiel de l'offre scolaire. Cependant, on peut supposer que si les entretiens avaient été conduits à la rentrée 2009, suite à la mise en place des cantines bio dans les écoles de la Ville, cet aspect aurait été davantage évoqué en termes de qualité de service.

### 3.3.2. Quelles tendances en fonction du type de ménage ? En fonction de la nature de l'établissement ?

Ces tendances sont globalement les mêmes selon le type de ménage. On peut seulement noter que pour les ménages arrivés, les abords immédiats et les études & garderie sont considérés comme des éléments plus importants que les élèves et les bâtiments. En revanche, on note des différences entre les ménages ayant fait le choix du public et ceux ayant fait le choix du privé.

**L'importance de l'équipe pédagogique est plus grande pour les ménages dont les enfants sont scolarisés dans le privé (45%)** que pour ceux dont les enfants sont scolarisés dans le public (28%). En revanche, la **fréquentation de l'établissement** est citée plus fréquemment par ces derniers (17%) que pour ceux qui ont fait le choix du privé (14%). De même, les **services périscolaires** sont plus importants pour les ménages ayant scolarisé leurs enfants dans le public (18% contre 12%).



### 3.3.3. Discours sur les établissements : regards des ménages

#### « Avez-vous regardé... ? » « Que pensez-vous de... ? »

Cette partie analyse les discours des parents sur les différents aspects des établissements évoqués précédemment : l'équipe pédagogique, la fréquentation, les services périscolaires, les bâtiments et leur environnement. Les ménages récemment arrivés ont été interrogés sur les éléments auxquels ils se sont intéressés au moment de choisir l'établissement de leur enfant, et sur l'idée qu'ils s'en faisaient alors. Les ménages stables et partis ont été invités à exprimer leur avis sur l'établissement que leurs enfants fréquentent (ou ont fréquenté).

Parmi les ménages arrivés, seulement un affirme ne pas avoir regardé les caractéristiques des établissements scolaires du quartier ou de la ville avant de scolariser ses enfants : « on dépendait de ce secteur, on ne connaissait personne... ». La très grande majorité des ménages nouvellement arrivés sur le quartier se sont préoccupés de la qualité de l'établissement, en prenant en compte, selon les cas, telle ou telle caractéristique.

#### a) La qualité de l'équipe pédagogique

##### *Pour les ménages arrivés : « Avez-vous regardé la qualité de l'équipe pédagogique ? »*

Les ménages ayant scolarisé leurs enfants dans le public n'ont généralement pas étudié de près la qualité de l'équipe pédagogique. Seul un ménage a fait la démarche de rencontrer la directrice et la future maîtresse de son enfant, rencontre qui s'est révélée très positive. Pour les autres, il n'y a pas eu de « prospection », bien qu'ils aient eu souvent quelques informations en amont.

« Ah non. Comment je pouvais connaître la qualité de l'équipe pédagogique? Je ne connais pas. Vous voulez que je demande quoi... Leur niveau d'étude... ? »

« Non pas du tout. Je fais confiance. Et puis pendant les portes ouvertes, j'avais rencontré plusieurs instituteurs et ils avaient l'air sérieux. »

« Non. Enfin... en fait dans le coin j'ai de la famille. On a des enfants qui ont à peu près le même âge et qui vont dans la même école. Donc je savais que dans l'ensemble, si vous voulez, c'était une école qui était pas mal, autant pour l'ambiance avec les enfants, pour les instits, la famille... mais on ne peut pas dire que j'ai enquêté, enfin enquêté sur l'équipe pédagogique quoi ».

Les ménages ayant fait le choix du privé ont tous vérifié en amont la qualité de l'équipe pédagogique de l'établissement où ils pensaient scolariser leurs enfants. Beaucoup évoquent « la réputation » de l'établissement. Certains se sont renseignés via des **connaissances**. Mais les entretiens révèlent que les personnes utilisent désormais les **sites Internet** des établissements pour se faire une idée. A ce titre, on constate une forte différence entre le public et le privé, puisque les établissements publics ont très peu développé la communication via Internet. Enfin, la plupart ont directement **rencontré le directeur et parfois les enseignants**.

« Oui. Je trouve que l'accueil compte. Lorsqu'on est allé visiter ces établissements, nous avons eu un meilleur contact avec les enseignants de [cet établissement privé]. Ils étaient plus présents que [dans le premier que nous avons regardé]. »

##### Avis des ménages sur l'organisation et l'équipe pédagogique a posteriori (public et privé)

Après quelques mois ou années de scolarité dans l'établissement, les parents se montrent globalement satisfaits de la qualité de l'équipe pédagogique. Cependant quelques-uns se sont montrés « surpris ». Sont évoqués, comme points positifs, l'attitude des professeurs, disponibles et à l'écoute des élèves et des parents, la préparation de l'entrée en sixième pour les élèves de CM2... En revanche, une mère regrette le manque d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) en maternelle (école publique, quartier Tardy), un père estime que

l'encadrement des enfants est trop léger (école publique, Crêt de Roc). Trois ménages ayant scolarisé leurs enfants dans le privé ont exprimé des critiques :

– un encadrement trop sévère, un manque d'attention vis-à-vis des élèves

« Oui, j'ai été surprise du privé. Etonnée et puis ils exagèrent un peu dans le privé. Le gamin, il n'a pas le droit de bouger un orteil. C'est un peu exagéré. »

« Je pense qu'il y a une bonne équipe [dans cet établissement], c'est réputé pour être une école assez carré, pour avoir de bons résultats au Bac. Ils ont un bon niveau, mais bon... [...] Je suis un peu déçu des profs, honnêtement. (...) Surtout les jeunes profs, pas trop les anciens. Les élèves [doivent suivre comme] des moutons. Il faut qu'ils rentrent dans un moule, s'ils sortent de ce moule, on ne s'en occupe pas trop ».

– la priorité donnée à la réussite scolaire au détriment de l'accompagnement humain, de la recherche de sens.

### ***Pour les ménages stables et partis: «Que pensez-vous de la qualité de l'équipe pédagogique?»***

La plupart des parents qui ont fait le choix du privé insistent, en ce qui concerne les enseignants et la direction de l'établissement, sur leur disponibilité, le temps qu'ils accordent au suivi et à l'encadrement des élèves : « encadrement, suivi, disponibilité : ces critères permettent l'éveil de l'enfant » [...] « une équipe ouverte, professionnelle et exigeante ».

Les parents dont les enfants sont scolarisés dans le public ont des discours plus diversifiés. Certains insistent sur l'importance de la disponibilité et du suivi : « Les enfants étaient dans des classes de 25 élèves. Il y avait donc une bonne attention des professeurs et un très bon encadrement. L'équipe pédagogique était disponible. Le groupe scolaire proposait aussi la section européenne ». D'autres accordent de l'importance aux **qualités humaines** des enseignants : ils apprécient qu'ils soient « proches des élèves », ils évoquent une « bonne entente avec les élèves ». Une mère de famille, peu satisfaite, montre également son attachement aux qualités humaines : « le dialogue était difficile [...] les enfants n'étaient pas considérés à leur juste valeur ».

D'autres enfin sont attachés **au dynamisme, à la motivation, à la créativité de l'équipe** : « Ce sont les enseignants qui font l'école et là... En l'occurrence il y a une très bonne équipe d'enseignants. Avec une équipe très dynamique, il y a beaucoup de projets scolaires » (La Rejaillère, quartier Métare).

Plusieurs ménages estiment que la qualité du suivi pédagogique et de l'attention à chaque élève ne dépend pas que de l'équipe mais **aussi de la taille de l'école** : « Au niveau de la maternelle, il y a trois classes, ce n'est pas surchargé. Du coup, les instituteurs sont proches des élèves. C'est agréable. » La suppression de poste ou de classes abaisse, selon ces ménages, la qualité de l'offre scolaire.

Il est intéressant de constater, que le niveau de connaissances des enseignants, leur capacité à expliquer ne sont absolument pas évoqués comme ce qui fait la qualité d'une équipe pédagogique.

Le regard sur l'équipe pédagogique, variable, comme nous l'avons vu, entre le public et le privé, est fortement lié à **ce que les parents attendent de l'école pour leurs enfants**. Agnès Van Zanten a mis en évidence trois orientations possibles.

« La première est le "développement réflexif". Dans ce cas, l'accent est mis sur la connaissance comme facteur d'enrichissement intellectuel et ce tout au long de la vie. [...] Ces parents sont porteurs de la tradition de l'école "émancipatrice" (héritée des Lumières) mais ils sont aussi sensibles à la thématique plus contemporaine de la "réflexivité", [de la capacité à faire preuve d'esprit critique]. »

« La deuxième est l'"instrumentalisme" ou la focalisation sur les acquisitions, les compétences et les classements scolaires en tant qu'investissement susceptible d'accroître les chances scolaires et professionnelles futures des enfants. »

« La troisième, enfin, est le "moratoire expressif", c'est-à-dire une perception de l'école comme un espace et un temps d'épanouissement en valorisant notamment le bien-être, le plaisir et le bonheur. »

On retrouve, dans les propos des pères et mères de famille interrogés dans l'étude, des visées "instrumentalistes", lorsque sont recherchées l'exigence, l'encadrement, le suivi, ainsi que des visées "expressives", lorsque sont valorisées les qualités humaines, l'attention aux élèves et la créativité des enseignants. Les visées "réflexives" ont été moins évoquées.

## **b) La fréquentation de l'établissement**

### ***Pour les ménages arrivés : « Avez-vous regardé la fréquentation de l'établissement ? »***

Au sujet des autres élèves qui fréquentent l'établissement, les réponses sont contrastées. Une partie des interrogés affirment n'avoir pas tenu compte de cet aspect : « Non je n'ai pas fait attention à ça. » « Non. Pour nous, ce n'est pas un critère. » « Non, parce qu'un gamin qui a envie de suivre des mauvaises fréquentations, il en trouvera toujours. Absolument pas ». A l'exception d'un ménage, il s'agit de personnes ayant fait le choix du privé. On peut interpréter ces réponses en supposant que pour ces personnes tout établissement privé propose une fréquentation « acceptable », c'est pourquoi elles n'ont pas cherché à orienter leur choix en fonction de cet élément.

Les autres ménages interrogés ont tenu compte de la fréquentation. On retrouve à la fois des ménages ayant leurs enfants scolarisés dans le public que dans le privé. Certains parlent de leur crainte de la « délinquance », d'autres de l'importance « d'une bonne ambiance », d'autres enfin de leur souci « d'une bonne intégration » de leur enfant.

« Non... Enfin un peu malgré tout parce que si on sait que c'est une école où il y a des problèmes ou de la violence, on ne va pas y mettre son gamin. »

« Ben...comment dire ça...c'est un ensemble. Allez, oui. Ça fait partie de l'ensemble de l'ambiance de l'école. Et dans les impressions qu'on m'a données on va dire que les élèves étaient évoqués aussi. Il y a une ambiance qui avait l'air sympathique, sans problème majeur en fait. »

### ***Pour les ménages stables et partis : « Que pensez-vous de la fréquentation de l'établissement ? »***

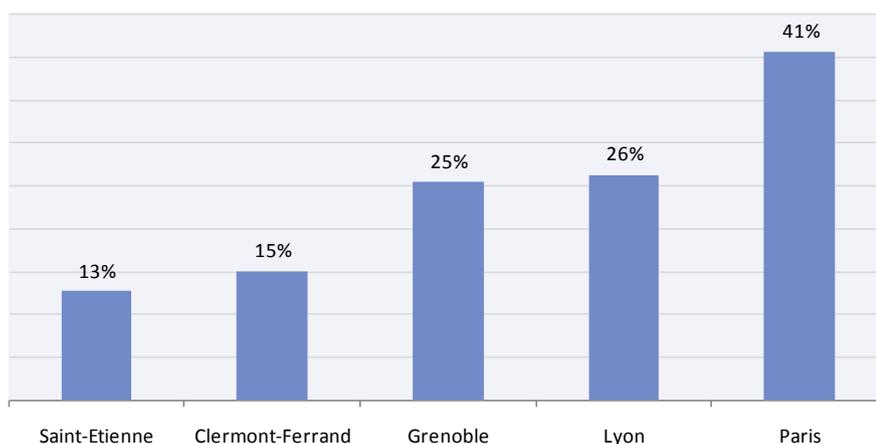
**Les avis de ces ménages sont dans l'ensemble très positifs. L'école est le lieu de sociabilité essentiel pour l'enfant :** « il y a tous ses copains ». Les violences en milieu scolaire sont redoutées par un petit nombre de parents (deux personnes), mais jamais avérées. Dans un cas, une mère de famille a décidé de changer son enfant d'établissement en raison de ses fréquentations : « Au collège... ça devient... Il y a des jeunes qui viennent perturber. C'est la fréquentation qui devient inquiétante. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai décidé d'éloigner mon fils. Il commençait à traîner... »

Trois ménages (ayant scolarisé leurs enfants dans le privé comme dans le public) considèrent qu'une fréquentation « satisfaisante » est basée sur la mixité sociale. A l'inverse, un ménage évoque « le même milieu social » de son enfant et des autres élèves comme critère de satisfaction.

Choukri Ben Ayed insiste dans ses travaux sur le **contexte de mixité sociale propre à la Loire, et Saint-Etienne en particulier**. « Dans la seule grande agglomération du département, les fragmentations urbaines sont moins marquées que dans la plupart des agglomérations françaises de taille voisine, et les politiques de renouvellement urbain ont contribué à préserver cette situation. Saint-Etienne ne comporte pas de quartiers et d'établissements très bourgeois susceptibles de provoquer un fort effet d'attraction des classes moyennes et d'enclencher le développement des processus de fuites en cascade à différents niveaux de la hiérarchie des établissements. [...] Aucun des collèges de la Loire n'a [...] un recrutement socialement très favorisé » (Ben Ayed et Broccolichi, 2007).

De fait, la faiblesse des cadres et des professions intellectuelles supérieures (13% comparé à 26% sur Lyon et 41% sur Paris – voir le graphique ci-dessous) et leur dispersion au sein de la ville centre rendent impossible un regroupement exclusif de ces catégories sur un ou deux établissements. Dans ce contexte de « mixité sociale forcée », la présence de catégories défavorisées au sein des établissements n'est pas perçue comme problématique mais comme normale. S'ensuit un faible évitement des établissements par dérogation ou choix du privé (semblable au public en termes de fréquentation), une situation apaisée et bénéfique pour l'ensemble des établissements et des élèves qui les fréquentent.

**Part des cadres au sein de la population active (15-64 ans)  
comparaison entre plusieurs grandes villes françaises**



Epures – 2010. Sources : Insee, RP2006, exploitations complémentaires.

### c) La qualité des bâtiments

#### ***Pour les ménages arrivés : « Avez-vous regardé la qualité des bâtiments ? »***

Par rapport aux bâtiments, on trouve deux cas de figure :

– les parents ont regardé avec attention la qualité et la configuration des bâtiments.

« Oui. On a regardé s'il y avait une cour, on a visité l'école, on a regardé la distribution des bâtiments. C'est grand, aéré, agréable. »

– les parents n'ont pas tenu compte de la qualité des bâtiments et, pour certains, ils ont même choisi des établissements en mauvais état / en travaux. C'est le cas le plus courant.

« Oui mais sans plus. Ce qui m'intéressait surtout c'est que tout se passe bien. Les locaux sont un peu bizarres comme c'est fait... Les classes... Tout ça... Mais bon, non ça n'a pas été un critère de sélection du tout ».

Après coup, deux ménages se disent surpris de la qualité des bâtiments et du matériel.

« Ça a été la surprise en fait. Parce que [les bâtiments] sont assez vétustes. En tout cas pour la maternelle, ils sont assez vétustes ».

« Je pense qu'on était dans une commune assez bien dotée auparavant, avec des équipements [de qualité]. Donc ici ce n'est pas le cas à Saint-Etienne. Et pour donner un exemple concret, tous les équipements de motricité, les tapis de gym tournent d'école en école. Je pensais que Saint-Etienne étant une grande ville, ça serait mieux équipé en fait. Et puis les bâtiments sont effectivement assez vétustes ».

#### ***Pour les ménages stables et partis : « Que pensez-vous de la qualité des bâtiments ? »***

Le regard posé sur les bâtiments varie beaucoup d'un ménage à l'autre : la moitié des parents interrogés en sont satisfaits, alors que les autres regrettent leur vétusté : « des bâtiments un peu vieillots », « en mauvais état », « plutôt froids », « pas très rassurants des fois ».

Une mère d'élève, qui a fait partie d'un comité de parents d'élèves lorsqu'elle habitait Saint-Etienne, témoigne de sa déception : « ça fait longtemps qu'on réclame des travaux mais on n'a rien eu. Il n'y a jamais eu de réhabilitation au niveau du primaire. Les bâtiments sont vieux et auraient besoin de travaux, mais rien ne vient » (école publique, quartier de la Métare).

Les avis positifs concernent surtout les établissements privés, à quelques exceptions près (écoles Chavanelle et Rejaillère, collège Honoré d'Urfé). **La présence d'un parc ou d'une grande cour dans l'enceinte de l'établissement sont des aspects aussi importants que l'état et l'esthétisme des bâtiments.**

### d) Les études, les garderies et les activités périscolaires

#### ***Pour les ménages arrivés : « Avez-vous regardé les études, les garderies et les activités périscolaires ? »***

Pour un certain nombre de familles, les études, les garderies et les activités périscolaires ne comptent pas car les parents vont les chercher directement à la fin des cours.

« Non. De toute façon, ils n'y sont jamais allés. Après c'est un choix éducatif. Je préfère qu'ils reviennent à la maison » (une mère au foyer ayant scolarisé ses enfants dans le privé).

D'autres parents accordent de l'importance à la présence d'études, d'activités périscolaires, soit parce que leurs horaires de travail ne leur permettent pas de prendre en charge leurs enfants avant ou après les cours, soit parce qu'ils pensent que ces temps d'études et d'activités profitent à leur enfant : « Oui. Les activités périscolaires sont importantes. Il s'agit d'un loisir pas cher et bien instructif pour l'enfant ».

Un ménage bénéficie pour son enfant de cours aménagés avec le conservatoire ; les parents n'avaient pas prévu que leur enfant s'y inscrive au moment du choix de l'établissement (école Fauriel), mais ils en sont aujourd'hui très satisfaits.

***Pour les ménages stables et partis : « Que pensez-vous des études, garderies et activités périscolaires ? »***

Les études sont très appréciées par les parents qui en bénéficient pour faire coïncider les horaires d'école / de collège avec leurs horaires de travail. Les parents plus disponibles n'y ont pas recours. Un ancien Stéphanois regrette le manque d'activités périscolaires (école privée, quartier Villeboeuf).

**e) Les abords de l'établissement**

***Pour les ménages arrivés : « Avez-vous regardé les abords de l'établissement ? »***

Par rapport aux abords de l'établissement, des aspects pratiques (possibilité de stationner pour déposer son enfant), sécuritaires (route dangereuse, trop fréquentée) ont été évoqués, ainsi que l'ambiance urbaine (aménagement agréable, square à proximité, espace piéton). « L'établissement est à côté du centre-ville et de la place, qui est d'ailleurs très agréable. Je me dis que faire ce circuit, c'est bon pour le moral ». « Il y a un square entre l'école et la maison : les parents s'y arrêtent, l'enfant joue, ils y retournent le week-end, c'est très important. Ça fait un sas, permet un échange avec l'enfant ».

Enfin un ménage a regardé la proximité des activités de loisirs. « J'avais vu qu'il y avait un grand gymnase et puis pas très loin, la maison de quartier. Je me suis dit que c'était bien comme ça y'avait pas besoin de partir loin pour faire des activités, c'est à côté. »

***Pour les ménages stables et partis : « Que pensez-vous des abords de l'établissement ? »***

Les commentaires sur les abords de l'établissement sont essentiellement orientés sur le thème de la sécurité routière et des contraintes de stationnement. Les parents qui déposent leur enfant en voiture ont des propos paradoxaux : d'une part ils souhaitent à la fois accéder au plus près de l'établissement et le plus rapidement possible (ce qui n'est pas possible dans la mesure où les véhicules sont nombreux et qu'ils arrivent tous en même temps) ; d'autre part ils critiquent l'insécurité due à la circulation.

Les parcs ont été plusieurs fois cités. La présence d'un espace vert à côté de l'établissement a été positivement relevée par cinq ménages. Ce sont les parcs des places Albert Thomas et Anatole France qui ont été évoqués. Certains ont émis des souhaits par rapport à la sécurisation de l'espace (square place A. Thomas) : « le parc est à côté du tram et de la route et c'est dangereux pour les enfants, il faut surveiller toutes les ouvertures ». Deux couples souhaitent que l'entretien soit amélioré : bouts de verre, saleté.

Un seul ménage s'est plaint de la fréquentation des abords de l'établissement (« trafic de drogue ») mais ces propos sont à modérer dans la mesure où cette personne, qui a quitté Saint-Etienne, a gardé une image globalement négative de la ville et des établissements scolaires (privés) de ses enfants.

**f) La cantine**

***Pour les ménages arrivés : « Avez-vous regardé la qualité de la cantine ? »***

De même que pour les services périscolaires, la cantine n'a pas été prise en compte par les ménages dont les enfants mangent à l'extérieur. Cependant on peut affirmer que la cantine est un élément peu important dans l'ensemble. Un couple, d'origine étrangère, y a volontairement

mis ses enfants pour qu'ils s'habituent aux plats français. Deux ménages affirment être déçus, après coup, de la qualité

« J'ai été déçu parce qu'ils mangeaient beaucoup de frites, de hamburgers... très peu de légumes. Ils avaient une sorte de self où ils avaient des plateaux et en plus y'avait un snack pour les lycées pas pour les collèges. Ils prenaient les sandwiches qu'ils voulaient. Donc ils mangeaient pas mal de cochonneries. Ce n'était pas très équilibré. »

« La cantine est pareille dans toutes les écoles. Elle n'est pas très satisfaisante. Il n'y a pas grand chose au niveau pédagogique autour des repas. Mais c'est en amélioration apparemment. »

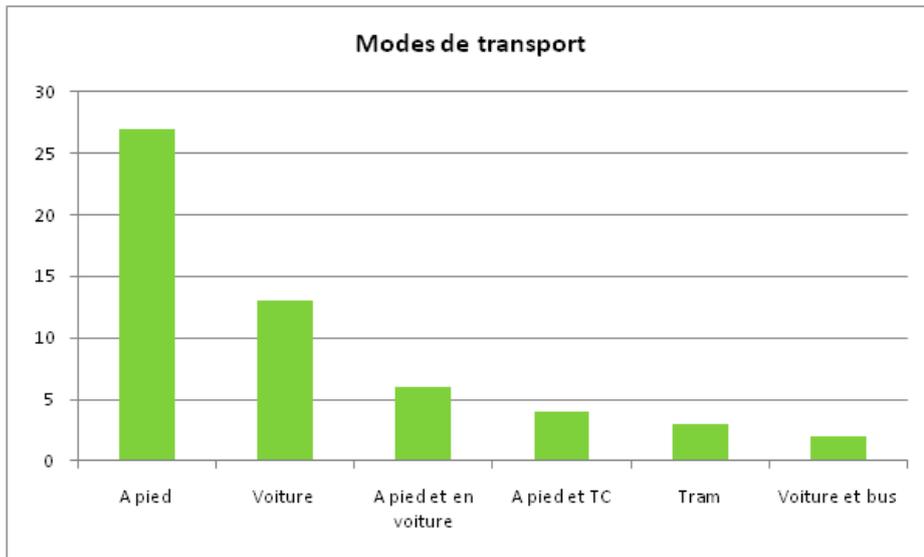
**Comme cela a déjà été évoqué, ces discours sur la cantine seraient probablement différents si les entretiens avaient été menés après la rentrée scolaire 2009, où le système des cantines bio a été mis en place.**

***Pour les ménages stables et partis : « Que pensez-vous de la cantine ? »***

Les avis sur la cantine sont très partagés. La plupart des personnes interrogées se déclarent satisfaites. Cependant certains parents affirment la lassitude de leurs enfants vis-à-vis des plats qui y sont servis, d'autres regrettent que la nourriture ne soit pas plus saine « c'est beaucoup trop gras... » « La nourriture est industrielle... » Ces propos sont à nuancer. D'une part, l'appréciation de la nourriture est très subjective : « Vu par les enfants, c'est jamais bon mais en fait si, c'est très très équilibré. Je regarde régulièrement, c'est très équilibré... ». D'autre part, ces entretiens précèdent la mise en place des cantines bio dans les écoles de la ville.

### 3.4. La proximité de l'établissement au domicile : perceptions et pratiques des ménages

#### 3.4.1. Les modes de déplacement utilisés



#### La moitié des ménages interrogés emmènent leurs enfants à l'école à pied uniquement.

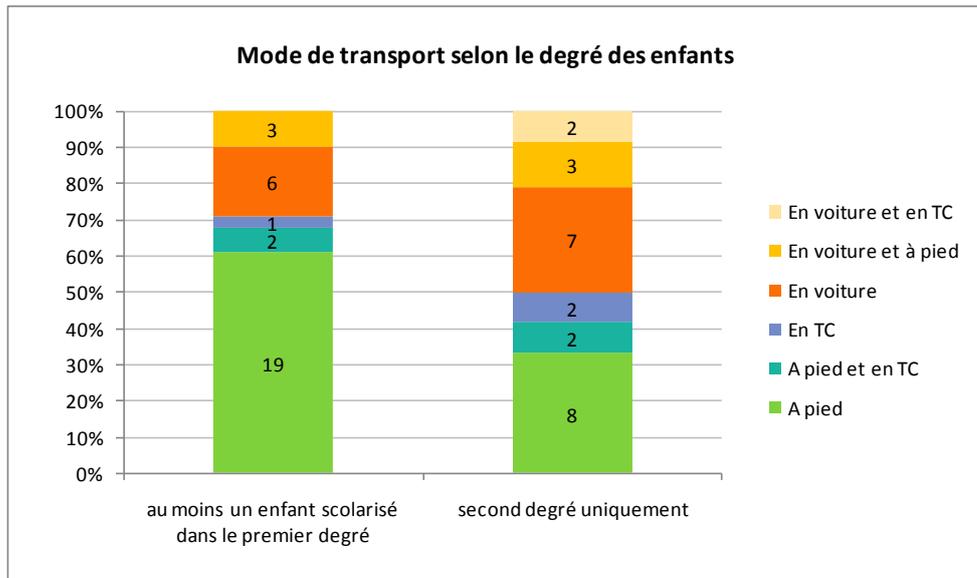
Cette part est plus importante pour les ménages arrivés à Saint-Etienne (63%) que ceux qui en sont partis (44%) ou qui n'ont pas changé de domicile (39%). La voiture seule arrive en seconde position, elle concerne un quart de l'ensemble des ménages, quasiment tous partis ou stables (6 ménages de chaque catégorie). Ces deux modes de transport combinés sont pratiqués par 6 ménages interrogés : 4 partis et 2 stables. Soit les ménages emmènent leurs enfants selon les horaires de travail de chaque parent, soit le mode de transport est choisi en fonction du jour, soit les plus grands vont en cours à pied tandis que les plus jeunes sont emmenés par les parents.

9 ménages utilisent les transports en commun : seuls (3 ménages), combinés avec la voiture (2 ménages partis) ou un trajet à pied (4 ménages).

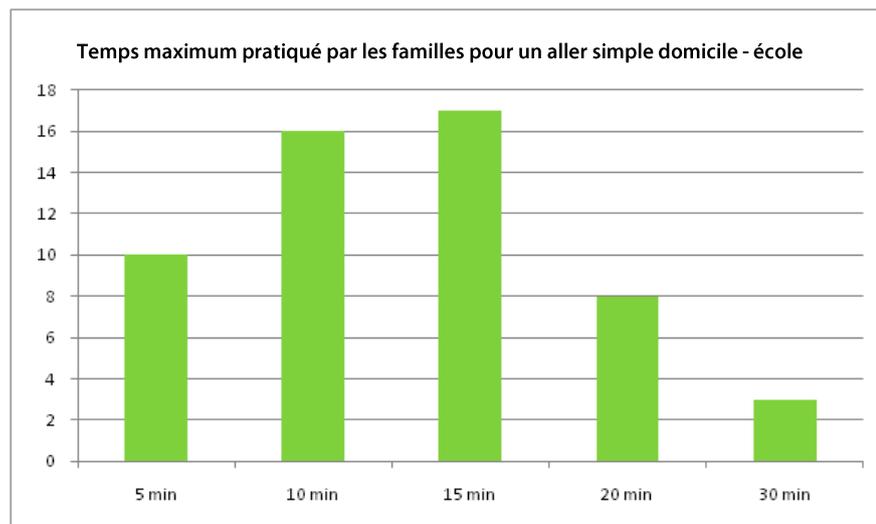
Il est à noter que, parmi les 13 ménages utilisant la voiture uniquement, 3 estiment que le trajet est compliqué à organiser. L'un a changé de domicile suite à un divorce, tout en laissant ses enfants dans le même établissement scolaire, éloigné du nouveau domicile. Les deux autres, présents depuis longtemps dans le quartier, mentionnent des problèmes de stationnement aux abords de l'école.

#### Au collège, la distance s'allonge et le mode de transport évolue

Si on s'intéresse au mode de transport utilisé **en fonction du degré de scolarité des enfants**, on constate **un recours plus important aux transports en commun** (utilisés exclusivement ou combiné avec un autre mode de transport) pour les familles dont les enfants sont scolarisés uniquement dans le second degré : 25% contre 10% pour les familles ayant au moins un enfant dans le premier degré (voir le graphique suivant). La part des familles se déplaçant uniquement à pied est plus faible (33% contre 61%). Enfin, le recours à la voiture est plus fréquent (42% contre 29%) : les collèges, moins nombreux, sont forcément plus éloignés des lieux de résidence. Par ailleurs, c'est souvent à ce degré que les parents ont tendance à scolariser leur enfant dans le privé ou dans un collège d'un autre secteur, nécessairement plus éloigné.



**Le temps maximum que les ménages sont prêts à consacrer au trajet domicile-école est de 10 à 15 minutes** (33 ménages, soit 61% de l'échantillon). 10 ménages ne souhaitent pas mettre plus de 5 minutes pour un aller simple. 3 acceptent d'aller jusqu'à 30 minutes.

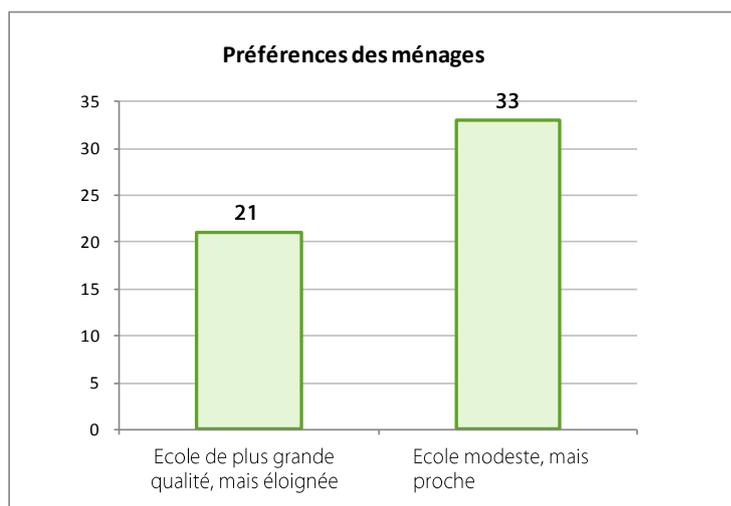


**Les ménages revendiquant le plus petit temps de trajet (5 minutes) sont majoritairement des ménages nouvellement arrivés**: 7 sur 10. Les ménages partis de la ville disposent globalement de 10 à 15 minutes, ils sont aussi majoritaires pour un trajet de 20 minutes (4 sur 8). Enfin, les ménages stables se retrouvent surtout dans les temps de trajet moyens (10-15 minutes).

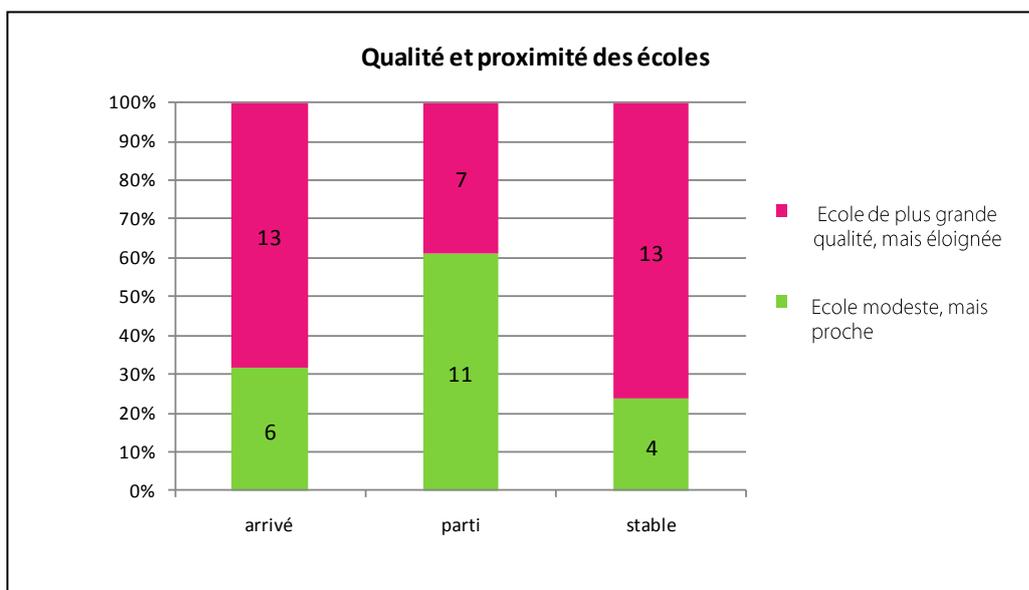
### 3.4.2. Proximité versus qualité

« Préférez-vous une école proche de chez vous, même si les bâtiments sont plus modestes, moins bien entretenus et un personnel peu important, ou une école plus importante, plus fonctionnelle avec plus de moyens mais située loin de chez vous ? »

Globalement, les ménages préfèrent mettre leurs enfants dans une école certes modeste, mais à proximité. Une école de plus grande qualité mais éloignée n'attire que 21 ménages, soit 40% de l'échantillon total. La proximité était ressortie comme un élément fort du quartier Badouillère – Centre Deux.



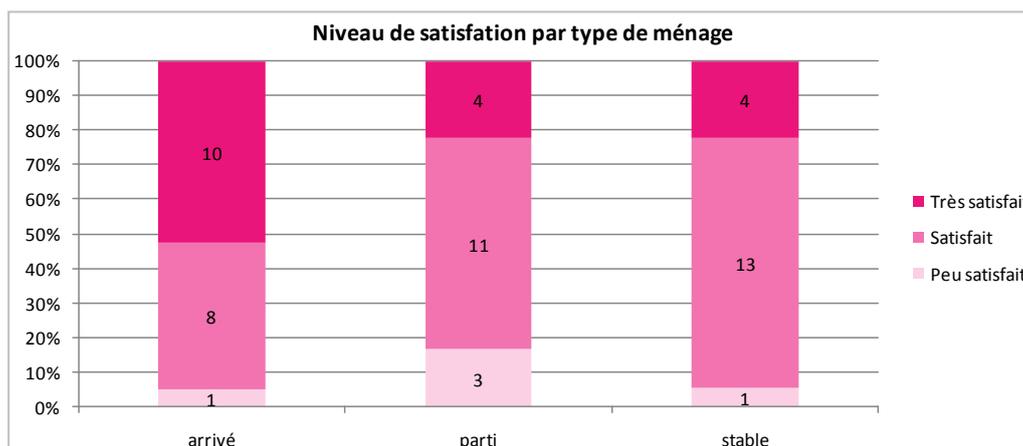
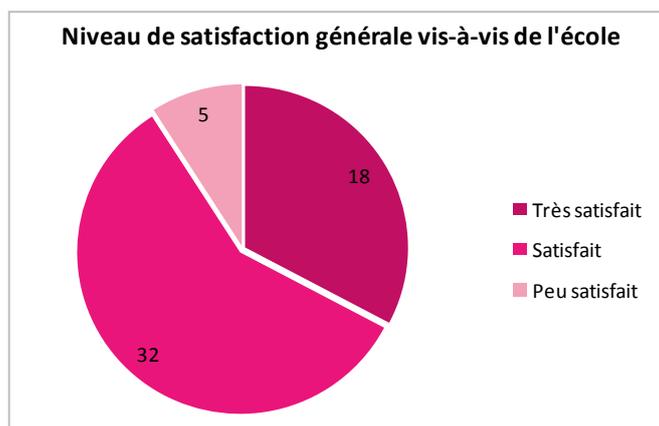
Il est à noter que les ménages partis sont les plus nombreux à accorder une importance à la qualité de l'établissement scolaire au détriment de sa proximité (61%). A l'opposé, les ménages nouvellement arrivés ou stables privilégient la proximité (respectivement 32% et 24%).



## Conclusion

### Un niveau de satisfaction élevé.

En conclusion, on peut observer qu'aucun parent ne s'est déclaré « pas du tout satisfait » des établissements scolaires de ses enfants. Seulement 5 ménages sur 55 se sont déclarés peu satisfaits. **La grande majorité des personnes interrogées se montrent donc satisfaites de l'offre scolaire stéphanoise.** Ce sont les **ménages arrivés** qui présentent un **niveau de satisfaction le plus élevé** : ils sont, pour plus de la moitié, « très satisfaits ». Les ménages partis comptent le plus de personnes « peu satisfaites » mais leur part reste très faible (3 sur 18, soit moins de 20%).



### Quel est l'avenir de ce contexte de confiance et de satisfaction générale des ménages vis-à-vis des établissements scolaires stéphanois ?

Plusieurs éléments viennent aujourd'hui modifier le paysage scolaire stéphanois. Tout d'abord, au niveau national, l'assouplissement de la carte scolaire pourrait faire évoluer la mixité sociale présente au sein des établissements. Dans la Loire, cette mixité sociale "historique" semble jusqu'à présent acceptée et valorisée. Cependant l'impact de la réforme sur les équilibres existants n'est pas établi. L'assouplissement de la carte scolaire est conduit par l'Inspection Académique de la Loire depuis plusieurs années avec transparence et vigilance. Les prises en compte des dérogations sont d'une part limitées par les capacités d'accueil des établissements mais surtout s'appuient sur des critères objectifs prenant en compte la mixité sociale des établissements. Ensuite, la forte diminution des effectifs du premier degré amène la Ville à opérer des regroupements scolaires, mesures souvent mal accueillies par les ménages qui y voient une perte de qualité de services (école plus éloignée de leur domicile, élèves plus nombreux donc moins bien encadrés). Enfin, les politiques de renouvellement urbain au sein de la ville ont vocation à redévelopper l'attractivité de certains quartiers pour diverses catégories sociales, de restaurer des équilibres, mais les effets des projets en cours sur le peuplement des quartiers ne sont pas encore connus.

# Annexe 1 - Présentation de travaux menés en sociologie de l'éducation

## Les contraintes de scolarisation et les stratégies des ménages : un objet de recherche largement exploré

«La sociologie de l'éducation s'est développée au fil des années comme un domaine de recherche important, dynamique et consensuel où les approches concurrentes du point de vue des théories ou des méthodes et des échelles d'analyses se rejoignent sur des centres d'intérêt commun, notamment les inégalités d'éducation » (Van Zanten, 2009).

Les différents travaux en sociologie de l'éducation ont montré qu'il existe des interactions entre la composition sociale d'un quartier, son attractivité, la composition sociale des établissements scolaires qu'il accueille et la réussite scolaire de ces établissements, avec au cœur de ces relations, les choix des ménages.

Trois études ont été retenues en particulier.

### 1. « Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales »

Agnès Van Zanten

Cet article de la revue Informations sociales (éditée par la Caisse nationale des allocations familiales) évoque les résultats d'une étude menée par Agnès van Zanten entre 2000 et 2003, financée par le ministère de la Recherche, le Plan urbain, la Direction interministérielle à la ville et le Fonds d'Action Sociale<sup>27</sup>.

#### Types de stratégies

Quatre stratégies sont repérables : le déménagement, le choix du privé, le choix par dérogation d'un établissement public, et la "colonisation", qui relève de la volonté de groupes de parents, très actifs dans les établissements de leur secteur, de peser sur l'organisation et les contenus de l'enseignement.

« L'anxiété scolaire concerne tous les parents. Les parents s'en occupent très tôt, parfois dès le primaire, pour préparer des trajectoires scolaires qui, en France, demeurent très opaques. Quelle est la bonne filière ? Comment y accéder ? »

#### Des stratégies différentes selon les villes

« Paris, la banlieue parisienne, et un certain nombre de contextes urbains (Lyon, Marseille...) présentent une relative mixité sociale, ce qui fait que les pratiques éducatives des classes moyennes ont un impact sur l'ensemble du système. Et elles possèdent une offre scolaire diversifiée et, surtout, hiérarchisée, qui favorise la mise en place de stratégies scolaires. Dans les villes plus petites, les formes de ségrégation sont souvent plus fortes, contrairement à ce que l'on pense, et l'offre scolaire est moins riche. »

#### Les stratégies selon les PCS

« Il existe une rupture entre les cadres et les professionnels du privé et ceux du secteur public qui n'habitent pas les mêmes quartiers et n'adoptent pas les mêmes stratégies. Les cadres du privé ont un capital financier et économique plus important, c'est par la stratégie résidentielle qu'ils contrôlent en partie l'accès de leurs enfants dans l'école de leur choix, surtout au niveau du primaire et du collège. En revanche, les professionnels du public et en premier lieu les enseignants vont cohabiter beaucoup plus avec les classes populaires dans certains types de

---

<sup>27</sup> Van Zanten A., *Ségrégation urbaine et ségrégation scolaire*, Les annales de la recherche urbaine, n° 93, mars 2003.

quartiers. Ils n'ont pas les moyens financiers d'habiter dans d'autres types de logements ou même ne le souhaitent pas par conviction idéologique, bien qu'il soit difficile de savoir si l'idéologie découle de la position sociale ou si elle en est en partie détachée. À l'entrée au collège ou au lycée, certaines familles déménageront, souvent pour des conditions d'habitation moins confortables, afin d'être près du lycée convoité. Mais en règle générale, ces catégories vont développer d'autres stratégies qui sont plutôt des choix à l'intérieur du secteur public ou bien ce que j'ai pu appeler "une colonisation" interne des établissements d'un quartier, c'est-à-dire en recréant, dans la mesure du possible, de bonnes conditions de scolarisation. C'est le fait de parents militants qui participent activement au fonctionnement de l'école, s'organisent entre eux pour maintenir un groupe d'élèves homogènes et de bon niveau. »

#### Stratégies scolaires / stratégies résidentielles

« Les stratégies résidentielles se développent à l'entrée au collège ou au lycée. Le déménagement résulte souvent de la nécessité de s'agrandir, et les parents redéfinissent leur cadre de vie. Les préoccupations scolaires deviennent très présentes et les parents se rapprochent des établissements publics les plus réputés, en demandant avant d'acheter ou de louer un appartement quel est le secteur de rattachement. [...] C'est néanmoins une stratégie très coûteuse tant sur le plan matériel que symbolique, car, au coût financier, il faut ajouter le déracinement et la réorganisation de la vie familiale et professionnelle. »

Au niveau national, ce sont à peu près 10 % des enfants qui ne sont pas dans le collège de leur secteur (pour ceux qui restent dans l'enseignement public). Il s'est développé une politique stricte à Paris et dans les départements proches. L'essentiel des demandes se fonde sur des choix d'options qui font partie de l'offre scolaire des établissements souhaités et qui n'existent pas dans l'établissement de rattachement. C'est une stratégie minoritaire par rapport aux stratégies résidentielles, au choix du privé et à la colonisation des établissements.

#### Pour s'informer

« [Les parents] font leur "petite enquête". Ils s'informent auprès des autres parents, des agents municipaux, de l'inspection académique et même des agents immobiliers. Mais il est cependant difficile de prévoir comment la classe où se trouve l'enfant va tourner. Par ailleurs dans ces quartiers populaires, certains chefs d'établissement, généralement sous la pression directe ou indirecte des parents, vont créer des classes de niveau qui vont à l'encontre de la législation du collège unique. Ce qui crée des effets assez négatifs d'après les enquêtes, notamment pour les élèves moyens faibles qui gagnent beaucoup à être avec des bons élèves. En même temps on commence à avoir des éléments, bien qu'ils soient qualitatifs donc plus difficiles à cerner, pour montrer que dans les écoles où il existe une forte ségrégation entre les classes, ceci serait générateur de violence. »

#### Que proposer

« On ne peut pas se contenter de contraindre les parents et notamment ceux des classes moyennes qui ont des ressources multiples avec un instrument comme la sectorisation, qui est insuffisant et donne lieu à toutes les stratégies de contournement. L'objectif devrait être de faire en sorte que ces établissements soient au niveau des autres.

C'est l'égalité entre les établissements qu'il convient de rétablir plutôt que de se centrer sur le contrôle de la demande. Quand on constate que beaucoup de parents évitent un établissement, on ferait bien de se poser la question du "pourquoi" ? Provoquer des réunions avec les parents, informer, ne pas laisser les rumeurs s'installer, etc. »

## **2. « Fragmentations territoriales et inégalités scolaires : des relations complexes entre la distribution spatiale, les conditions de scolarisation et la réussite des élèves »**

Sylvain Broccolichi,  
Choukri Ben-Ayed,  
Catherine Mathey-Pierre,  
Danièle Trancart

Ce travail de recherche a été mené et financé dans le cadre de l'appel à projet DEP-DR-DATAR, *éducation et formation : disparités territoriales et régionales*. Ses résultats ont été présentés et décrits par les auteurs dans un article de la revue *Education et formations*<sup>28</sup>, repris ici.

« Comment varie la réussite scolaire selon le lieu de scolarisation, notamment à l'entrée et au sortir du collège ? Comment comprendre les différences constatées ?

Ces questions ont été travaillées en se fondant conjointement sur des comparaisons statistiques et des enquêtes de terrain. La mesure des écarts entre les résultats observés et attendus, compte tenu des caractéristiques sociales des familles des élèves, et selon divers découpages géographiques atteint une amplitude digne d'intérêt dans deux groupes minoritaires de départements.

Les départements où les résultats sont nettement inférieurs à l'attendu sont beaucoup plus urbanisés et ségrégués. Les disparités entre collèges et les inégalités de réussite selon l'origine sociale y sont exacerbées, tandis qu'elles sont considérablement réduites dans les territoires en surréussite, peu urbanisés.

Les variations de réussite scolaire, selon le lieu de scolarisation, sont plus marquées pour les publics d'élèves socialement défavorisés. Elles résultent d'inégales fréquences de « perturbations » et d'inégales ressources des familles pour s'en prémunir. Toutefois, les enquêtes indiquent la possibilité de surréussite dans des secteurs très populaires quand des coopérations durables favorisent la construction de réponses ajustées aux besoins des élèves ».

La Loire fait figure d'exception. Bien que situés majoritairement en milieu urbain, les établissements de ce département ont des résultats nettement supérieurs à l'attendu, au regard des caractéristiques sociales des élèves (aussi bien en sixième qu'au Brevet National des Collèges et au baccalauréat). Les auteurs, qui ont mené des enquêtes de terrain pour mieux comprendre ces résultats, avancent trois séries de facteurs.

### **1. « Les processus d'échec ont été contenus durant la scolarité primaire, même dans les ZEP correspondant aux plus forts indices de précarité. »**

### **2. « [Dans l'agglomération stéphanoise], les fragmentations urbaines sont moins marquées que dans la plupart des agglomérations françaises de taille voisine. »**

« Saint-Étienne ne comporte pas de quartiers et d'établissements très bourgeois susceptibles de provoquer un fort effet d'attraction des classes moyennes et d'enclencher le développement des processus de fuites en cascade à différents niveaux de la hiérarchie des établissements. [...] Par comparaison avec les autres départements, aucun des collèges [publics] de la Loire n'a un indice de précarité très négatif et n'a donc un recrutement socialement très favorisé. »

Selon les auteurs, cette situation fait que les stratégies d'évitement de certains « environnements sociaux et scolaires » se traduisent par des stratégies résidentielles, à savoir des migrations résidentielles vers les franges périurbaines de l'agglomération. Ils constatent que dans la mesure

---

<sup>28</sup> Broccolichi S., Ben-Ayed C., Mathey-Pierre C., Trancart D., *Fragmentations territoriales et inégalités scolaires : des relations complexes entre la distribution spatiale, les conditions de scolarisation et la réussite des élèves*, Education & formations, n°74, avril 2007.

où ces pratiques sont à la fois coûteuses pour les ménages et peu visibles, elles sont beaucoup moins « contagieuses » que des pratiques d'évitement par demande de dérogation ou choix du secteur privé.

**3. Le territoire, de tradition industrielle et minière, est marqué par « une forte implication des professionnels scolaires et par le développement remarquable de coopérations étroites avec le secteur associatif et les partenaires institutionnels. »**

La Loire se caractérise par un faible pourcentage d'enseignants de moins de 30 ans en école comme au collège, d'où un nombre limité d'enseignants inexpérimentés. Par ailleurs le secteur associatif est très développé, notamment dans le champ de l'éducation populaire, d'où un meilleur accompagnement périscolaire des élèves.

### **3. « Do Better Schools Raise Housing Prices? Evidence from Paris School Zoning<sup>29</sup> »**

Gabrielle Fack et Julien Grenet

Cette étude cherche à mettre en évidence l'influence du niveau des collèges sur les prix des logements à Paris. Les auteurs ont mis au point une méthode pour mesurer ce que les ménages sont prêts à payer pour accéder à de meilleures écoles, en comparant les prix de vente entre différents secteurs scolaires. La méthode s'appuie sur le modèle hédonique<sup>30</sup> et sur des comparaisons de prix de vente de part et d'autres de limites de secteurs scolaires. Les résultats sont les suivants.

- 1. Une augmentation de l'écart type des résultats d'un collège provoque une augmentation de 2% des prix des logements.**
- 2. Cet effet peut expliquer environ 7% des différences de prix observées entre secteurs scolaires.**
- 3. La présence de collèges privés de bon niveau dans certains quartiers tend à atténuer ce phénomène de « capitalisation » de la qualité du collège public dans les prix immobiliers.**

Les données qui ont été mobilisées sont :

- secteurs scolaires
- base de données « Scolarité » (Ministère de l'Éducation) : âge, genre, nationalité, statut social du chef de famille, arrondissement de résidence, parcours scolaire, niveau scolaire de chaque élève
- résultats du Diplôme National du Brevet (base de données « Océan »)
- ventes : Chambre des Notaires de Paris et d'Île de France
- caractéristiques socio-démographiques des quartiers : recensement de la population, INSEE (1999) ; nombre moyen de personnes par logement, part des logements à loyer modéré, part des propriétaires, de familles monoparentales, d'étrangers, de personnes diplômées, PCS des actifs occupant un emploi, nombre de demandeurs d'emploi.

---

<sup>29</sup> Fack G. et Grenet J. *Do Better Schools Raise Housing Prices? Evidence from Paris School Zoning*, document de travail Paris-Jourdan Sciences Economiques, 2007.

<sup>30</sup> La méthode dite hédonique d'évaluation marchande des biens différenciés (automobiles, logement, travail, etc.) consiste à évaluer la rémunération qu'accorde la demande (l'ensemble des ménages qui convoitent ces biens) aux caractéristiques de ces biens (par exemple, pour un logement, nombre de pièces, présence d'un balcon, vue, taux de criminalité du quartier...)

## Annexe 2 - Grilles d'entretiens utilisées avec les ménages

### 1. Ménages récemment installés à Saint-Étienne ou ménages stéphanois ayant récemment changé de quartier

\*0> Dans quel quartier habitez-vous aujourd'hui ?

\*1> Depuis combien de temps habitez-vous ici ?

- Moins d'un an
- un an à deux ans
- deux ans à 5 ans
- 5 à 10 ans
- plus de 10 ans.

\*2> Avant, où habitiez-vous ?

- A Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*3> Avant, où habitait votre conjoint ?

- A Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*4> Quelle est votre situation ?

- J'habitais avant un appartement et je suis maintenant dans une maison
- J'habitais avant un appartement et je suis resté en appartement
- J'habitais avant dans une maison et je suis maintenant dans un appartement
- J'habitais avant une maison et je suis resté dans une maison
- Autre :

\*5> Où travaillez-vous ?

- Dans mon quartier Préciser la distance au lieu de travail :
- Ailleurs à Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*6> Où travaille votre conjoint ?

- Dans mon quartier Préciser la distance au lieu de travail :
- Ailleurs à Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*7> Combien d'enfants avez-vous :

\*7b> En quelle classe sont-ils ? Quel est leur âge ?

\*8> Pourquoi avez-vous déménagé ?

L'enquêteur pourra, sans les nommer, cocher l'une des raisons citées ci-dessous :

- Emploi (J'ai changé de travail / mon conjoint a changé de travail).
- Accès à un nouveau produit résidentiel : appartement plus grand, maison...).
- Volonté de trouver le même logement à moindre coût.
- Attraction pour le nouveau cadre de vie. Pourquoi ?
- Répulsion de l'ancien cadre de vie. Pourquoi ?
- Autre :

9> Avez-vous hésité entre plusieurs quartiers ? Citez les quartiers.

9b> *(Quelle que soit la réponse)* Pourquoi êtes-vous venus dans ce quartier précisément ?

10> Quelle a été la raison décisive de votre installation dans ce quartier ?

11> Quelle a été la seconde raison ?

\*12> Avez-vous accordé de l'importance à la présence ou l'absence de crèches pour prendre votre décision ?

*oui*    *Commentaire :*

*non*    *Commentaire :*

\*13> Avez-vous accordé de l'importance à la présence ou l'absence d'associations sportives ou culturelles ?

*oui*    *Commentaire :*

*non*    *Commentaire :*

\*14> Avez-vous accordé de l'importance à la distance de votre logement aux établissements scolaires ?

*oui*    *Commentaire :*

*non*    *Commentaire :*

\*15> Avez-vous accordé de l'importance à la qualité de ces établissements scolaires ?

*oui*

*non*

15b> Si oui, pourquoi ?

\*16> Vous êtes-vous renseigné sur les établissements scolaires de votre secteur avant de vous installer dans ce quartier ?

*oui*

*non*

16b> Si oui, comment avez-vous eu ces informations ?

\*17> Quels établissements fréquentent vos enfants ? Préciser : le nom de chaque établissement, son degré, et si c'est un établissement privé, public, ou public sur un

17b> *(Si un (ou plusieurs) établissement(s) est public sur un secteur scolaire différent, ou privé)* Pourquoi ?

17c> *(Si plusieurs établissements sont cités)*

A quel(s) établissement(s) avez-vous été attentif lors de votre déménagement ?

18> Avez-vous regardé :

-la qualité des bâtiments ?

-la qualité de l'équipe pédagogique ?

-les autres élèves qui fréquentent l'établissement ?

-la cantine ?

-les études, les garderies et les activités périscolaires ?

-les abords immédiats de l'établissement ?

\*18b> Parmi tous ces éléments, lesquels étaient vraiment important pour vous ? *(deux réponses maximum).*

*Réponse 1 :*

*Réponse 2 :*

19> Comment emmenez-vous vos enfants à l'école / au collège ?

19b> Est-ce pratique pour vous ?

\*20> Finalement, préférez-vous une école de proche de chez vous même si les bâtiments sont plus modestes moins bien entretenus et un personnel peu important, ou une école plus importante, plus fonctionnelle avec plus de moyens mais située loin de chez vous (nécessite de prendre sa voiture) ?

Ecole proche, mais modeste     Ecole mieux, mais éloignée

\*21> Quel est le temps maximum que vous êtes prêt à consacrer pour le trajet domicile – école (collège) de votre enfant ? (compter pour un aller simple).

..... minutes

\*22> Au final, quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des établissements que fréquentent vos enfants :

- Très satisfait.*
- Satisfait.*
- Peu satisfait.*
- Absolument pas satisfait.*

23> Etes-vous surpris par rapport à ce que vous attendiez ?

23b> Vos habitudes ont-elles changé depuis votre arrivée ? (temps de trajet domicile – école, utilisation de la voiture, etc.)

\*24> Avez-vous l'intention de changer de quartier dans l'avenir ?

- oui*
- non*

24b> Pourquoi ?

25> Si vous souhaitez changer de quartier à l'avenir, à quel quartier, à quelle commune pensez vous ?

\*26> Avez-vous l'intention de demander une dérogation pour les degrés suivants (collège, lycée...)?

- oui*
- non*

26b> Pourquoi ?

### **Informations complémentaires**

27> Aujourd'hui, êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement ?

- Propriétaire*
- Locataire*

28> Quelle est votre profession ?

- Agriculteurs exploitants*
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise*
- Cadres et professions intellectuelles supérieures*
- Professions Intermédiaires*
- Employés*
- Ouvriers*
- Retraités*
- Autres personnes sans activité professionnelle*

29> Quelle est la profession de votre conjoint ?

- Agriculteurs exploitants*
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise*
- Cadres et professions intellectuelles supérieures*
- Professions Intermédiaires*

- Employés*
- Ouvriers*
- Retraités*
- Autres personnes sans activité professionnelle*

30> Quel est votre âge ?

- Moins de 20 ans*
- 21 – 30 ans*
- 31 – 40 ans*
- 41 – 50 ans*
- 51 – 60 ans*
- Plus de 60 ans*

31> L'âge de votre conjoint ?

- Moins de 20 ans*
- 21 – 30 ans*
- 31 – 40 ans*
- 41 – 50 ans*
- 51 – 60 ans*
- Plus de 60 ans*

32> Acceptez-vous d'indiquer le revenu annuel cumulé de vous et votre conjoint ?

- inférieur à 5 000 €*
- entre 5000 et 10 000 €*
- entre 10 000 et 20 000 €*
- entre 20 000 et 30 000 €*
- entre 30 000 et 50 000 €*
- supérieur à 50 000 €*

33> Avez-vous des remarques ?

## 2. Ménages récemment partis de Saint-Étienne

\*0> Dans quel quartier habitez-vous aujourd'hui ?

\*1> Depuis combien de temps habitez-vous ici ?

- Moins d'un an
- un an à deux ans
- deux ans à 5 ans
- 5 à 10 ans
- plus de 10 ans.

\*2> Avant, où habitiez-vous ?

- A Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*3> Avant, où habitait votre conjoint ?

- A Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*4> Quelle est votre situation ?

- J'habitais avant un appartement et je suis maintenant dans une maison
- J'habitais avant un appartement et je suis resté en appartement
- J'habitais avant dans une maison et je suis maintenant dans un appartement
- J'habitais avant une maison et je suis resté dans une maison
- Autre :

\*5> Où travaillez-vous ?

- Dans mon quartier Préciser la distance au lieu de travail :
- Ailleurs à Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*6> Où travaille votre conjoint ?

- Dans mon quartier Préciser la distance au lieu de travail :
- Ailleurs à Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*7> Combien d'enfants avez-vous :

\*7b> En quelle classe sont-ils ? Quel est leur âge ?

\*8> Pourquoi êtes-vous partis de Saint-Étienne ?

L'enquêteur pourra, sans les nommer, cocher l'une des raisons citées ci-dessous :

- Emploi (J'ai changé de travail / mon conjoint a changé de travail).
- Accès à un nouveau produit résidentiel (appartement plus grand, maison...).
- Volonté de trouver le même logement à moindre coût.
- Attraction pour le nouveau cadre de vie. Pourquoi ?
- Répulsion de l'ancien cadre de vie. Pourquoi ?
- Autre :

\*9> Quelle a été la raison décisive de votre départ de cette ville ?

L'enquêteur pourra, sans les nommer, cocher l'une des raisons citées ci-dessous (une seule réponse possible) :

- Emploi (J'ai changé de travail / mon conjoint a changé de travail).
- Accès à un nouveau produit résidentiel (appartement plus grand, maison...).
- Volonté de trouver le même logement à moindre coût.

- Attraction pour le nouveau cadre de vie. Pourquoi ?*  
 *Répulsion de l'ancien cadre de vie. Pourquoi ?*  
 *Autre :*

\*10> Quelle a été la seconde raison ?

*L'enquêteur pourra, sans les nommer, cocher l'une des raisons citées ci-dessous (une seule réponse possible) :*

- Emploi (J'ai changé de travail / mon conjoint a changé de travail).*  
 *Accès à un nouveau produit résidentiel (appartement plus grand, maison...).*  
 *Volonté de trouver le même logement à moindre coût.*  
 *Attraction pour le nouveau cadre de vie. Pourquoi ?*  
 *Répulsion de l'ancien cadre de vie. Pourquoi ?*  
 *Autre :*

11> Que pensez-vous des services de proximité qui étaient présents sur votre ancien quartier :

- les crèches ?
- les associations sportives ou culturelles ?

\*11b> *Si une des réponses négative : cela a-t-il joué dans votre décision de quitter la Ville ?*

- oui  non

12> Est-ce que vous étiez content de votre ancienne école / ancien collège / anciens établissements scolaires ?

12b> Si oui, pourquoi ?

\*12c> Si non, est-ce que ce mécontentement a joué dans votre départ ?  oui  non

12d> Pourquoi ?

\*13> Quels établissements fréquentaient vos enfants ? Préciser: le nom de chaque établissement, son degré, et si c'est un établissement privé, public, ou public sur un secteur scolaire différent.

13 b> Si un (ou plusieurs) établissement(s) était public sur un secteur scolaire différent, ou privé, pourquoi ?

14> *(La question concerne toujours les établissements scolaires fréquentés alors que le ménage était sur Saint-Etienne).* Que pensiez-vous de :

- la qualité des bâtiments ?
- la qualité de l'équipe pédagogique ?
- les autres élèves qui fréquentaient l'établissement ?
- la cantine ?
- les études, les garderies et les activités périscolaires ?
- les abords immédiats de l'établissement ?

\*14b> Parmi tous ces éléments, lesquels étaient vraiment important pour vous ? *(deux réponses maximum).*

Réponse 1 :                      Réponse 2 :

15> Comment emmeniez-vous vos enfants à l'école / au collège ?

15 b> Était-ce pratique pour vous ?

15 c> Estimez-vous que les établissements étaient trop loin de votre logement ?

\*15d> Si réponse positive : cela a-t-il joué dans la décision de votre départ ?

- oui  non

\*16> Finalement, préférez-vous une école de proche de chez vous même si les bâtiments sont plus modestes moins bien entretenus et un personnel peu important, ou une école plus importante, plus fonctionnelle avec plus de moyens mais située loin de chez vous (nécessite une voiture) ?

- Ecole proche, mais modeste     Ecole mieux, mais éloignée

\*17> Quel est le temps maximum que vous êtes prêt à consacrer pour le trajet domicile – école (collège) de votre enfant ? (compter pour un aller simple).

..... minutes

\*18> Au final, quel était votre niveau de satisfaction vis-à-vis des établissements que fréquentaient vos enfants :

- Très satisfait.
- Satisfait.
- Peu satisfait.
- Absolument pas satisfait.

### **Informations complémentaires**

19> Aujourd'hui, êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement ?

- Propriétaire
- Locataire

20> Quelle est votre profession ?

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions Intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle

21> Quelle est la profession de votre conjoint ?

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions Intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle

22> Quel est votre âge ?

- Moins de 20 ans
- 21 – 30 ans
- 31 – 40 ans
- 41 – 50 ans
- 51 – 60 ans
- Plus de 60 ans

23> L'âge de votre conjoint ?

- Moins de 20 ans
- 21 – 30 ans
- 31 – 40 ans
- 41 – 50 ans
- 51 – 60 ans
- Plus de 60 ans

24> Acceptez-vous d'indiquer le revenu annuel cumulé de vous et votre conjoint ?

- inférieur à 5 000 €
- entre 5 000 et 10 000 €
- entre 10 000 et 20 000 €
- entre 20 000 et 30 000 €
- entre 30 000 et 50 000 €
- supérieur à 50 000 €

25> Avez-vous des remarques ?

### 3. Ménages installés depuis longtemps dans le quartier

\*0> Dans quel quartier habitez-vous aujourd'hui ?

\*1> Depuis combien de temps habitez-vous ici ?

- Moins d'un an
- un an à deux ans
- deux ans à 5 ans
- 5 à 10 ans
- plus de 10 ans.

\*2> Avant, où habitiez-vous ?

- A Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*3> Avant, où habitait votre conjoint ?

- A Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*4> Quelle est votre situation ?

- J'habitais avant un appartement et je suis maintenant dans une maison
- J'habitais avant un appartement et je suis resté en appartement
- J'habitais avant dans une maison et je suis maintenant dans un appartement
- J'habitais avant une maison et je suis resté dans une maison
- Autre :

\*5> Où travaillez-vous ?

- Dans mon quartier Préciser la distance au lieu de travail :
- Ailleurs à Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*6> Où travaille votre conjoint ?

- Dans mon quartier Préciser la distance au lieu de travail :
- Ailleurs à Saint-Étienne Préciser le quartier :
- Dans l'agglomération stéphanoise Préciser la commune :
- Ailleurs Préciser la commune :

\*7> Combien d'enfants avez-vous : .....

\*7b> En quelle classe sont-ils ? Quel est leur âge ?

8> Pourquoi êtes-vous venu dans ce quartier ?

9> Pourquoi êtes-vous resté ?

10> Que pensez-vous des crèches de votre quartier ?

11> Que pensez-vous des associations culturelles ou sportives ?

12> Y a-t-il assez d'établissements scolaires à proximité de votre logement ?

13> Que pensez-vous de la qualité des établissements scolaires de votre quartier ?

13b> Pourquoi ?

\*14> Quels établissements fréquentaient vos enfants ? Préciser : le nom de chaque établissement, son degré, et si c'est un établissement privé, public, ou public sur un secteur scolaire différent.

14 b> Si un (ou plusieurs) établissement(s) était public sur un secteur scolaire différent, ou privé, pourquoi ?

15> Que pensez-vous de :

- la qualité des bâtiments ?
- la qualité de l'équipe pédagogique ?
- les autres élèves qui fréquentent l'établissement ?
- la cantine ?
- les études, les garderies et les activités périscolaires ?
- les abords immédiats de l'établissement ?

\*15b> Parmi tous ces éléments, lesquels étaient vraiment important pour vous ? (*deux réponses maximum*).

Réponse 1 :                      Réponse 2 :

16> Comment emmenez-vous vos enfants à l'école / au collège ?

16b> Est-ce pratique pour vous ?

\*17> Finalement, préférez-vous une école de proche de chez vous même si les bâtiments sont plus modestes moins bien entretenus et un personnel peu important, ou une école plus importante, plus fonctionnelle avec plus de moyens mais située loin de chez vous (nécessite une voiture) ?

Ecole proche, mais modeste     Ecole mieux, mais éloignée

\*18> Quel est le temps maximum que vous êtes prêt à consacrer pour le trajet domicile – école (collège) de votre enfant ? (compter pour un aller simple).

..... minutes

\*19> Au final, quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des établissements que fréquentent vos enfants :

- Très satisfait.
- Satisfait.
- Peu satisfait.
- Absolument pas satisfait.

\*20> Avez-vous l'intention de changer de quartier dans l'avenir ?

oui     non

20b> Pourquoi ?

\*21> Est-ce que la qualité ou la proximité des établissements scolaires de votre quartier serait une des raisons de votre déménagement ?

oui     non

21b> Pourquoi ?

22> Si vous souhaitez changer de quartier à l'avenir, à quel quartier, à quelle commune pensez-vous ?

\*23> Avez-vous l'intention de demander une dérogation pour les degrés suivants (collège, lycée...)?

oui     non

23b> Pourquoi ?

### **Informations complémentaires**

24> Aujourd'hui, êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement ?

- Propriétaire*
- Locataire*

25> Quelle est votre profession ?

- Agriculteurs exploitants*
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise*
- Cadres et professions intellectuelles supérieures*
- Professions Intermédiaires*
- Employés*
- Ouvriers*
- Retraités*
- Autres personnes sans activité professionnelle*

26> Quelle est la profession de votre conjoint ?

- Agriculteurs exploitants*
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise*
- Cadres et professions intellectuelles supérieures*
- Professions Intermédiaires*
- Employés*
- Ouvriers*
- Retraités*
- Autres personnes sans activité professionnelle*

27> Quel est votre âge ?

- Moins de 20 ans*
- 21 – 30 ans*
- 31 – 40 ans*
- 41 – 50 ans*
- 51 – 60 ans*
- Plus de 60 ans*

28> L'âge de votre conjoint ?

- Moins de 20 ans*
- 21 – 30 ans*
- 31 – 40 ans*
- 41 – 50 ans*
- 51 – 60 ans*
- Plus de 60 ans*

29> Acceptez-vous d'indiquer le revenu annuel cumulé de vous et votre conjoint ?

- inférieur à 5 000 €*
- entre 5000 et 10 000 €*
- entre 10 000 et 20 000 €*
- entre 20 000 et 30 000 €*
- entre 30 000 et 50 000 €*
- supérieur à 50 000 €*

30> Avez-vous des remarques ?